LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. — ST-BONIFACE, VENDREDI 18 JUILLET 1958 — PRIX: SEPT CENTS

Ouverture de la nouvelle Maison mère des Soeurs Oblates



Gagnants du concours . . .

Quel plaisir, après des semaines de politique provinciale et de publicité jubilaire, que de lire les compositions de nos jeunes. Mais aussi quel travail difficile d'en choisir les meilleures. Il y a en tout 143 articles, dont tous sont très intéressants. Ici, c'est le fond qui l'emporte, là, c'est la forme. Finalement, le choix est fait pour les concurrents des grades XI et XII, et nous les annonçons cette semaine. La semaine prochaine ce sera le tour des gagnants des grades IX et X. Et ainsi de suite . . . Voici les gagnants du premier groupe, avec leurs compositions:

★ ★ ★

1er PRIX

L'histoire de mon grand-père paternel

Mon grand-père, originaire de la France, est arrivé au Canada en 1890. Peu de temps après, ce grand et robuste homme et sa femme vinrent s'établir au Manitoba. Donc, je vous présente l'un des plus vieux pionniers du progrès au Manitoba.

Agé de soixante-treize ans, grand-père, de taille élevée et svelte, d'épaules osseuses, est un homme qui n'a pas froid aux yeux. Il a la chevelure massive et blanche, des yeux plaisamment enfoncés, un nez aquilin et une bouche ressemblant à un sabot. Et voici ce qui constitue l'un des anciens et fiers fermiers français.

Grand-père, malgré sa vieillesse, est un Roger Bontemps, imbu d'un amour et d'un jugement consolants, il est toujours celui à qui on accourt avec nos peines. Et voilà, vous avez rencontré mon grand-père paternel: son histoire est une histoire d'amour, de fierté et de courage.

Diane BELLEFLEUR,
296, rue Simcoe, Winnipeg 10,
Grade XI,
Institut Collégial St-Joseph.

★ ★ ★

2e PRIX

L'histoire de mon grand-père paternel

Les jeunes années de grand-père semblent légendaires pour ses petits-enfants. Lorsqu'il n'avait pas encore dix ans, il vint des Etats de l'Est jusqu'à Edmonton avec ses parents, en bateau ou en voiture, selon les chemins. Parvenu à l'âge de gagner sa propre vie, il devint prospecteur dans les Montagnes Rocheuses.

En quête de nouvelles aventures, il s'employa à porter la correspondance aux postes éloignés du Nord et cela en traîneau à chiens. Il devint ensuite chef cuisinier dans un camp de bûcherons, puis dans un train.

Quand il fonda son propre foyer, il dut cesser ses voyages. Il se fixa au Manitoba où il devint tour à tour policier, pompier et ouvrier à l'aqueduc.

Il ne faut pas trop le presser aujourd'hui quand il raconte ses nombreuses aventures. Il dit quelques phrases, s'arrête quelques instants, revivant les scènes les plus palpitantes de sa jeunesse.

Annette DUBREUIL,
518, rue Ritchot, St-Boniface,
Grade XI,
Institut Collégial St-Joseph.

★ ★ ★

3e PRIX

La vie de grand-mère

Grand-mère a toujours su faire régner la propreté et la gaieté dans sa maison. Elle savait organiser, après une longue journée de labeur, une soirée tranquille, reposante, heureuse et profitable.

L'aiguille était comme une véritable baguette magique entre ses mains. Avec ce minuscule instrument elle savait réaliser maintes économies et exécuter mille travaux incomparables. Tel raccommodage, chaque reprisage, tout travail de confection de vêtements, tout travail d'utilité, certaines pièces de tissage requièrent cette précision rigoureuse et cette finesse des doigts et du goût qui caractérisent grand-mère.

Pardessus tout, elle était une éducatrice vraiment chrétienne. Dès son lever, elle offrait à Dieu toute sa journée. Elle faisait voir qu'elle aimait Dieu et le servait; elle voulait également que ses enfants aiment leur Créateur, le prient et respectent sa loi. Dès leur plus tendre enfance, ses enfants étaient initiés au signe de la croix et balbutiaient le Pater et l'Ave.

Nous avons toujours eu un grand respect pour grand-mère.

Jacqueline BARIL,
Grade XII,
Ecole de Prud'homme, Sask.

★ ★ ★

4e PRIX

Pourquoi je suis fière de parler le français

Je suis bien fière de la langue de mes ancêtres qui ont donné leur vie pour la conserver et je ne l'abandonnerais pas pour tout l'or au monde. Elle est comme un trésor précieux que l'on polit afin d'en retenir son lustre et que l'on porte fièrement au cou.

Si, par malheur, nous nous sentons un peu triste, c'est en chantant une chanson canadienne-française que nous recouvrons aussitôt la joie.

Cette langue chérie est aussi un instrument de sauvegarde pour la foi et l'unité familiale.

Toujours, comme par le passé, la langue française symbolisera l'honneur et la gloire.

Ida LECLAIR,
56, rue Kate, Winnipeg,
Grade XI,
Institut Collégial St-Joseph.

★ ★ ★

5e PRIX

Une carrière admirable

La carrière qui est très admirable en elle-même, c'est celle de l'institutrice. L'institutrice est la dépositaire du trésor des familles. Les enfants confiés à ses soins sont un dépôt sacré que la foi et l'honneur l'obligent à sauvegarder avec la plus maternelle sollicitude. Elle fait développer et fortifier les germes des vertus que la maman chrétienne a semés dans le jeune coeur de son enfant.

Les maints exemples journaliers, les moindres charités, les plus légères délicatesses, les infimes renoncements, jettent dans le coeur de l'enfant la semence de quelque bon principe, lequel peut rester momentanément incompris, mais qui germera plus tard et s'épanouira en riche moisson. L'institutrice, par sa mise extérieure, par sa conduite, par sa pureté et par sa force morale, elle doit rayonner la vérité et la vertu non seulement sur les âmes des élèves qui lui sont confiées, mais encore sur les autres âmes que Dieu a placées sur son chemin.

Madeleine LEBLANC,
Grade XII,
St-Louis, Sask.

TRIBUNE LIBRE

M. Bruno André Léveillé,
Ecole Provencher,
St-Boniface, Manitoba.

Je vous remercie pour votre charmante lettre. Je suis heureux d'apprendre que vous appréciez les programmes de télévision pour jeunes, en langue française.

Ils seront régulièrement à l'horaire du samedi après-midi. J'espère que vous continuerez à les regarder et que vous les aimerez, car ils sont spécialement présentés pour les jeunes Canadiens français comme vous.

Encore une fois, merci de votre intérêt. Il m'a fait plaisir que vous ayez écrit.

Sincèrement,
James R. Finlay,
Directeur pour la région des prairies.

TV pour jeunes

Le poste CBWT vient d'ajouter une heure de plus à son horaire en français pour jeunes le samedi après-midi. Les émissions commenceront à midi. Les nouveaux programmes sont "Arsène voyage" et "Rivière perdue". Début, le 19 juillet.



Les autorités des Soeurs Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. ont décidé, il y a trois ans, qu'il fallait porter remède au manque d'espace pour l'administration et les oeuvres de la congrégation à St-Boniface et prévoir l'expansion d'anciennes entreprises et la fondation de nouvelles. Le fruit de cette décision, la nouvelle maison-généralice, sera ouverte cette semaine. L'on voit sur la photo la T. R. Mère Générale et la Directrice des novices, devant le nouvel édifice. (Voir rapport en page 7) (Cliché Free Press)

Réunion interparoissiale à St-Alphonse pour étudier la réorganisation scolaire

(Spécial)

ST-ALPHONSE — Plus de 200 personnes se rendirent à St-Alphonse, Man., le vendredi soir 11 juillet, à une assemblée régionale organisée à l'intention des commissaires d'écoles et des contribuables. On y voyait des délégués de toutes les paroisses avoisinantes: Mariapolis, Swan Lake, Somerset et Bruxelles. On venait discuter de l'avenir des écoles sous contrôle des parents catholiques de la région, et notamment du besoin de regroupement des forces catholiques en vue des exigences nouvelles de l'éducation moderne.

La réunion avait été convoquée par M. A. Dumont, commissaire d'école de Mariapolis et membre de l'exécutif du Manitoba School Trustees Association. La séance fut présidée par M. R. Lemoine, de St-Alphonse, qui présenta un des orateurs invités, M. Murdoch R. McIvor, président du Manitoba School Trustees Association. M. McIvor venait saluer les commissaires d'écoles de la région, les assurer de la sympathie des membres de l'exécutif de leur association et les inviter à une collaboration toujours plus intense pour le bien-être de tous les enfants de la province.

A l'invitation de M. Lemoine, l'abbé Remi J. De Roo prit ensuite la direction de la réunion. Après un bref rappel des problèmes de l'heure et du besoin pour tous les parents et commissaires catholiques d'accepter résolument les grandes responsabilités qui les confrontent dans le domaine scolaire, l'abbé De Roo présenta l'orateur principal de la soirée, le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., rédacteur de **La Liberté et le Patriote**, et président du Comité de Recherches de la Conférence Catholique du Manitoba.

La conférence du R. P. Durocher porta sur les grands problèmes éducationnels auxquels les parents doivent faire face aujourd'hui.

(Suite à la sixième page)

Un record de 1957: 469,093 naissances

OTTAWA — Il est né près d'un bébé à la minute en 1957, révèle le Bureau fédéral de la statistique.

Dans un rapport préliminaire sur les statistiques de l'état civil, le Bureau précise que les naissances ont atteint le chiffre inégalé de 469,093, une augmentation de 18,354 en regard de 1956.

Les décès ont également atteint un chiffre sans précédent: 136,579, de 131,961 qu'ils avaient été l'année précédente. L'indice des décès, toutefois, n'a été que de 8.2 par 1,000 de population; il se révèle l'un des plus bas au monde.

Il s'est célébré, durant la même année, 136,186 mariages.

L'indice de natalité, qui était de 28.3 par 1,000 de population, ne le cède qu'à l'indice-record de 28.5 atteint en 1954.

Les bébés sont nés en nombre sans précédent dans les hôpitaux: la proportion est de 9 sur 10. Par ailleurs, le taux de la mortalité infantile a encore descendu, s'arrêtant à 31 par 1,000 de population.

Le Bureau a signalé que l'accroissement naturel, l'excédent des naissances sur les décès a été de 332,514.

Lourd impôt

La moitié des décès sont attribuables à des maladies du coeur et de la circulation du sang. Le cancer est responsable d'un sixième des morts et les accidents, d'environ 8 pour cent.

Les maladies cardiaques ont fait 38,278 victimes au Canada en 1957 comparativement à 36,576 en 1956; le cancer, 21,390 comparativement à 20,868 et les lésions vasculaires, 15,151 comparativement à 14,447.

Toutes les provinces, sauf l'Ile-du-Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan, ont enregistré un nombre sans précédent de naissances. L'Ontario et le Québec ont accumulé 62 pour cent des naissances.

Le taux des naissances a été le plus élevé à Terre-Neuve. Il a atteint 36 par mille habitants. L'Alberta vient ensuite avec 30.8, le Nouveau-Brunswick avec 30.1 et le Québec avec 29.8.

Le Bureau signale que 409,500 des 469,093 nouveau-nés ont vu le jour à l'hôpital. Avant la deuxième guerre, moins de 40 pour 100 des enfants canadiens naissaient à l'hôpital.

Les mariages sont passés de 132,713 en 1956 à 133,186 en 1957.

En 1946, les mariages avaient atteint un sommet de 137,398, puis avaient fléchi ensuite à 128,029 en 1955. Ils ont recommencé à augmenter depuis.

Depuis 1921, le taux des décès a baissé de 11.6 à 8.2. Si le taux n'avait pas changé, il y aurait eu 192,000 décès en 1957 au lieu de 136,579.

En 1957, 14,517 enfants âgés de moins d'un an sont morts, dont 9,478 avant d'atteindre quatre semaines.

L'influenza a fait 1,762 victimes en 1957 comparativement à 612 en 1956. Le taux des décès attribués à cette maladie a monté de 3.8 à 10.6. Le Bureau signale que cette hausse provient "probablement" de l'épidémie de grippe asiatique qui a sévi en 1957.

Cadeau des Etats-Unis à la France

PARIS — Le gouvernement américain a accepté de fournir à la France un moteur atomique de submersible, déclare aujourd'hui un porte-parole du général de Gaulle. Cet accord a été conclu, en fin de semaine dernière, entre le premier ministre de France et le secrétaire d'Etat Foster Dulles.

Selon les sources américaines, le réacteur atomique sera fourni en vertu du programme américain d'aide mutuelle et ne coûtera rien à la France.

Lettre de Paris

Après le tremblement de terre politique

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

D'un geste nerveux, P. H. Teitgen secoua la cendre de sa cigarette; il lança une bouffée de fumée vers le plafond et de sa voix sourde, un peu rauque, il laissa tomber sarcastique: "Et vous mettrez sur vos affiches: Démocratie chrétienne, entrée libre!". Détendu, souriant, Georges Bidault répondit: "Voilà en effet un excellent slogan publicitaire, que je serais tenté d'adopter . . .". Les deux hommes discutaient de l'appel lancé le 13 juin par M. Bidault en faveur de la constitution d'un vaste mouvement national de démocratie chrétienne. L'un ou l'autre appartiennent au Mouvement républicain populaire, fondé d'ailleurs par M. Bidault, et dont M. Teitgen fut président avant M. Pflimlin.

De l'avis de M. Bidault, le tremblement de terre politique du 13 mai a frappé d'un discrédit mortel les partis et les formations politiques de la IVe République. Il importe de combler au plus tôt le vide ainsi créé dans la vie nationale, qui ne saurait subsister sans de nouvelles structures politiques. En outre, pense M. Bidault, de graves problèmes se poseront à l'échéance des six mois de pleins pouvoirs accordés au général de Gaulle: l'entrée en vigueur d'une constitution rénovée, l'élection d'un nouveau parlement, l'accession probable du général aux fonctions de président de la République, exigeront la mise en place d'un nouveau personnel politique capable de poursuivre avec enthousiasme et compétence l'oeuvre immense de redressement et d'épanouissement entreprise par le gouvernement actuel, au cas où l'oeuvre du général serait couronnée de succès. Mais, dans le cas contraire, des équipes de relève devraient être prêtes à faire face à de dangereuses tentatives du type Front populaire.

• • •

M. Bidault, donc, est convaincu que les partis anciens éparpillés et déchirés — à commencer par le M.R.P. — doivent se fondre dans des groupements plus larges, animés par quelques idées maîtresses, simples et claires. Il ne s'agit pas, a-t-il précisé, d'ajouter une couleur supplémentaire à un arc-en-ciel déjà suffisamment bariolé; mais "d'assembler dans une formation neuve, des hommes qui ont au coeur l'amour de la liberté, la haine du joug totalitaire, la volonté de l'ordre et du travail bien fait, la passion de la justice sociale, le désir de construire l'Europe pour qu'elle soit dans la fraternité des partis un élément essentiel d'un univers pacifié . . ."

C'est ainsi que le président d'honneur du M.R.P. a choisi de créer un mouvement de démocratie chrétienne largement ouvert, analogue au parti social chrétien de Belgique, à la C.D.U. allemande ou à la démocratie chrétienne italienne.

Dire qu'une telle intiative a rempli d'enthousiasme le M.R.P. serait trahir la vérité. Il y a, depuis longtemps, discordance politique entre M. Bidault et la majorité des républicains populaires. Ceux-ci, on s'en souvient, l'ont même empêché de briguer la succession de M. Félix Gaillard, lors de la crise qui déclencha finalement le coup d'éclat du 13 mai à Alger.

S'il existe entre M. Bidault et le M.R.P. un accord sur le fond et sur les objectifs, il y a sans contexte, outre une incompatibilité d'humeur foncière, des divergences de vues sur les méthodes et les moyens. Le M.R.P. s'est peu à peu enfermé dans un monolithisme légèrement teinté de sectarisme; M. Bidault propose d'ouvrir toutes grandes les portes de la nouvelle démocratie chrétienne, et de "ne rejeter personne pour motif d'erreur récente, ni pour motif d'erreur ancienne".

M. Teitgen est contre cette formule de l'entrée libre, et

(Suite à la troisième page)

Réponse négative d'Ottawa touchant les prestations

QUEBEC — Il est impossible de prolonger davantage la période de versement des prestations supplémentaires d'assurance-chômage, vient de faire savoir le premier ministre Diefenbaker au maire Wilfrid Hamel.

Le maire a rendu public le contenu d'une lettre du premier ministre en réponse à un télégramme qu'il lui adressait le 30 juin pour réclamer une nouvelle extension des bénéfices supplémentaires en faveur des nombreux chômeurs de la région dans un pressant besoin.

L'automne dernier, le gouvernement fédéral avait prolongé de deux mois la période déjà prévue pour le versement des prestations supplémentaires. Celles-ci sont payables lorsque la période de paiement des prestations régulières est terminée.

Le premier ministre dit que lui et ses collègues ont étudié la question avec le plus grand soin pour en arriver à la conclusion qu'après le prolongement déjà accordé il n'y a pas lieu d'en accorder un autre.

Les droits des parents dans l'éducation

PARIS — L'Union internationale pour la Liberté de l'Enseignement organisera, le 12 octobre 1958, une journée mondiale afin de rappeler, à l'occasion du Xe anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, le vote de l'article 26 qui stipule: "Les parents ont par priorité le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants". Des manifestations seront organisées dans les pays suivants: Allemagne, Angleterre, Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Ceylan, Chili, Colombie, Costa-Rica, Cuba, République Dominicaine, Equateur, Liban, Macao, Mexique, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Portugal, Suisse, Syrie, Thaïlande, Turquie, Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.

Congrès ambulant des coopérateurs

(Dernière heure)

REGINA — Depuis le lundi 14 juillet, trente-cinq chefs des coopérateurs de langue française du Canada tiennent leur deuxième congrès national "ambulant" dans la province. Il y a 14 délégués du Québec, 9 du Manitoba et 12 de la Saskatchewan. L'itinéraire du congrès comprend quatre ou cinq arrêts par jour dans différents centres. Les 14, 15 et 16 juillet ont été consacrés à des visites dans les diocèses de Régina et de Gravelbourg. Les 17 et 18 verront le groupe dans le nord, à partir de Saskatoon jusqu'à Prince-Albert. Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, fait partie du congrès et en fera un rapport dans la prochaine édition du journal.

Le marché européen de pétrole en désarroi

LONDRES — La nouvelle du coup d'état des éléments pronassériens en Irak a provoqué une véritable consternation dans les milieux pétroliers internationaux de Londres.

Cet événement imprévu, fait-on remarquer dans les milieux pétroliers, se produit au moment même où l'Iraq Petroleum Co., qui a la concession pétrolière en Irak, a conclu une série de négociations avec le gouvernement de Bagdad sur une révision de la concession.

Si le coup d'état réussit, il est certain que le nouveau régime pronassérien fera peser une nouvelle menace grave sur les approvisionnements en pétrole de l'Europe occidentale, estime-t-on dans les milieux pétroliers. Ce sera le premier pays producteur important de pétrole.

Contrôle par Nasser

Le Moyen-Orient passera ainsi sous le contrôle du président Nasser. Les pipelines par lesquels le pétrole irakien est acheminé sur la Méditerranée orientale sont déjà largement sous son contrôle, depuis la création de la République arabe unie de la Syrie et de l'Egypte.

Rappelons que le capital de l'IPC, compagnie internationale à gestion britannique, se répartit comme suit: française des pétroles 23.75 pour cent; British Petroleum 23.75 pour cent; Royal-Dutch Shell, compagnie anglo-hollandaise dans laquelle la France possède une participation importante 23.75 pour cent; Near East Development (groupe américain) 23.75 pour cent. Le reliquat de 5 pour cent appartient à "Participation and Investment", ou plus exactement aux héritiers de Goulbenkian, qui avait originellement négocié la concession.

Indiens opposés au don d'une île à la princesse Margaret

VICTORIA — Ce serait une disgrâce pour le gouvernement que de donner à la princesse Margaret ce qu'il ne possède pas, a déclaré M. Andy Paull, président de l'Association des Indiens de l'Amérique du Nord.

Il a ajouté que l'Ile de la Colombie-Britannique que la province se propose de donner à la princesse appartient aux Indiens. Il a fait parvenir un télégramme au premier ministre Diefenbaker lui demandant de prier la princesse de ne pas accepter l'île.

Une nouvelle encyclique "La religion et la paix"

CITE DU VATICAN — Dans l'encyclique "Meminisse Juvant", qui a été publiée le 15 juillet, le Pape, considérant que la paix n'est pas encore revenue parmi les peuples, parce que la loi de Dieu est ignorée ou supprimée dans trop de parties du monde et que l'Eglise est persécutée, adresse un appel aux hommes pour qu'ils reviennent aux préceptes du christianisme et il engage les fidèles à adresser des prières à la Vierge pour le relèvement de la société humaine.

"Germes de discorde"

Après avoir rappelé que chaque fois que des dangers ont menacé le peuple chrétien ou le monde, il a toujours exhorté les hommes à la paix et à chercher la voie d'un accord mutuel dans la vérité, dans la justice et dans l'amour, Pie XII déclare: "Au moment présent, si la guerre a cessé entre les peuples, la juste paix ne règne pas pour autant et les hommes ne voient pas se consolider une entente fraternelle. Des germes de discorde latents serpentent, qui de temps en temps, se manifestent de façon menaçante et qui suscitent l'angoisse, d'autant plus que les armes épouvantables découvertes par l'esprit humain, sont si puissantes qu'elles submergeraient dans une extermination universelle non seulement les vainqueurs, mais les vaincus et l'humanité toute entière."

Refinancement de cinq Emprunts de la Victoire

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a lancé lundi soir la plus vaste opération financière dans toute l'histoire du pays, en invitant les détenteurs d'une somme de $6,416,000,000 en obligations de la Victoire à échanger ces obligations pour des nouvelles, portant un intérêt supérieur.

Le but de cette opération, comme l'a déclaré le ministre des Finances, l'hon. Donald Fleming, est de faire disparaître l'incertitude créée par "cette énorme masse" d'obligations de la Victoire "suspendue" au-dessus du marché des obligations.

Ces obligations, qui représentent environ 60 pour cent de la dette nationale nette, arrivent à l'échéance au cours des huit prochaines années. La proximité et l'importance de ces échéances commençait à nuire à la vente d'obligations à court terme.

Le projet, gardé secret jusqu'au moment où il fut annoncé au pays, consiste à lancer un "emprunt de convertissement" qui remplacera la dette des obligations de la Victoire par une série d'émissions d'obligations à échéances diverses.

La coopération reste limitée aux problèmes de défense

MONTREAL (La Presse) — Le seul bénéfice tangible de la visite du président Eisenhower au Canada est l'entente intervenue sur la question de l'organisation défensive de l'Amérique du Nord. Un comité gouvernemental de défense continentale sera créé; il groupera des membres des cabinets des deux pays; sa fonction sera de faciliter les possibilités de consultation entre les deux pays, au plus haut échelon, pour tout ce qui regarde l'adoption des mesures d'intérêt commun qu'exigera leur sécurité.

On savait déjà que sur ce chapitre de la collaboration canado-américaine l'accord se fait aisément. Les Etats-Unis ont un pressant besoin du concours du Canada pour une bonne part des dispositifs de protection qu'ils jugent nécessaires pour se mettre à l'abri d'attaques soudaines. Cette nécessité prête un ton conciliant à toutes les négociations ouvertes avec le gouvernement canadien sur ce sujet.

Malheureusement, comme l'a souligné l'ancien ministre des Affaires extérieures, l'hon. M. Pearson, et comme le constate son successeur, l'hon. Sidney Smith, les dispositions ne sont plus les mêmes quand il s'agit des problèmes économiques et commerciaux. Sur ce point les déclarations de M. Eisenhower équivalent à une fin de non recevoir opposée aux plaintes formulées plusieurs fois par les Canadiens. Le président a fait appel à la compréhension des membres des deux Chambres du Parlement d'Ottawa, mais sans reconnaître que nos doléances ont des fondements sérieux.

Peut-être fallait-il s'attendre à cette attitude, au fond. Le chef d'Etat de la grande République a simplement repris à son compte le point de vue de la majorité des membres du Congrès de Washington, sur lesquels il n'a pas d'influence directe et qui semblent bien lents à prendre conscience des revendications du Canada. Lui-même a déclaré qu'il ne doit jamais y avoir de dernier mot entre amis et que la porte doit rester toujours ouverte aux consultations. Le gouvernement canadien constate qu'il ne sera pas facile d'obtenir les satisfactions désirées. Il lui reste à poursuivre ses efforts, dans l'espoir que le sentiment de vague inquiétude éveillé aux Etats-Unis par la tension évidente ces années-ci entre les deux serve à prêter plus de force à nos représentations.

Appel aux cinéastes

On recevrait avec reconnaissance des bouts de film en couleurs, grandeur 16 millimètres, ayant été pris lors de l'arrivée de La Vérendrye, près du pont Norwood, pendant les fêtes jubilaires de St-Boniface. Tél.: M. Lambert, GLobe 2-4536.

Affiches bilingues dans la paroisse natale de Laurier

OTTAWA (Le Droit, par Gérard Morin) — La paroisse natale de sir Wilfrid Laurier, St-Lin, est maintenant dotée d'affiches publicitaires bilingues et proprement rédigées, pour avertir les touristes des deux langues que l'on peut voir la maison où est né l'un des plus grands hommes de l'histoire du Canada.

Le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, dont dépendent les monuments et lieux historiques, vient d'apposer ces affiches.

A l'invitation du député, le ministre, M. Alvin Hamilton, et son sous-ministre, M. Ernest Côté, se sont rendus sur les lieux, tant pour voir la maison Laurier que pour vérifier l'incongruité des anciennes affiches qui dataient de 1938, bien avant la création du ministère actuel.

Les nouvelles affiches, à l'entrée et à la sortie du village de St-Lin, dans le comté provincial de l'Assomption, diocèse de Nicolet, se lisent maintenant comme suit: "Canada — Parc historique national — Place natale de sir Wilfrid Laurier — 3,000 feet — pieds — et en anglais: "Laurier's Birthplace — National Historic Park".

L'ancienne affiche, apposée par des fonctionnaires sans doute distraits ou négligents, se lisait malheureusement comme suit, dans un bilinguisme assez barbare: "Canada — Parc historique national — Laurier's Birthplace — National Historic Park — 3,000 feet."

Finissants (de 1957 et 1958) en sixième année du Jardin de l'Enfance Langevin: 1ère rangée, de gauche à droite, R. Dumesnil, A. Duclos, L. Prévost, G. Cormier, R. Poirier, P. Savoie, E. Joyal, M. Gauthier; 2e rangée, A. Guénette, T. Ewen, F. Colette, R. Duclos, G. Wilcott, R. Fourneau, W. Richardson, E. Dumaine, L. Fillion; 3e rangée, J. Fontaine, D. Fluet, C. Guardin, R. Frey, P. Verrier, L. Desrochers, F. Goulet, G. Jubinville, D. Boivin. Le Jardin de l'Enfance Langevin reprendra, en septembre prochain, le cours préparatoire pour garçons de 5 ans n'ayant pas l'âge voulu pour le grade I. Les parents qui désirent placer leur enfant sont priés de nous en informer le plus tôt possible: Jardin de l'Enfance Langevin, 210, rue Masson, St-Boniface.

Publication d'un code catholique pour la radio et la télévision

FRIBOURG, Suisse — L'Association catholique internationale pour la radio et la télévision a publié pour les parents et les instituteurs un code concernant la télévision et les enfants.

Le code, qui a été officiellement porté à l'attention de Sa Sainteté Pie XII, aura vraisemblablement une influence considérable sur le public, même au-delà des cercles catholiques. Ainsi, la Commission suisse de la Télévision, organisme fédéral groupant des représentants de plusieurs religions, en a fait imprimer un exemplaire pour chacun de ses membres. Le code écrit en français a été traduit en plusieurs langues.

Tous ceux qui sont responsables de l'éducation des jeunes sont susceptibles de s'intéresser vivement à ce code.

Divers aspects traités

Il renferme des sections où l'on traite de l'aspect d'information et de l'aspect récréatif de la télévision, où il est question de problèmes comme celui de l'âge minimum des téléspectateurs, du temps maximum à allouer aux jeunes pour regarder la télévision, des meilleures conditions qui doivent prévaloir pour profiter de la télévision et enfin du rôle des parents en ce domaine.

Le code commence par prévenir les éducateurs qu'il est mauvais d'être rigidement pour ou contre la télévision. Il faut intégrer cette nouvelle invention avec les autres facteurs d'éducation. Son influence sera bonne ou mauvaise selon l'usage que l'on en fera.

Le code rappelle que les enfants ne doivent pas avoir dans la télévision une image du monde. Elle ne représente qu'un certain nombre d'images du monde et de l'humanité.

"Le monde de la télévision, y lit-on, ne remplacera jamais le monde du toucher, de la vue, le sentiment de la souffrance ... mais l'écran de télévision jouera loyalement son rôle si, par la qualité même de ses images, il stimule le désir du savoir ainsi que le désir de se conduire comme un homme dans un monde réel."

Les enfants

Les auteurs du code considèrent qu'il est difficile de déterminer un âge minimum pour les téléspectateurs, mais ils sont d'avis que cet âge doit être supérieur à celui fixé pour l'audition des émissions de radio.

Il importe surtout de ne pas laisser seul devant l'écran, le jeune enfant qui commence à regarder la télévision. Les parents ou les professeurs doivent les accompagner pour les aider à devenir de "bons" spectateurs, des spectateurs sensibles, capables de réactions adéquates et de discernement.

Toutes les émissions "d'horreur" doivent être interdites à tous les âges, mais spécialement dans la tendre enfance et la période de l'adolescence alors que les enfants sont particulièrement impressionnables.

On souligne que les enfants doivent acquérir la conviction que toutes les émissions de télévision ne conviennent pas à tous les membres de la famille.

Place limitée

La télévision ne doit pas envahir la vie complètement. Pour tirer le maximum d'avantages du caractère éducationnel et récréatif de la télévision, il ne serait pas bon de consacrer une trop grande place à ce moyen de distraction. Il s'agit de lui donner la place qui lui revient sans plus.

Toujours selon le code, on ne peut calculer de façon trop mathématique le temps qui peut être consacré chaque jour à la télévision, mais en général, les enfants de moins de neuf ans ne devraient pas passer plus d'une demi-heure devant le petit écran. Pour les enfants de plus de 9 ans, il faudrait une période maximum de deux heures.

Rôle critique

Les auteurs du code rappellent au public que les réalisateurs sont plus sensibles que les gens ne le croient à la critique.

"Considérez-vous comme les collaborateurs des réalisateurs, leurs conseillers. Faites-leur connaître vos opinions, non seulement vos récriminations mais vos félicitations ..."

Le code demande aux parents de faire pression auprès des responsables de l'élaboration des programmes de télévision pour qu'ils tiennent compte du fait que la télévision s'adresse principalement aux familles.

Les parents doivent réclamer une programmation accordant la place qui leur revient aux émissions documentaires, aux émissions d'information et aux spectacles récréatifs.

Ils doivent demander pour leurs enfants des émissions faisant appel à l'exercice des facultés intellectuelles et à l'imagination plutôt que des émissions qui favorisent la passivité de l'enfant.

"Réclamez des horaires qui se conforment au rythme de la vie familiale", conclut le code. "Demandez que les émissions pour enfants soient transmises avant l'heure normale du coucher."

Le Manitoba est la quatrième province industrielle du pays

MONTREAL — Après avoir examiné brièvement la situation économique de la Prairie, le bulletin de juin de la Banque Canadienne Nationale aborde l'étude de la province du Manitoba. Couvrant 6.6 pour cent de la superficie du pays, cette province a une population de 860,000 habitants, dont près de la moitié est concentrée dans le centre métropolitain de Winnipeg.

Le Manitoba ne manque pas de ressources hydrauliques, surtout sur le Nelson et le Churchill. Cependant, une grande partie des besoins énergétiques sont actuellement satisfaits par le pétrole, bien que la province doive importer la moitié de sa consommation. Le gaz naturel, en provenance de l'Alberta, est appelé à jouer un rôle important dans le développement et la diversification de l'industrie.

Les revenus personnels de la population approchaient $1,100 millions en 1956, soit une augmentation de 40 pour cent par rapport à 1950. Quant au revenu per capita, il demeure moins élevé que dans l'ensemble du pays. Ne tenant compte que des principales exploitations, la production brute se répartissait comme suit en 1956 (en millions de dollars): manufacture 676, construction 494.3, agriculture 243 et minéraux 66.7.

Les pêcheries touchaient $6,146,761 en 1956. Les prises étaient en majeure partie expédiées dans les autres provinces ou aux Etats-Unis. Winnipeg est le plus important centre de mise en conserve du poisson dans l'Ouest canadien. Près de la moitié de la superficie du Manitoba est couverte de forêts, dont une faible partie est présentement exploitée. En 1956, les produits forestiers rapportaient $22,838,000. La province importe la moitié de son bois de charpente et l'industrie des pâtes et papiers y est peu développée.

Le bulletin signale que le Manitoba occupe le 8ème rang au Canada quant à la production minérale. Il fournit des métaux comme le cuivre, le nickel, le zinc, l'or et l'argent, des minéraux industriels comme le gypse et le sel et des matériaux de construction comme le ciment. Le pétrole est exploité depuis 1953 dans la région de Virden, au sud-ouest de la province. La production minérale touchait $67,693,586 en 1956, à comparer avec $35 millions en 1954 et $4.2 millions en 1928.

Rôle de l'agriculture

En 1956, le Manitoba comptait 49,201 fermes qui avaient une production d'une valeur brute de $295,585,000 répartie comme suit (en millions de dollars): grandes cultures 189.2, animaux de ferme 42.3, produits laitiers 27.5, volaille 23.6, produits maraîchers 7.3, le reste étant fourni par les animaux à fourrure, les graines fourragères, le miel, la cire et la laine. L'agriculture occupe encore une place prépondérante dans l'économie du Manitoba, sinon quant aux revenus qu'elle rapporte, du moins quant au nombre de personnes qui s'y adonnent. Elle emploie près de 25 pour cent de la main-d'oeuvre, à comparer avec 16 pour cent dans l'ensemble du pays.

Alors que le nombre des habitants du Manitoba augmentait de 21 pour cent entre 1931 et 1955, celui des travailleurs agricoles diminuait de près de moitié. Cette régression est évidemment le résultat de la mécanisation. Si l'on a observé une baisse de 20 pour cent dans les emblavures depuis 25 ans, par contre les récoltes d'orge, de graines de lin, de foin et de légumes ont augmenté et de nouvelles cultures ont été introduites. L'élevage a fait des progrès considérables, car le Manitoba a de bons pâturages et possède à Winnipeg d'excellentes conserveries. Même si la situation de l'agriculture s'est améliorée, le revenu net des fermes a diminué depuis 10 ans.

60,000 ouvriers

Le bulletin de la Banque Canadienne Nationale réfère, en conclusion, au progrès industriel de la province. En 1957, la valeur brute de la production manufacturière se chiffrait par $705 millions, à rapprocher de $350 millions en 1946. Quelque 60,000 ouvriers touchaient $139,600,000 en salaires. Les principales industries étaient les suivantes, par ordre d'importance de la production (en millions de dollars): alimentation et breuvages 249.6, produits du fer et de l'acier 100.7, produits du pétrole 59.9, matériel roulant 50, vêtement 47.9.

Le Manitoba est la quatrième province industrielle du pays et fournit la moitié de la valeur brute de la production manufacturière de la Prairie. Quatre-vingt pour cent des industries de la province sont concentrées dans le Winnipeg métropolitain.

Progrès réalisés par la JOC canadienne

QUEBEC — La Jeunesse ouvrière catholique du Canada français est très satisfaite, en général, des réalisations des douze derniers mois et voit la prochaine année d'un très bon oeil.

C'est du moins l'impression très nette qu'a laissée une conférence de presse au centre de la JOC nationale, rue St-Denis. Et pourquoi les dirigeants ne seraient-ils pas satisfaits quand le nombre des membres augmente, quand des enquêtes frutueuses ont été menées, quand un manifeste est en voie de préparation, quand le public semble apprécier de plus en plus l'oeuvre de ce mouvement et quand on sait que la métropole sera le site, en février prochain, d'une conférence groupant les mouvements jocistes du continent nord-américain, conférence où sera traité le rôle de la femme dans la société.

Même si la JOC nationale ne compte que 3,500 garçons et filles environ, ce chiffre comporte une hausse sur l'année dernière (pour la première fois depuis la fin de la guerre) et il reste que quelque 50,000 jeunes ont participé à l'action du mouvement au cours de l'année écoulée.

Une enquête importante

L'action du mouvement jociste se fait sentir, par exemple, auprès des Associations de jeunes chômeurs qui ont groupé dans la province de Québec, au cours de l'hiver dernier, un total de 2,241 jeunes sans travail. Une soixantaine de jocistes ont travaillé activement au sein de ces associations, mais, depuis, 211 jeunes ont adhéré au mouvement ou suivent d'une façon régulière l'activité de la JOC.

Ces associations de jeunes chômeurs, qui ont soulevé l'intérêt de tous les médiums de publicité et grâce auxquelles toute la population a ainsi été mise au fait de la situation déplorable des jeunes travailleurs, a également permis à la JOC de mener auprès de 1,100 garçons sans travail de 15 villes de la province une enquête révélatrice.

La compilation des réponses de ces 1,100 jeunes travailleurs a permis de constater que près de la moitié d'entre eux ont dû discontinuer leurs études pour aider leurs parents.

Niveau scolaire

La moyenne d'enfants par famille, a-t-on signalé, s'établit chez les jeunes chômeurs à 6.8 enfants et les chefs de ces familles gagnent, en moyenne, $61.63. Ce qui explique que le niveau scolaire moyen de ces jeunes, qui ont commencé à travailler vers l'âge de 15 ans, soit la 7e année.

Au mois de février dernier, ces 1,100 jeunes gens chômaient depuis 4.6 mois en moyenne et 4 sur 5 avaient été congédiés. Ils avaient perdu à cette date près de $900,000, leurs salaires moyens étant de $44 par semaine.

L'enquête a également révélé que seulement 20.5 p. cent d'entre eux avaient appris ou commencé à apprendre un métier dans une école avant de commencer à travailler. Plus de la moitié des jeunes interrogés ont déclaré n'avoir pas eu la chance d'apprendre un métier et 97.5 p. cent des sans métiers aimeraient bien aujourd'hui en posséder un. La même proportion de jeunes chômeurs se soumettraient très volontiers à un test d'orientation professionnelle.

Demande aux syndicats

Au cours de la session intensive de la JOC tenue dernièrement à Alma, dans la région du Lac St-Jean, les délégués, en étudiant ce problème des jeunes travailleurs, ont demandé aux unions ouvrières d'étudier leurs difficultés et d'inclure dans leurs mémoires des solutions techniques à ces problèmes.

La JOC canadienne a à son actif de nombreuses réalisations tant sur le plan national que sur le plan international, réalisations qu'il serait trop long d'énumérer ici. Il est à signaler cependant que le service de préparation au mariage de la JOC a atteint l'an dernier quelque 10,000 fiancés.

Ecole de formation

De nombreux diocèses, semble-t-il, demandent actuellement à la JOC nationale de les aider à mettre sur pied des sections jocistes dans ces régions. La JOC étudie donc actuellement la possibilité d'organiser une "école de formation" pour les missionnaires jocistes, appelés à se rendre dans ces diocèses pour organiser le mouvement. De telles écoles existent aux Etats-Unis et en Angleterre.

La JOC prépare aussi un manifeste qui sera rendu public à l'automne et qui promet de faire une étude sérieuse de la situation de la jeunesse ouvrière et de ses difficultés.

Critiques du pavillon canadien de Bruxelles

QUEBEC — M. Georges Bray, président de la Chambre de commerce de Québec, de retour d'un voyage en Europe avec un groupe de 70 hommes d'affaires de la vieille capitale, s'est dit désappointé par le pavillon canadien à la Foire internationale de Bruxelles.

"Comme Canadien, a dit M. Bray, j'aurais bien aimé affirmer que notre pavillon est le plus beau; dans les circonstances, il faudrait se contenter de bien peu.

"On a beau dire et beau faire, déclare M. Bray, c'est toujours la première impression qui compte et quand les 70 délégués en eurent fait le tour, ce fut un soupir de désappointement général.

"On m'a dit que ce pavillon a coûté un montant minime. Pourquoi, alors, n'avoir pas construit plus petit et présenté quelque chose de bien fait, à la mesure de notre taille, plutôt que de jeter de la poudre aux yeux?

"Sauf quelques aperçus, que nous devions d'ailleurs chercher, a dit encore M. Bray, on se demande si notre pavillon ne veut pas surtout montrer ce que nous étions il y a 25 ans."

Une chose a particulièrement frappé M. Bray et les membres du groupe canadien. C'est l'exposition en miniature d'une rue canadienne, portant le nom de "Main Street" ("Rue principale") et dont les maisons sont celles des plus vieux villages de Québec. Sans compter que la délégation de la Chambre de commerce a remarqué que le pavillon canadien ne montre presque rien de la province de Québec.

"Des industriels français m'ont assuré qu'ils ont apprécié davantage l'exposition de la province de Québec tenue au Louvre à Paris, au début de l'année, que le pavillon canadien à la foire de Bruxelles," a affirmé M. Bray.

Ecoulement d'une partie de notre surplus de blé

WINNIPEG — L'augmentation des ventes de blé canadien à l'étranger produirait un effet bienfaisant en dégonflant les surplus de blé sur les fermes canadiennes à la fin de la campagne actuelle, a déclaré un représentant officiel du marché des grains.

Ce porte-parole a dit que les stocks de grains de toutes sortes sur les fermes seraient d'environ 200,000,000 de boisseaux de moins que les 584,000,000 de boisseaux emmagasinés l'an dernier. Ce total comprend 319,200,000 boisseaux de blé.

La capacité du réseau d'emmagasinage et de transport du grain au marché, silos, terminus et wagons de chemins de fer, était utilisée au maximum à la fin de la récolte 1956-1957. Les approvisionnements, dans les silos ou en transit, atteignaient 407,500,000 boisseaux de blé.

"Les silos seront passablement remplis de nouveau", a dit le porte-parole.

Le 31 juillet dernier, le Canada avait un total de 273,000,000 de boisseaux de blé sur les fermes, en transit et dans le réseau des silos. La nouvelle récolte a porté ces approvisionnements à 1,000,000,000 de boisseaux.

Deux facteurs

Deux facteurs principaux détermineront le niveau du surplus: ce sont les quantités expédiées dans les quatre dernières semaines de la récolte et la quantité que les cultivateurs retiendront pour parer à une rareté prévue d'aliments pour les bestiaux, par suite de la sécheresse qui a sévi cet été dans les prairies.

Au 2 juillet, les cultivateurs avaient expédié 306,200,000 boisseaux de blé, à comparer à 305,000,000 de boisseaux pour la période correspondante l'année dernière.

Objectif en vue

L'objectif d'exportation de 300,000,000 de boisseaux, cette année, est en vue. L'an dernier, le total fut de 262,000,000 de boisseaux.

L'aide aux pays sous-développés, en vertu du plan Colombo, a été augmentée. Des 260,000,000 de boisseaux de blé expédiés cette année, 31,000,000 de boisseaux ont été exportés en vertu de ce plan, à comparer à 1,500,000 boisseaux l'an dernier.

Les pays situés derrière le rideau de fer ont acheté approximativement la même quantité de blé que l'an dernier, alors que la Pologne avait acheté 9,500,000 boisseaux. De la récolte actuelle, la Russie a pris 11,313,889 boisseaux de blé, la Pologne 1,443,680 boisseaux et la Chine communiste 1,648,000 boisseaux.

Royaume mis en vente à Londres par son monarque

LONDRES — Sa Majesté le roi John Gawsworth vient de décider que le prix qu'il avait mis à sa couronne était vraiment dérisoire, d'autant plus qu'il avait dû s'assurer les services d'une secrétaire pour répondre à toutes les lettres reçues la semaine dernière.

L'on dit qu'une somme aussi élevée de $280,000 avait été offerte pour ce royaume, pour lequel Gawsworth n'avait d'abord demandé que $2,940. Celui-ci est "roi" de Redonda, un îlot assez rocailleux de la mer des Caraïbes. Avec son titre, il offrait en vente les prérogatives royales d'investir des titres de noblesse.

"Même en ce siècle démocratique, des centaines de personnes sont prêtes à verser une fortune pour acquérir des droits royaux," dit-il. La plupart de ces offres proviennent d'hommes d'affaires, d'officiers de marine, de ménagères et de vedettes féminines américaines.

La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Moncton gagne son point

Après avoir réclamé pendant longtemps un poste de télévision française, les Acadiens auront enfin le leur. A une question que M. H. J. Michaud, député libéral de Kent, au Nouveau-Brunswick, lui posait, l'honorable George C. Nowlan, ministre du Revenu national, de qui relève Radio-Canada, a répondu que Radio-Canada terminait, en ce moment, des études techniques relatives à l'établissement d'une station de télévision française à Moncton et que tout laissait prévoir que, à la fin de l'année ou au début de l'an prochain, une station de télévision française fonctionnerait à Moncton.

Cette nouvelle cause naturellement une grande joie parmi la population acadienne du Nouveau-Brunswick, qui constitue quelque 40 pour cent de la population totale de la province. La radio française a déjà beaucoup aidé les Acadiens à se développer dans le sens de leur culture française. La télévision française y contribuera maintenant. Il ne s'agit pas sans doute ici de faire le partage des mérites de l'une et de l'autre. La radio et la télévision possèdent chacune les leurs. Toutefois, il faut bien reconnaître que la télévision, qui s'adresse à la fois aux yeux et à l'oreille, rendra d'immenses services aux Acadiens, désireux de conserver leur langue, leur esprit et leur culture propres.

Tous les groupes français habitant en dehors de la province de Québec partagent la joie que les Acadiens ont éprouvée en apprenant de l'honorable M. Nowlan que Moncton aura enfin son poste de télévision française et que celui-ci fonctionnera dès la fin de 1958 ou dès le commencement de 1959. L'établissement du poste d'Ottawa fut le premier à donner la télévision française aux Canadiens de langue française qui vivent dans les provinces anglo-canadiennes. Celui de Moncton sera le deuxième. Plusieurs postes privés, cependant, les desservaient déjà partiellement. En Ontario, par exemple, CFCL-TV, de Timmins, diffuse plusieurs heures d'émissions françaises chaque semaine, grâce aux kinés ou films que lui envoie Radio-Canada. A Sudbury, CKSO-TV donne cette année quelques heures de français par semaine. Dans l'Ouest, à Winnipeg, CBWT-TV offre, chaque semaine, quatre à cinq heures d'émissions françaises.

Il reste encore beaucoup à faire pour mettre la télévision française à la portée de tous les principaux groupes de Canadiens français habitant les provinces anglo-canadiennes. Mais Rome ne s'est pas bâtie en un jour. Le réseau français de télévision se développe progressivement en dehors du Québec. Avec de la ténacité et de la persévérance, les Canadiens français des provinces anglo-canadiennes finiront par gagner leur point.

Lors des deux dernières élections générales tenues au Canada, certaines gens prétendaient que l'arrivée de M. Diefenbaker au pouvoir constituerait un recul pour la langue française. Tout le contraire se produit. La langue française a pris, depuis, un essor inconnu jusqu'alors. Nous aurons bientôt l'interprétation simultanée à la Chambre des communes, que le gouvernement précédent n'a cessé de refuser. Ces mesures sonnent le glas d'un mythe vivace au pays du Québec. Il faut s'en réjouir.

Camille L'HEUREUX
(Le Droit)

Billet du vendredi

Jean Béraud raconte l'histoire du théâtre au Canada français

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le romancier anglais Charles Dickens séjourna quelque temps à Montréal, en 1842. Il arrivait des Etats-Unis, non pas d'une tournée de conférences, mais de lectures d'extraits de ses oeuvres. Agé de trente ans, il était déjà célèbre. Dans la métropole canadienne, les officiers des "Coldstream Guards", qui s'intéressaient au théâtre et en avaient peu pour se distraire, l'invitèrent à en parler chez eux en leur donnant des conseils. Or, l'écrivain avait depuis son enfance l'envie de jouer la comédie. L'occasion lui paraissant excellente, et se prenant au jeu, il monta sur les planches au théâtre Royal, interprétant le premier rôle de trois pièces données sous sa direction: "A Roland for an Oliver". "Past two o'clock in the Morning", interlude adapté du français: "High Life Below Stairs" et "Deaf as a Post", farce. Il avait comme protagonistes, du côté des hommes, le comte de Mulgrave, l'hon. P. Methuen, les capitaines Granville, Torrens, Willoughby, le docteur Griffin. Pour la première fois dans l'histoire du théâtre à Montréal, des femmes parurent aussi en scène. Le mercredi soir, des amateurs: Mme Charles Dickens elle-même (Catherine Hogarth), Mmes Torrens et Perry, Mlle Ermatinger; le samedi, des actrices professionnelles: Mmes A.-W. Penson, Brown, Henry, Mlle Heathe.

• • •

La soirée du mercredi était d'ordre privé, le public n'y étant pas admis, et c'est pourquoi l'on répéta le samedi pour une assistance payante, avec modifications dans la distribution des rôles féminins. Dans une lettre du 26 mai, Dickens note que la population de Montréal est fort susceptible, et c'est pour ne la point mécontenter qu'on répéta à trois jours d'intervalle. A l'époque, il n'était pas question de jouer chaque soir. Mais le programme de la première représentation annonce qu'elle aura lieu au théâtre **Quee's**, lequel n'existait pas. On l'inventa pour la circonstance, afin de détourner l'attention du théâtre Royal, où toutes les places étaient retenues par officiers et soldats de la garnison, leurs femmes, leurs amis, lesquels formaient une assistance de cinq à six cents personnes. La nouvelle avait transpiré que Dickens monterait en scène et personne de l'élite d'alors ne voulait manquer le spectacle. La première représentation couronnée de succès, il y eut reprise le samedi soir. Le théâtre Royal existait depuis 1825, rue Saint-Paul, sur le site actuel d'une partie du marché Bonsecours. John Molson en avait assuré la construction au coût de $30,000, à titre de principal actionnaire, et nombre de gens l'appelaient le théâtre Molson. On y donnait surtout des pièces anglaises, qui attiraient les Canadiens français autant que les autres.

• • •

Jean Béraud, qui s'occupe de critique dramatique depuis trente-cinq ans et vient d'être élu à la Société Royale du Canada, raconte ces choses et d'autres, aussi captivantes que curieuses, dans son dernier ouvrage: **350 ans de théâtre au Canada français** (1). Il y rappelle que le premier spectacle présenté en français chez nous, et même en Amérique du Nord, le fut à Port-Royal d'Acadie en 1606, par Marc Lescarbot. C'était un divertissement en chansons et danses, intitulé **Théâtre de Neptune** et portant sur un sujet allégorique. L'auteur poursuit ainsi, dans les vieux journaux et les documents les plus invraisemblables, l'histoire du théâtre dans notre coin du monde, et l'on n'a pas idée des révélations qu'il apporte, ni des prouesses qu'il dut accomplir pour dénicher l'information dont il fait sa pâture. Il passe même de Montréal à la province, pour signaler que le Théâtre des Amateurs de St-Hyacinthe créa en 1866 **Duel à Poudre**, comédie en trois actes, dont l'auteur était un avocat de l'endroit, Me R.-E. Fontaine, plus tard devenu juge, grand-père de Roger Fontaine, aujourd'hui compagnon à la **Presse** de Jean Béraud, spécialisé en matière de finance. C'est ainsi qu'il nous conduit à travers le temps jusqu'à l'avènement de la télévision, qui permit le renouveau que l'on sait du théâtre canadien, tant sous l'angle auteurs que sous celui des artistes. Le livre de Béraud est de ceux qu'on lit, que l'on garde à portée de main. Il y manque cependant un index des noms cités, qui lui permettrait d'être un instrument de travail pratique.

L'ILLETTRE

(1) Cercle du Livre de France, Montréal.

Déshéritées pour avoir admiré F. D. Roosevelt

NEW-YORK — M. Adolph J. Heimbeck a déshérité ses deux soeurs, à cause de leur admiration pour feu Franklin D. Roosevelt. Dans son testament rédigé en octobre 1951 et qui vient d'être ouvert, M. Heimbeck dit: "Je ne laisse rien à mes deux soeurs, Hazel et Katherine, parce qu'elles admirent F. D. Roosevelt et que les taxes qu'il a imposées égalent leur part". L'héritage est allé à un neveu après paiement des funérailles de M. Heimbeck.



Le marquis Charles de Bontcalm (au centre), descendant direct du général Louis de Montcalm, qui s'est illustré par sa victoire au fort Carillon (devenu Fort Ticondéroga), est photographié ici à sa descente de l'avion d'Air-France qui l'a amené de France à New-York. Le marquis est arrivé à New-York le 8 juillet, soit le jour même du 200e anniversaire de la bataille historique. Ceux qui l'accueillent ont placé au pied du débarcadaire un peu de terre de Fort Ticondéroga qu'il foule à son arrivée en terre d'Amérique. Le marquis participe aux célébrations du bicentenaire de la bataille de Carillon qui se déroulent présentement à Fort Ticondéroga.

L'enseignement du français aux enfants dont l'anglais est la langue maternelle

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

M. le docteur Robert Gauthier, président de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française (ACELF) et directeur de l'enseignement français en Ontario, est l'initiateur au Canada d'une méthode nouvelle d'enseignement et d'étude d'une langue seconde.

C'est en 1954, lors de sa mission en Birmanie pour le compte de l'UNESCO, que M. Gauthier recueillit une idée nouvelle à ce sujet, au cours d'une conversation avec le Dr Tan Gwan Leong, directeur des programmes d'études en ce pays asiatique. Comme ce procédé d'enseignement et d'étude n'avait jamais été mis en vigueur, ni en Birmanie ni ailleurs, on l'appela TAN-GAU, appellation formée du mot TAN (nom propre du docteur birman) et de la première syllabe du nom GAUthier.

A son retour au Canada, à l'été de 1954, M. Gauthier proposa l'idée comme sujet d'une recherche pédagogique à l'ACELF, dont il était alors vice-président, et au Comité consultatif national de la Recherche en Education (National Advisory Committee on Educational Research), dont il est membre. On accueillit ce projet avec enthousiasme.

Dès septembre 1955, six écoles de la ville d'Ottawa entreprirent la recherche, avec l'approbation du ministère de l'Education d'Ontario. En même temps, le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique autorisait la même recherche dans deux écoles de langue française de la ville de Québec. Il s'agissait donc de l'enseignement de la langue seconde aux deux endroits: le français, aux élèves de langue anglaise à Ottawa, et l'anglais, à ceux de langue française à Québec.

Etape de la compréhension

Au cours des deux dernières années, le champ de l'expérience a été considérablement élargi: une trentaine de classes au moins, surtout en Ontario, y ont été affectées. Les résultats sont fort encourageants, dit M. Gauthier.

En quoi consiste donc la méthode TAN-GAU? Brièvement, elle suit la même marche que l'apprentissage de la langue maternelle, affirme M. Gauthier. Contrairement aux autres procédés qui exigent l'expression dès le début, elle divise l'étude de la langue seconde en deux étapes successives et progressives: celles de la compréhension et de l'expression.

Au cours de la dernière étape, l'élève est appelé à écouter, à entendre et à comprendre la langue seconde, puis à la lire silencieusement. A mesure qu'il s'habitue à comprendre ce qu'il entend, il cherche à répondre aux questions qu'on lui pose, mais il le fait dans sa langue maternelle. Ainsi, l'élève aborde les difficultés une à une, et non toutes à la fois. Le travail entre le maître et l'élève se fait sur des idées, et non sur des mots ou symboles. L'élève n'est pas porté à faire de traduction, et il ne se donne pas à lui-même de mauvais exemples de prononciation.

La méthode TAN-GAU donne donc en tout premier lieu ce qui est le plus nécessaire au plus grand nombre: la compréhension. Elle permet à ceux qui n'ont pas ou très peu d'occasions de s'exprimer en langue seconde (c'est le cas de la très grande majorité des Canadiens de langue anglaise) de comprendre un programme à la radio, à la télévision, au cinéma, de lire des livres, des journaux, des revues et de saisir la pensée de ceux qui parlent et écrivent cette langue.

Etape de l'expression

La compréhension mène tout naturellement à l'expression. Dans combien de temps? Cela dépend de deux facteurs principaux: la volonté de l'étudiant et l'acuité de son oreille. Il n'est pas question de la compétence du maître, car la méthode TAN-GAU a ceci de particulier qu'elle exige nécessairement la compétence chez le maître. Un maître, qui ne saurait s'exprimer convenablement dans la langue qu'il veut enseigner, ne pourrait "faire semblant" d'obtenir du succès.

On a beaucoup parlé et écrit, surtout en ces dernières années, de la nécessité d'un rapprochement entre les deux principaux groupes ethniques de notre pays. La radio, la télévision et la plus grande facilité des voyages ont déjà beaucoup contribué à créer une meilleure compréhension entre Canadiens des deux langues. La résolution de la récente Conférence canadienne sur l'Education, qui a recommandé à l'unanimité l'enseignement de la langue seconde le plus tôt possible au degré primaire dans toutes les écoles du pays, en est une preuve évidente.

Il semble donc que la méthode TAN-GAU, qui préconise un enseignement plus rationnel de la langue seconde, arrive en temps opportun au Canada et qu'elle deviendra un précieux instrument d'unité nationale.

Grand succès

En nous faisant parvenir les détails qui précèdent au sujet de sa méthode TAN-GAU, détails qui ont fait tout récemment l'objet d'une communication pour la Société Royale du Canada et qui ont été aussi présentés lors d'un congrès de principaux d'écoles catholiques anglaises de l'Ontario, M. Gauthier a bien voulu ajouter que l'on constate depuis quelques mois, dans plusieurs provinces du pays, une véritable ruée vers l'enseignement du français. Par exemple, en Ontario seulement, pas moins d'une dizaine d'endroits ont décidé de donner l'enseignement du français dès septembre prochain à leurs élèves de langue anglaise: Oakville, Etobicoke, North York, dans la banlieue de Toronto; Cochrane, Kapuskasing, Elliot Lake, London, etc. La commission scolaire publique de Toronto elle-même a étudié ce projet à une récente réunion de ses membres.

On pourrait ajouter à la liste les expériences en cours en Saskatchewan, en Colombie, en Alberta, etc. Et, plus particulièrement, les efforts actuels au Manitoba. Par exemple, le district scolaire de Winnipeg approuvait tout récemment qu'on enseigne le français aux plus brillants élèves du grade 7; on enseigne le français aux élèves du grade 4, dans le district scolaire de St. James. D'ailleurs, l'enseignement du français à partir du grade 4 est autorisé dans toutes les écoles de la province par le Département d'Education.

Pourquoi ne pas rappeler ici que **La Liberté et le Patriote**, en page éditoriale, dans son numéro du 30 mai, donnait un résumé substantiel d'un article de M. Arthur Corriveau, professeur de français à l'Institut Pédagogique du Manitoba, sur l'enseignement du français aux élèves de langue anglaise dans les degrés élémentaires. Dans cet article, publié dans le "Manitoba School Journal" de mai 1958, M. Corriveau rappelait assez longuement diverses méthodes en usage à travers le pays, tout particulièrement la méthode TAN-GAU du docteur Gauthier, puis il expliquait en trois leçons ce procédé méthodique appelé à donner les meilleurs résultats.

Il y a lieu de croire, avec M. Gauthier, "que nous récoltons à l'heure actuelle les fruits d'une moisson jetée péniblement en terre au cours des derniers trente ou quarante ans par toute une phalange de bons ouvriers".

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont
Spécial à "La Liberté et le Patriote"
(Tous droits réservés)

Chapitre XV (suite)

DANS LEURS HUTTES DE GAZON

Les Sylvestre, originaires de Villards-sur-Thônes (Haute-Savoie), baptisèrent la nouvelle colonie Bellegarde, en souvenir d'un lieu cher à la famille au pays natal, et s'y fixèrent définitivement. Deux des fils, Alexis et Charles, devinrent Frères Oblats. Le second, décédé en 1952, rendit de grands services à sa communauté comme constructeur et mécanicien. Les deux autres, mariés, ont laissé une nombreuse descendance dans la région.

Les premiers défricheurs, qui s'étaient d'abord contentés de huttes en gazon, revinrent passer l'hiver à Grande-Clairière. C'est en 1894 qu'ils s'installèrent pour de bon, avec femmes et enfants. Cantal et Bellegarde ne tardèrent pas à devenir des centres prospères, aux grandes fermes bien outillées, connus pour leurs magnifiques troupeaux de bêtes à cornes et de chevaux.

Les ouailles du curé de Grande-Clairière, composées d'éléments très divers venus d'un peu partout, ne furent pas toujours d'un maniement facile. Parmi ces familles en grande majorité foncièrement chrétiennes, il s'était glissé quelques sujets douteux qui causèrent des ennuis au pasteur. La prospérité étonnante des débuts de la colonie donna lieu à de fâcheux désordres. Dans les années 1890 et 1891, les cultivateurs bénéficièrent d'abondantes récoltes — juste récompense de leurs travaux de défricheurs — et l'argent coula à flots. De jeunes célibataires, que les mois d'hiver laissaient désoeuvrés, en profitèrent pour organiser de joyeux banquets et des soirées dansantes qui se signalèrent par un peu trop de libertés. Le curé usa de fermeté pour mettre un frein à cette vague de licence qui menaçait de contaminer sa paroisse. La Providence lui vint en aide par une distribution moins libérale de ses dons. Quelques années de récoltes médiocres firent plus que ses sévères remontrances pour tout remettre en place. Il se trouva que les plus acharnés danseurs avaient été aussi les plus forts emprunteurs. Le départ forcé de quelques-uns assainit la communauté et soulagea le pasteur de ses inquiétudes.

☆ ☆ ☆

Dès que Grande-Clairière et ses deux soeurs cadettes — Cantal et Bellegarde — purent se passer des services personnels de leur fondateur, celui-ci, mû par son zèle de missionnaire colonisateur, s'enfonça plus avant dans l'Ouest. Il alla planter sa tente à Wauchope, sur la ligne du chemin de fer qui relie Winnipeg à Régina. C'était en 1902 et il n'y avait là qu'une seule famille, celle de Maurice Quennelle, venue de son ancienne paroisse de Loisy (Meurthe-et-Moselle). Grâce aux efforts de l'abbé Gaire, on y comptait quinze catholiques trois mois après. La nouvelle paroisse allait grossir rapidement, comme ses trois aînées. Bientôt arrivèrent Alphonse Mansuy, de Saint-Dié (Vosges); Pierre Escaravage, de Nantes; Emile Lemée, de Piédelac (Côtes-du-Nord), mort octogénaire il y a quelques années; Joseph et Lucien Sèvres, de Chapeau, près Moulins (Allier), devançant deux familles qui totalisaient vingt membres (un 21e devait naître à Wauchope); Joseph et Alphonse Rogg, de Paris, dont les fils sont encore cultivateurs; François Mahé, de Theix (Morbihan), que devaient suivre deux frères, Pierre et Jean-Marie; Thomas Gay, Louis et Joseph Maurice, de Lyon; Louis Briand, des Côtes-du-Nord; les Delalleau, trois familles du Nord; Yves-Marie, Charles et Jean-Louis Cousin, de Ploudaniel (Côtes-du-Nord); Pierre Guennec, un autre Breton; Henri Clochard, un Vendéen; François et Hyacinthe Martine, de Loudéan (Ille-et-Vilaine). Plus tard, on relève encore les noms de Pierre Roy et Albany Brizard, de l'Ile de Ré (Charente-Maritime); Oscar Meurin, d'Armentières (Nord); Alphonse Evesque, de Gravières (Ardèche), et de nombreux autres.

On semble avoir eu de grandes ambitions, à l'origine de Wauchope, sur le plan scolaire et culturel. Pierre Escaravage, qui dirigeait un pensionnat en France, songe à ouvrir un établissement similaire dans la bourgade naissante. Charles Fytre, venu de La Rochelle, doit y donner un cours d'instruction primaire supérieure. Le directeur se propose d'y ajouter des leçons de dessin, de musique et de déclamation en dehors des heures de classe, voire d'organiser une société musicale qui pourra donner des concerts. C'était aller un peu vite, d'autant plus que l'élément de langue anglaise prenait de l'essor à côté du groupe franco-belge. Il fallut attendre l'arrivée des Soeurs de Notre-Dame-de-la-Croix de Murinais (Isère), une douzaine d'années plus tard, pour mettre l'enseignement français sur le pied désiré.

Maurice Quennelle avait ouvert dès le début un "magasin général". Il le céda plus tard au Lyonnais François Bernuy, afin de se consacrer entièrement à ses propriétés. Un autre Lyonnais, Jean Gaudet, monta une boulangerie et le Vendéen Henri Clochard se chargea de la boucherie. Un ancien jardinier de Nouvaux, près Lille, A. Huybrecht, après un premier séjour à Grande-Clairière, vint tenir le commerce du bois et des machines agricoles.

Les premières années furent très difficiles. Une chute de neige prématurée et un orage de grêle éprouvèrent durement les cultivateurs. Mais peu à peu la situation s'améliora, les récoltes devinrent plus assurées et les animaux, qui leur avaient permis de vivre quand les céréales faisaient défaut, continuèrent d'être de bon rapport. Parmi les pionniers, plusieurs s'éloignèrent pour aller tenter fortune ailleurs. Un seul des trois frères Cousin, Jean-Louis, est demeuré à Wauchope; Charles a été tué à la guerre; Yves-Marie s'est établi définitivement à Bellevue où il est mort laissant sept fils et deux filles; leur soeur, Eugénie (veuve Paul Guiguet), vit avec ses enfants à Casablanca. Les frères Mahé sont passés, l'un au Manitoba, les deux autres dans l'Alberta. Julien Escaravage, fils de Pierre, est dans l'assurance à Winnipeg.

Wauchope eut l'honneur de donner aux Franco-Canadiens de la Saskatchewan le premier président de leur association, dans la personne de Maurice Quennelle. Ce Français distingué eut malheureusement une fin tragique dans un accident sur sa ferme. Sa veuve et ses enfants poursuivent l'oeuvre agricole et commerciale inaugurée il y a plus d'un demi-siècle par ce vaillant pionnier.

WAUCHOPE, DERNIERE PAROISSE DESSERVIE PAR L'ABBE GAIRE

Wauchope fut officiellement la dernière fondation de l'abbé Gaire; mais il devait contribuer généreusement à jeter les bases de plusieurs autres centres de la Saskatchewan, comme Wolseley, Dumas, Forget, Storthoaks, et jusqu'à Fenn, dans l'Alberta.

L'un des traits caractéristiques de ce prêtre lorrain fut l'austérité incroyable dont il fit preuve toute sa vie. Il se contentait de $300 par année pour sa pension; le reste de son avoir allait en charités et bonnes oeuvres. Comme il avait maintes fois exprimé le désir d'un pèlerinage en Terre sainte, ses amis recueillirent à cette fin $2,000, dont 700 à Grande-Clairière. Pour une raison ou pour une autre, le voyage fut remis, puis abandonné et l'argent passa dans la caisse des pauvres.

L'infatigable colonisateur, tant que ses forces le lui permirent, continua en France et en Belgique ses randonnées de propagande en faveur de l'Ouest canadien. La lettre suivante qu'il écrivait de Séez à Mgr Langevin, le 4 novembre 1901, donne un aperçu de son activité extraordinaire:

"Me voilà presque au bout de ma deuxième grande tournée, celle du nord-ouest de la France. J'ai traversé les diocèses d'Arras et d'Amiens, ceux de la Normandie, Rouen, Bayeux, Coutances et Séez. Je serai demain à Evreux, en route pour Lille où je serai de retour pour le 15. Ce jour-là, je compte parler de notre Canada au congrès catholique. Et surtout, j'ai visité le fond de la Bretagne, dont les diocèses de Rennes, de Vannes, de Quimper et de Saint-Brieuc sont dès maintenant tous gagnés à notre cause; de là il nous viendra des milliers de colons.

"Dans deux mois, à l'occasion de mon voyage au centre et au sud de la France, je retournerai en Bretagne pour un itinéraire de conférences à Brest, Saint-Brieuc, Guingamp, Quimper, Rennes, etc. C'est alors que je pourrai voir le diocèse de Nantes, puis les autres de l'ouest, du centre, du sud et de l'est de la France. En résumé, mes succès en Bretagne sont dès ce moment les plus considérables que j'aie rencontrés jusqu'à ce jour au point de vue de l'émigration. C'est le salut matériel et spirituel de milliers de pauvres Bretons; tous les prêtres de la Bretagne comprennent cela à merveille; aussi partout l'on m'a fait le meilleur accueil, dans les presbytères comme dans les collèges et les séminaires."

Avec l'âge, l'abbé Gaire dut renoncer à ces voyages épuisants et borner son activité à la desserte de sa paroisse. Demeuré sur la brèche jusqu'au bout, il décéda subitement à Wauchope, le dimanche après-midi 4 janvier 1925. Il avait chanté la grand-messe le matin.

Ses services insignes comme missionnaire colonisateur avaient été officiellement reconnus par le Saint-Siège, en 1920, par son élévation au rang de prélat domestique.

Au cours de ce récit, nous trouverons plusieurs autres prêtres français qui, à l'exemple de ce grand fondateur, se sont voués à la colonisation dans l'Ouest canadien; mais aucun n'égala jamais l'énergique petit curé lorrain qui, le premier, s'engagea héroïquement dans cette voie.

Abbé Jean Gaire, **Dix années de mission au grand Nord-Ouest Canadien**. (Dans sa modestie excessive, l'auteur n'a pas cru devoir signer cet opuscule de son nom.)
Pierre Foursin, **La Colonisation française au Canada**, Ottawa, 1891.

Fin du chapitre

Après le tremblement de terre politique...

(Suite de la première page)

la majorité du M.R.P. partage évidemment ce point de vue: le hara-kiri n'a jamais été en honneur dans la politique française, et l'Assemblée nationale elle-même n'en revient pas d'avoir, dans un moment de panique, voté sa propre mise en congé pour les beaux yeux du général de Gaulle.

• • •

Le M.R.P. sait, cependant, que son crédit est faible dans le pays, et que son recrutement est tari. Ce sort est commun aux autres formations politiques, y compris au parti communiste, dont les cadres vieillissent sous le harnais. L'immense majorité des Français de moins de 40 ans se sont détournés avec dégoût de la politique. C'est à ceux-là que pense surtout M. Bidault, convaincu qu'il est que la mise au service de la chose publique de cette force neuve et dynamique, de cette jeunesse nombreuse que le renversement démographique pousse en avant — qui vient déjà de se manifester dans l'armée — est la condition du salut pour le pays. Il est en tout cas significatif, de noter qu'après avoir lancé son appel, M. Bidault a reçu des milliers de lettres enthousiastes provenant pour la plupart d'hommes e. de groupements qui, jusqu'à présent, s'étaient soigneusement tenus à l'écart de la politique.

Des adhésions et des encouragements sont également venus de parlementaires de diverses appartenances. Bien sûr, toutes ces démarches ne sont pas désintéressées, car bon nombre des députés, songeant avec angoisse aux élections de l'automne prochain, vont en répétant la célèbre phrase de Hamlet: "être ou ne pas être!" Ils veulent "en être" — et c'est au fond bien naturel — de ces futures assemblées, à qui le général de Gaulle aura rogné les ailes et les griffes; et, dans le désarroi politique actuel, ils cherchent avec une ardeur de chien de chasse, le chemin de la réélection. M. Bidault, qui ne manque pas d'optimisme, pense que "sa" démocratie chrétienne peut enlever 250 sièges aux élections de novembre: il y a là un appel d'air auquel certains ne sont pas insensibles, au M.R.P., et dans les groupes voisins des indépendants, des républicains sociaux, des radicaux et même des poujadistes... en rupture avec M. Pierre Poujade.

• • •

Que pensent les catholiques et la hiérarchie de l'initiative de M. Bidault? A la vérité, les réserves, voire les critiques désobligeantes, apparaissent plus nombreuses que les approbations. Les catholiques français sont, depuis plus d'un demi-siècle, terriblement divisés en matière politique. L'idée d'un regroupement dans un grand parti confessionnel a toujours paru utopique, et, finalement peu souhaitable, dans ce pays où les luttes politico-religieuses ont laissé des blessures mal cicatrisées, toujours prêtes à se rouvrir, notamment à propos de l'école, si les efforts de M. Bidault ne devaient aboutir qu'à mettre sur pied un véritable "parti prêtre", les risques peuvent être considérables pour les catholiques et pour l'Eglise. "Soyez prudent, très prudent...", aurait conseillé le Nonce apostolique, Mgr Marella à M. Bidault venu l'entretenir de ses idées et de ses projets. Mais pour l'instant, ce sont les évêques qui font preuve d'une extrême prudence à l'égard de cette démocratie chrétienne en gestation.

• • •

Ce que M. Bidault tente de faire avec le centre et la droite modérée, d'autres s'y essaient avec la gauche. C'est d'ailleurs de ce côté que les initiatives de regroupement ont été les plus nombreuses car, finalement, les rivalités y sont plus vives encore que partout ailleurs. Il n'est pas un groupuscule de cette gauche plus véhémente qu'efficace qui n'ait lancé son appel à l'union "contre le fascisme et la dictature". Cependant, la plus sérieuse de ces initiatives semble être celle de M. Daniel Mayer, député socialiste démissionnaire, rival ardent de M. Guy Mollet qui lui ravit naguère le poste de secrétaire général du parti socialiste S.F.I.O., et président de la Ligue des Droits de l'Homme, fondée en pleine bataille de l'affaire Dreyfus.

M. Daniel Mayer s'efforce de récréer cette gauche naguère puissante et triomphante, que la montée du parti communiste a privée de ses bataillons de marche électoraux, en lui laissant ses stratèges et ses intellectuels, ainsi frappés de paralysie agitante. Le président de la Ligue des Droits de l'Homme est un personnage peu voyant; mais dans son sillage, on aperçoit la silhouette de M. Mendès-France, celle de M. Mitterand, et celles d'autres personnages de moindre envergure auxquels l'avènement du Front populaire ne déplairait pas, et qui ne repoussent pas, a priori, le concours communiste pour le triomphe de leurs idées... ou de leurs ambitions. C'est dire que la marche de l'entreprise est à surveiller attentivement.

Mais M. Daniel Mayer et ses amis se heurtent aux mêmes difficultés pratiques que M. Georges Bidault. Pas plus que celles du centre, les formations de gauche n'ont grande envie de se sacrifier sur la pierre du regroupement. Le parti radical, le parti socialiste, et les petites formations qui gravitent autour d'eux sont menacés d'éclatement ou d'absorption, tout comme l'est de l'autre côté le M.R.P. et les groupes modérés.

Ce problème qui se pose de part et d'autre, est donc de savoir si ces stalactites que sont les partis politiques de la IVe République ont résisté aux secousses telluriques du mois de mai. Mais au fond, la réponse à cette question ne pourra être connue que lorsque la nouvelle loi électorale sera publiée. Selon ce que sera le mode de scrutin, l'éparpillement persistera ou les regroupements s'opéreront, car il est évident qu'il s'agit avant tout, pour le personnel politique sortant, de prendre une assurance contre le risque de non-réélection. Il n'est que M. Bidault — et c'est tout à son honneur — pour croire aux mythes. Ceux-ci, cependant, risquent d'être les plus forts, dans le grand mouvement de rénovation lancé par le général de Gaulle.

Maurice HERR.

St-Boniface vs Moncton à 'Match intercités'

Pour la première fois depuis les débuts de l'émission radiophonique "Match intercités" (réseau français de Radio-Canada, dimanche, 6 h. 30 du soir), l'équipe de Moncton affrontera celle de St-Boniface le 20 juillet.

Les auditeurs qui ont suivi la série pendant ces dernières semaines ont certainement admiré la lutte épique que se sont livrée les experts montréalais et ceux de St-Boniface nouveaux venus dans ce jeu passionnant et instructif. En effet, le poste manitobain du réseau français ne participe que depuis le 20 avril dernier à "Match intercités". Il a pourtant réussi à vaincre des vétérans. Le succès de cette équipe est d'autant plus remarquable que la communauté française de cette province est beaucoup moins nombreuse que celle du Québec. Le choix des experts est ainsi rendu plus difficile. Ces magnifiques résultats sont donc tout à l'honneur de nos compatriotes de l'Ouest. Les couleurs manitobaines seront défendues, dimanche prochain, par Mme Marthe Benoist et MM. Lucien Paquin et Léopold Verreault.

Ce sera la première fois que les équipes de deux postes aussi éloignés l'un de l'autre, CKSB (St-Boniface) et CBAF (Moncton), s'affrontent à "Match intercités". Ce fait met en lumière l'extrême souplesse technique, atteinte par la radio, qui permet de réunir sur les ondes des personnes situées à des points aussi distants.

On sait que "Match intercités" est animé de Québec par René Arthur et réalisé en cette ville par Guy Dumais. D'autre part, Léo Rémillard est responsable de l'émission à St-Boniface et M. Carrier à Moncton en l'absence de Réginald Teasdale.

Revision du Concours de Français

La revision officielle du Concours de français de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a apporté les changements suivants aux résultats:

Lauréat
GRADE VIII

Hector Vincent, école Allard, St-Georges, classe B	89%

Nouveaux résultats: (à la suite de la revision)

GRADE XI	
Thérèse Lemoine, couvent de Ste-Agathe, classe A	72
GRADE VIII	
†Hector Vincent, école Allard, St-Georges, classe B	89
Lucie Curé, école St-Pierre Centre, classe A	84
GRADE VI	
Suzanne Corbeil, école Marion, St-Boniface, classe A	94
Lorraine St-Hilaire, école Marion, St-Boniface, classe A	85
*Emile Hacault, école Ste-Marie, Bruxelles, classe B	78
Raymond Marion, école Frontenac, St-Malo, classe C	56
GRADE IV	
*Paul L'Heureux, école des garçons, St-Norbert, classe A	98
*Marc Beaudry, école de Vassar, classe C	90
Gérald Wanlin, école Carnot, N.-D.-de-Lourdes, classe C	79

A Jubilee Tribute

The thundering herd; the curlew's lonely call
The hungry she-wolf, baying to the moon;
The Sun-Dance, with a thousand dusky feet
Thudding the earth, while tatooed feathered braves
With savage uncouth ritual, hailed the dawn,
— All these are gone; and, gone Le Voyageur
Whose paddle, guiding his fur-freighted craft
Bit the wide current of La Rivière Rouge
That marked thine ancient missionary site.
And gone, all gone, who laid thy corner stones
Taché, La Vérendrye and Provencher,
Dim echoes — whispering along thy streets —
Where many a neon-sign profanes the night
And man-made hurtling raucous wings the sky
Lone high-way erstwhile of the whooping-crane;
But still remain, for those who care to see
The wild-goose, prairie Sun-sets, and the stars;
And still, thy Holy Bells across the plain
Ring out their Vespers from their Turrets Twain.

Edgar J. THOMAS

June 1958

DEPENSES ELECTORALES DES CANDIDATS

Les candidats aux dernières élections fédérales à St-Boniface ont fait rapport des dépenses suivantes: Me Louis Deniset, $6,560; M. Nicholas Manchur, $1,657.13; M. Lockie Miles, $148.05; Me Laurier Régnier, $7,000.

Altitude de 71 milles d'une fusée lancée de Churchill, Man.

CHURCHILL — Une fusée Niké-Cajun, lancée de Churchill, le samedi 12 juillet, a atteint une altitude de 71 milles et la camera qu'elle transportait est redescendue en parachute.

Les Chevaliers de Colomb offrent cinq bourses d'étude

Lors de la Convention d'Etat des Chevaliers de Colomb, tenue en mai dernier, il a été décidé qu'un système de bourses d'étude serait institué pour venir en aide aux élèves méritants qui, ayant terminé leur grade VIII, doivent quitter leur foyer pour continuer leurs classes dans un "High School" catholique.

Les points les plus importants de ce projet sont les suivants:

1) Cinq (5) bourses de $400 chacune seront attribuées cette année.

2) Les récipients de ces bourses doivent être des garçons prêts à commencer leur neuvième grade, qui résident en dehors du Winnipeg métropolitain et qui sont obligés de pensionner hors de chez eux pour fréquenter un "High School" catholique.

3) Les candidats à ces bourses d'étude seront désignés par le principal de l'école et le curé de la paroisse, qui tiendront compte des talents de l'élève ainsi que de ses besoins financiers. Des renseignements précis sur ses aptitudes dans le domaine scolaire et sur la nécessité où il se trouve d'avoir de l'aide financière, devront être envoyés au Président du Comité des Bourses des Chevaliers de Colomb avant le 31 juillet.

4) Un comité désigné par le Député d'Etat des Chevaliers de Colomb se réunira au début du mois d'août pour choisir 5 élèves parmi ceux dont les applications auront été présentées.

5) Les gagnants de ces bourses seront libres de choisir l'école qu'ils fréquenteront; l'argent sera versé directement à cette école.

Tous les curés et instituteurs ou institutrices de leurs districts respectifs devraient être mis au courant de ce projet et invités à soumettre les noms d'élèves méritants aussitôt que possible.

On adressera les demandes à M. Adam Glesinger, 645, rue Oxford, Winnipeg, Man.

Plaquette commémorative à CKSB en reconnaissance aux bienfaiteurs

Une plaquette commémorative a été bénite et dévoilée au poste CKSB mardi soir de cette semaine. Affixée au mur intérieur, à gauche de la porte d'entrée, elle porte cette inscription: "En reconnaissance au Conseil de la Vie Française en Amérique et à nos autres bienfaiteurs. Le poste CKSB". Le dévoilement coïncida avec le passage à St-Boniface de Mgr Paul Gosselin, secrétaire du Conseil de la Vie Française, et un imposant gorupe de voyageurs de la Lisaison Française. M. J.-A. Dansereau, président de Radio-St-Boniface Ltée, agissait comme maître de cérémonies.

La bénédiction de la plaquette a été faite par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, en se servant du formulaire suivant:

Bénédiction de la plaquette commémorative du poste CKSB

V/. Notre secours est dans le nom du Seigneur
R/. Qui a fait le ciel et la terre.
V/. Le Seigneur soit avec vous.
R/. Et avec vous aussi.

Prions: O Dieu, dont la parole sanctifie tout, répandez votre bénédiction sur cette plaquette commémorative. Inspirez aux personnes qui s'arrêteront devant elle de vous rendre grâces des bienfaits que nous vaut notre poste et d'invoquer votre très Saint Nom pour la santé du corps et la protection de l'âme de tous ceux qui, par l'initiative du Conseil de la Vie française, ont contribué à son érection. Par le Christ Notre-Seigneur.
R/. Ainsi soit-il.
15-7-58

Son Excellence parla ensuite brièvement.

M. le Dr P.-E. LaFlèche, représentant au Manitoba du Conseil de la Vie Française, présenta Mgr Gosselin, et M. l'abbé Antoine d'Eschambault, secrétaire du poste, le remercia. Mgr Gosselin a souligné que la province de Québec a fourni une somme respectable de fonds pour l'établissement des postes radiophoniques de langue française dans l'Ouest, mais que les Canadiens des Prairies avaient aussi fait leur part.

Parmi l'assistance, l'on remarquait M. le comte Serge de Fleury, l'hon. Alfred Monnin, président de l'A.E.C.F.M., M. Hervé Sala, représentant de **La Liberté et le Patriote**, le R. P. L. Guy, S.J., secrétaire général de l'A.E.C.F.M., le personnel du poste et plusieurs voyageurs de la Liaison Française. Le programme fut diffusé le lendemain soir sur les ondes de CKSB.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le conseil de ville se réunissait le 14 juillet pour étudier et accepter, dans la majorité des cas, 108 recommandations des divers comités, comme il suit:

Vu le plaidoyer fait par M. J. Johnson, de la rue Dugas, au nom d'une délégation de cette rue, que l'ingénieur soit autorisé à accepter les demandes pour traverses sur cette rue, si le montant de $60.00 est payé au moment de la demande et que l'ingénieur fasse un rapport au Comité des Travaux publics sur le nombre de telles demandes, avant qu'aucune décision finale ne soit prise.

Que sur la recommandation de l'ingénieur, en date du 7 de ce mois, le contrat pour nettoyer les puisards pour l'année 1958 soit donné à Accurate Septic Tank Cleaning Co., leur soumission de $2.50 par puisard étant la plus basse.

Que le Comité des Travaux publics réaffirme la position qu'il avait prise le 28 mai et qui avait été adoptée par le conseil, le 26 mai, par rapport à l'entrée en béton installée sans permission par M. A. Davidson, du numéro 1105, Baie Bernier, et que l'avocat de la ville prenne les mesures nécessaires pour faire enlever ce passage. (Il appert que M. Davidson a vendu sa propriété et qu'il part dimanche pour Vancouver.)

Vu les recommandations du chef du Département des incendies, en date du 4 de ce mois, que l'inspecteur des installations électriques soit autorisé, conjointement avec le chef des pompiers, à dépenser la somme de $7,988.00 pour un nouveau système d'alarme pour les incendies, tel qu'expliqué dans son rapport du 20 juin.

La demande de Mme Jean Cobb, du numéro 39, Blackberry Bay, pour obtenir une licence pour installer un salon de "chiropodie" dans sa demeure, fut remise à l'inspecteur des licences et à l'officier de santé qui sont autorisés à émettre une licence si leur rapport est favorable. Comme plusieurs des échevins se demandaient ce que c'était que la "chiropodie", il fut suggéré amicalement que l'un d'eux aille subir un traitement.

Sur motion de l'échevin Appleby, il fut décidé de remettre à l'étude la question du vote pour ou contre l'adoption de l'heure avancée à St-Boniface; bien que la population de St-Boniface se soit prononcée contre cette mesure en 1949, nous sommes obligés de nous conformer à ce que la ville de Winnipeg a adopté à ce sujet.

Que le président du Comité des Propriétés foncières et que le commissaire des évaluations fassent une étude de la liste des propriétés à vendre par la ville, afin de choisir celles qui devront être mises à l'affiche, et que cette liste soit classée en zones résidentieles, commerciales ou industrielles, et qu'annonce en soit faite dans les journaux quotidiens, préférablement dans l'édition du samedi, ainsi que dans les hebdomadaires locaux.

M. l'échevin Guilbault, secondé par M. l'échevin Schimnowski, propose que la dépense de $75.00 soit faite pour l'achat d'un interrupteur automatique pour l'enseigne lumineuse de la ville de St-Boniface. Ceci afin que le concierge n'ait plus à monter et descendre tous les jours pour allumer cette enseigne.

Soudainement, le calme, qui avait régné jusqu'à cette heure et qui laissait présager une courte assemblée, fut bouleversé par M. l'échevin McKall qui demanda la formation d'un comité spécial pour voir aux affaires des résidants de Windsor Park. Ceci déclencha une vive opposition de la part des autres échevins qui prétendaient que tout le conseil devrait prendre part aux discussions relatives au parc Windsor, puisqu'il faudrait probablement y dépenser des deniers publics. M. le maire, visiblement irrité, céda son siège à M. l'échevin Guay et semonca vertement M. l'échevin McKall pour toujours accuser le conseil de ne rien faire vis-à-vis le développement du parc Windsor. M. le maire lui rappela que ces choses ne peuvent pas se faire en une journée; que la compagnie Ladco a souffert du malaise financier de l'an dernier et que les choses ne vont pas si mal que l'échevin voudrait le faire croire; j'ai plus de coopération du délégué des résidants de Windsor Park que j'en ai de l'échevin de ce quartier, dit-il. M. l'échevin Guilbault tenta de ramener le calme par de judicieuses remarques, mais finalement, sur amendement de M. l'échevin Appleby, on nomma un comité, composé de M. le maire et de MM. les échevins Pynoo, McKall, Schimnowski et Warman.

M. l'échevin Schimnowski fut nommé pro-maire pour la prochaine période.

Après la réunion du conseil, M. Jean Pelletier, de la Commission d'urbanisme du Grand Winnipeg, apporta aux membres du conseil les règlements de cette commission et leur en proposa l'adoption. M. Pelletier répondit aux questions qui lui furent faites et le projet fut mis à l'étude.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: Gérard Glenn
Correspondants: René Courcelles et Maurice Emond
Chronique sportive: Claude Lacasse

Visiteurs

A l'occasion des fêtes jubilaires de la ville de St-Boniface, M. Maurice Richard a eu l'amabilité de venir visiter ses amis du Juniorat. Ce sont le R. P. R. Durocher et M. Laurent Desjardins, deux anciens, qui nous ont obtenu cette faveur. M. Richard ne se contenta pas seulement de saluer les Pères, Frères, les Petites Soeurs de la Ste-Famille et les quelques élèves qui n'étaient pas encore partis en vacances, mais il se fit un plaisir d'aller visiter le petit musée du Club canadien dans la chambre du R. F. Lécuyer, au 2e étage.

Quelques jours plus tard, nous avions également l'honneur et le plaisir de saluer et de recevoir la bénédiction d'un nouveau prêtre, le R. P. Arthur Carrière, O.M.I. Le Père Carrière avait commencé son cours classique au Juniorat, mais il termina ses trois dernières années au collège de Gravelbourg. Félicitations au nouveau prêtre.

25e anniversaire d'ordination

Le 2 juillet, à l'occasion du 25e anniversaire d'ordination du R. P. Garcia Adam, O.M.I., nous célébrions ce jubilé dans l'intimité. A 10 h., une messe solennelle d'action de grâces fut célébrée par le jubilaire, assisté des RR. PP. A. Girard et N. Boutin, comme diacre et sous-diacre. Les Frères novices de St-Norbert chantèrent une belle messe en parties. Le chant du Te Deum termina la cérémonie religieuse.

A midi, un banquet, préparé avec soin par les Soeurs de la Ste-Famille, réunissait quelques confrères de notre dévoué économe: le R. P. Maurice Dussault, représentant du R. P. Provincial, les RR. PP. A. Lemoine et O. Robidoux, du conseil provincial, ainsi que les RR. PP. Josaphat Magnan, A. Beaudin, Eugène Dubreuil, C. Lafrenière, G. Laviolette, R. Bédard, M. Rio, N. Dufault, R. Beaulieu, E. Dorge, A. Keroack, R. Tessier et A. Carrière. Ad multos et faustissimos annos.

A l'honneur

Le 17 juin, M. Henri d'Eschambault, secrétaire du jubilé, communiquait au Juniorat la lettre suivante: "Il me fait plaisir de vous aviser que M. Robert Sherstone, élève du grade X, a été choisi comme premier gagnant du concours du jubilé de St-Boniface, division des grades supérieurs français. Veuillez lui souhaiter les félicitations de la part du Comité jubilaire et de la Cité de St-Boniface."

M. Sherstone, de Powerview, Man., mérite des félicitations à cause des efforts persévérants à apprendre le français et du succès obtenu. Lorsque Robert est arrivé en Eléments (grade 8), il commençait sa première année de français.

Réparations

Sous l'habile direction du Père Econome et la surveillance du Frère H. Turenne, les travaux de réparation de la salle de récréation avancent rapidement. Noël Boulanger et Maurice Grégoire commenceront bientôt à poser le nouveau plancher d'érable.

Avis

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants au Juniorat pourront s'informer des conditions d'acceptation en écrivant à l'adresse suivante: R. P. Supérieur, 340, avenue Provencher, St-Boniface, Man. (téléphone CHapel 7-4093).

Magistrale allocution au banquet du 14 juillet

La fête des français et des amis de la France, le 14 juillet, a été célébrée cette année par une série de manifestations, dont un banquet suivi d'un bal à l'hôtel Marlborough, le 12 juillet, une réception donnée par M. le consul dans l'après-midi, à la salle de l'U.N.F., etc.

Une centaine de convives répondirent à l'appel du président de l'Union Nationale Française, M. R. Séguier, et prirent part à un succulent banquet le samedi soir. A la table d'honneur, l'on remarquait M. et Mme R. Séguier, M. le consul de France, le comte Serge de Fleury, Mme J.-B. Bourgoyne, le docteur et Mme E. T. Etsell, M. de la Giclais, M. et Mme Roland Couture, "Sa Majesté" Mlle L. Bergeron, Mlle Jocelyne Burgoyne et les RR. PP. R. Durocher et R. Bédard.

Dans son allocution de bienvenue, M. Séguier a souligné les activités de l'Union au cours de l'année et notamment la candidature de Mlle Bergeron comme Reine du Jubilé et la décoration d'un char allégorique.

Invité à prendre la parole, M. le Consul a débité, avec sa sincérité habituelle, la magistrale allocution dont le texte suit:

L'an dernier, à pareille date, nombreux étaient ceux parmi nos compatriotes qui se demandaient ce qui allait advenir de la France que Péguy appelait le "pays des beaux jardins où il y a le plus d'âme et le plus de création et qui est la faveur que Dieu réserve à tous ceux qui demandent l'équilibre et l'ordre" et qui cherchaient à se consoler de leur mieux en se disant avec Montesquieu que les grandeurs des peuples sont relatives et qu'ils ont chacun leur part de grandeur.

Ceux qui connaissaient bien leur histoire n'avaient pas ce souci, ni cette angoisse. Etant au fait des incroyables rebondissements de la France, ils savaient sa faculté surprenante de renouvellement, ils jugeaient tout autrement les événements qui s'abattaient sur la France, car ils avaient foi en son destin.

Même les changements un peu trop fréquents de ministère qui alarmaient nos meilleurs amis ne les troublaient point, après tout semblables mouvements s'étaient déjà vus en d'autres pays, à diverses reprises, en particulier en Grande-Bretagne où aux XVIIIe et XIXe siècles, il y eut un moment tant de chûtes de ministère qu'il fallait vraiment un guide pour s'y retrouver.

Nos amis, quand ils auraient pu commencer à se désespérer un peu de la manière dont semblaient se mener nos affaires, n'avaient qu'à se reporter à la superbe adjuration du grand poète anglais, Charles Morgan, à la France:

"France, ma bien-aimée, ne désespère pas,
Rien de toi n'est à sa fin,
C'est au creux de vos mains sacrées
Que l'esprit de l'homme est confié.
Quand bien les cieux s'écroulent,
N'instruirais-tu que toi-même
Tu nous instruirais tous."

Ils se reportaient aussi aux superbes paroles prononcées par Paul Valery quand il s'exprimait sur la France.

La France n'est pas seulement le pays habité par une nation très mystérieuse qui s'élève, chancelle, tombe, se relève, se restreint, reprend sa grandeur, se déchire, se concentre, montrant tour à tour la fierté, la résignation, l'insouciance, l'ardeur.

A moins que ne leur parut plus consolante la parole de Michelet décrivant la France comme un élément indispensable à la marche du monde, sans qu'elle y soit pour rien. C'est simplement parce que Dieu l'a voulu ainsi. Si l'on voulait, continuait-il, entasser ce que chaque nation a dépensé de sang et d'efforts de toute sorte pour les choses désintéressées qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel.

Et quand elle n'a plus rien eu elle a donné son âme. Ce qui fait la vie du monde, c'est le souffle de la France en quelque état qu'elle soit. Mais d'avoir tout donné, ne croyez pas qu'elle en soit appauvrie, tarie. "Plus on donne, plus on garde." Cette tradition de paternité, c'est celle qui fait de l'histoire de la France celle de l'humanité. En elle se perpétue sous formes diverses l'idéal moral du monde. De St-Louis à la Pucelle, de Jeanne d'Arc aux jeunes généraux de la Révolution et de l'Empire, le salut de la France, quelqu'il soit, est celui de toutes les nations; il est adopté, béni et pleuré du genre humain, parce que la France est entre toutes les nations celle qui a confondu son intérêt et sa destinée avec ceux de l'humanité.

La France, il est dans sa nature, en dépit des tempêtes, des destructions, de reprendre, de repartir comme si de rien n'était. C'est ce que Brantôme exprimait spirituellement quand il écrivait: "Il faut dire de la France ce que disait Prospero Colonna du duché de Milan: 'Elle ressemblait à une oie bien grasse qui tant plus on la plumait tant plus la plume lui revenait'."

Voilà ce que, au milieu des difficultés qui battaient comme des vagues furieuses, contre notre pays, se disaient des hommes convaincus que la France a toujours possédé, au cours de son histoire, une invulnérabilité presque miraculeuse.

La France est un pays d'hommes qui agissent comme de bons vignerons sachant choisir entre les grappes, celles qui donneront du vin et celles qu'il est inutile de fouler aux pieds, car on n'en peut rien tirer, un pays où le bon sens et l'expérience inscrivaient jadis sur les cadrans solaires cette maxime pleine de sagesse: "Il est plus tard que vous ne pensez."

La France est demeurée le pays de l'inspiration, le pays des vieilles églises émouvantes, des lieux ou pèlerinages émouvants, le pays de la curiosité intellectuelle. C'est également le pays dont la politique a été somme toute d'une extraordinaire continuité.

Cette continuité de la France a survécu à toutes les dynasties, à toutes les révolutions, à toutes les catastrophes. En effet, derrière la façade changeante — monarchie féodale, absolue, libérale, empires et républiques —, les grandes institutions, les grands corps de l'Etat sont restés les mêmes, sans changements appréciables.

Comme l'a dit un écrivain suisse fort remarquable, on trouve tant de choses en France, et tant de choses merveilleuses quand on sait les découvrir, un désordre apparent dans lequel règne l'ordre et le durable, une France qui sous une apparente légèreté est infiniment sérieuse, d'une sévérité ascétique, une France qui est le pays de la structure familiale la plus forte, la plus fermée du monde, au lieu de ce "gay Paris" dont on nous rebat les oreilles.

C'est également le pays des plus extraordinaires réalisations, dans une quantité de domaines, qu'il s'agisse de la vitesse de nos trains, des plus grands hangars du monde, des gares de triage les plus modernes du monde, du phare le plus puissant du monde, du plus puissant radar du monde, de turbines à haute chute sans égale, du plus grand pont du monde en béton armé à arches indépendantes.


Comte Serge de Fleury

Mais, ce qui est infiniment plus important que ces résultats pourtant admirables de notre action, la France, après quelques semaines d'inquiétudes et d'indécision, non seulement retrouve son calme et sa sérénité des anciens temps, mais bien mieux elle est en pleine résurrection. La France s'est libérée avec la vaillance de l'archange saint Michel des chaines que voulaient lui mettre certains partis. Fort de son patriotisme et aussi de l'expérience qui est le meilleur don que Dieu peut accorder aux hommes, celui qui avait conçu, pendant la dernière guerre, la Résistance, de concert avec deux hommes attentifs et généreux, le Président Coty et Monsieur Pflimlin, a su avec une vraie noblesse et une profonde intelligence dégager la France des embûches que tant de gens lui tendaient et leur préparer un brillant avenir.

Et pour qu'on ne croie pas que j'exagère les résultats obtenus en quelques semaines par le président du conseil de France, je vous demanderai simplement de vous reporter à ce qu'a écrit au sujet du général de Gaulle et de la rénovation de la France sous sa remarquable égide, je vais laisser, sur cette question, la parole au "Christian Science Monitor", un des plus remarquables journaux du continent américain et, en tous les cas, le plus impartial, car un pareil témoignage uniquement inspiré par la vérité a son prix. La France est de nouveau sur la voie de la grandeur. Il existe de nombreux signes que la France s'apprête déjà à jouer ce rôle magnifique, en particulier le fait que le nouveau régime qui est le sien a réussi d'un Parlement hésitant et confus le droit de présenter au peuple une réforme constitutionnelle, le succès dramatique remporté par l'emprunt gouvernemental, l'appui donné à l'Otan, où la France veut occuper une place plus importante et les décrets de de Gaulle pour limiter l'influence des militaires en Algérie., aujourd'hui où il n'est plus nécessaire qu'un président du conseil déclare avec éloquence et ferveur que la France est encore l'une des grandes puissances et insiste pour qu'on la traite comme telle. Chacun est convaincu aujourd'hui de sa valeur entièrement recouvrée.

SERGE DE FLEURY

St-Vital

Décès

Mme Clotilde Laliberté, de St-Vital, est décédée à sa résidence le lundi 30 juin, à l'âge de 52 ans. Elle naquit à St-Vital.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Joseph; sept filles, Mmes Florida Villebrun, Malvina Blais et Marie-Ange Nolin, les Rév. Srs Ste-Clotilde et Joseph de Jésus, Salomé et Coraine; deux fils, Théodore et Daniel; sa mère, Mme Joséphine Normand; une soeur, Mme Marie-Esther Frobisher; un frère, Adélard Normand, et onze petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 3 juillet en l'église de Notre-Dame-du-Cap. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Vital. La chapelle P. Coutu était en charge des funérailles.

* * *

Mme Emma Courchaine, de St-Vital, est décédée à l'hôpital St-Boniface le samedi 5 juillet, à l'âge de 77 ans. Née à St-Norbert, elle vécut au Manitoba toute sa vie.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Oscar; quatre filles, Mmes Léon Morrissette, Edouard Olivier, Philippe Dubuc et René Blais; deux fils, Lorenzo et Basile; deux frères, Elie et Arthur Trottier; 44 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 9 juillet en l'église de Notre-Dame-du-Cap. L'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse. La chapelle P. Coutu était en charge des funérailles.

Réunion interparoissiale à St-Alphonse pour étudier la réorganisation scolaire

(Suite de la première page)

Il insista sur la noblesse de la vocation d'éducateurs qu'ont tous les parents. Ils doivent toujours se rappeler que leur influence laissera infailliblement ses traces sur la personnalité de l'enfant, qui a une destinée éternelle. Les responsabilités des citoyens, quelle que soit leur vocation dans le monde, augmentent de jour en jour. Il ne suffit plus d'un minimum d'éducation, ne serait-ce que pour gagner sa vie. Que dire alors des chrétiens qui ont comme mission d'influencer leur milieu de vie et de guider les destinées de leurs concitoyens.

Il faut se grouper

Des écoles de première qualité s'imposent de toute urgence. Pour ce faire, il faut se grouper, il faut consolider, il faut centraliser. Surtout au niveau secondaire, on ne peut plus offrir la variété de cours qui préparent efficacement aux différentes vocations sans des écoles agrandies, qui puissent recevoir des octrois augmentés et offrir toutes les facilités voulues.

Nous avons vu récemment l'exemple de communautés catholiques qui ont préféré croiser les bras devant les progrès demandés par l'éducation moderne et qui sont pour cela passés à deux doigts de perdre tout ce qu'ils avaient, sous la pression de groupes non-catholiques plus soucieux de progrès. Sachons profiter de ces leçons. Ne soyons plus de ceux qui retardent le progrès et mettent en danger les générations futures, nos droits catholiques si durement acquis, simplement parce qu'il en coûte quelques sous.

Cette conférence magistrale où l'humour ne le cédait qu'à la richesse des idées fut vivement appréciée de l'auditoire.

On fit ensuite un relevé de la situation scolaire dans la région. De nombreux délégués prirent part à la discussion. On remarquait M. le maire Jean Hacault, de Bruxelles, M. Yves Rocan, de Somerset, M. Morris De Roo, de Swan Lake, MM. Maurice De Vlieger, André Foidard, André Timmerman et nombre d'autres. MM. les abbés O. Moquin, G. De Ruyck, E. Fontaine, A. Hunfeld et C. De Roo surent aussi à l'occasion poser une question opportune ou donner un renseignement.

Animateur pratique

M. l'abbé Rémi De Roo agissait comme animateur de cette partie de la soirée, tâche qu'il acquitta avec d'autant plus de facilité qu'il connaissait intimement les participants. Il fit ressortir enfin qu'il faut grouper davantage les écoles élémentaires sur une base paroissiale et songer à établir des écoles secondaires régionales.

On ne tarda pas à se rendre compte qu'il fallait une réorganisation profonde de la structure scolaire de la région si on voulait sauvegarder le contrôle des écoles par les parents de la région et rencontrer les exigences nouvelles prévues à la suite de l'enquête de la Commission Royale. Bien qu'il y ait déjà d'excellentes écoles dans ce territoire, le nombre d'enfants dans plusieurs écoles laisse à désirer. Comme l'avait fait valoir le R. P. Durocher, les contribuables de la ville deviennent de plus en plus exigeants, et avec raison, quant à l'usage que l'on fait des taxes imposées pour frais d'éducation. On exige un rendement technique élevé, une connaissance plus poussée des sciences modernes. Nous n'aurons que nous-mêmes à blâmer si nous ne méritons plus les octrois scolaires pour cause d'inefficacité. Il faut à tout prix des instituteurs et institutrices hautement qualifiés, et pour se les assurer il faut des écoles à date et des salaires appropriés.

M. Céleste Muller

Sur l'invitation et par l'entremise de M. Dumont et de M. l'inspecteur Lockhart, M. l'inspecteur Céleste Muller, délégué par le Département d'Education, assista aux délibérations. M. Muller précisa ensuite les différents procédés à suivre pour la réorganisation scolaire. On lui posa de nombreuses questions qui montrèrent à quel point on prévoyait les exigences concrètes du problème. M. Muller sut donner satisfaction à tous par son habileté à clarifier les données de chaque problème tout en restant au niveau de l'auditeur. Il expliqua clairement le sens des termes: consolidated school district, municipal school district, larger secondary area et larger school unit, et les étapes qui les préparent.

A la fin de la réunion, les RR. PP. R. Bédard et R. Durocher soulignèrent l'importance de la lecture régulière de **La Liberté et le Patriote** et du "Western Sunday Visitor" pour se tenir au courant des questions scolaires.

Selon les statisticiens des grands abattoirs de Chicago, un boeuf absorbe seize kilos d'herbes pour un kilo de viande (soit trente mètres carrés de pâturages).

Mlle C. Normandeau, de La Broquerie, épouse M. C. Simard, de St-Boniface

LA BROQUERIE — Le samedi 7 juin, en l'église St-Joachim, de La Broquerie, M. l'abbé Lucien Senez, curé, bénissait le mariage de Mlle Cécile Normandeau, fille de M. et Mme Hector Normandeau, de La Broquerie, avec M. Conrad Simard, fils de M. Jean-Baptiste Simard, de St-Boniface.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans une longue robe blanche avec corsage de dentelle et manches se terminant en pointes de lis. Sa jupe ample, en satin recouvert de tulle, était parsemée de petites fleurs de dentelle. Une délicate couronne retenait son voile court. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Gisèle Normandeau et Annette Simard, soeurs des mariés, portaient des robes trois-quarts en tulle et taffeta rose et bleu, respectivement. Elles étaient coiffées de couronnes assorties. Leurs bouquets se composaient de roses. Les garçons d'honneur étaient MM. André Simard et Philippe Normandeau, frères des mariés. MM. Gérard Simard et Joseph Normandeau agissaient comme huissiers.

Avant la cérémonie du mariage, la mariée, étant Enfant de Marie, lut un acte de consécration à la Vierge. Après le mariage, elle vint déposer sa couronne aux pieds de la sainte Vierge.

Olivier et Léon Normandeau, frères de la mariée, servirent la messe. A l'Offertoire, MM. Laurent Dubé et J. Tétrault chantèrent le cantique "O sanctissima". Mme J. Balcaen touchait l'orgue.

Après le mariage, un succulent dîner fut servi à quelque 75 invités, dans la salle de l'arène. Après le repas, un programme récréatif égaya les convives. M. Albert Normandeau agissait comme maître de cérémonies.

Le soir, un grand nombre de parents et d'amis se réunirent pour une soirée dansante.

M. et Mme Conrad Simard partirent en voyage de noces à Fort William, Ont., où ils visitèrent quelques parents. Ils ont établi résidence à St-Boniface.

Chronique de CKSB

SAMEDI 19 JUILLET

9 h. 30 a.m. à 10 h. — Au réseau, "Rythmes de Paris".

DIMANCHE 20 JUILLET

11 h. 45 a.m. — A "Parallelement" interview avec Robert Mallet, essayiste.

8 h. p.m. — A "Match intercités" l'équipe de St-Boniface, ayant remporté le match avec Québec, rencontre Moncton.

LUNDI 21 JUILLET

10 h. 05 p.m. — Festival remplace les Heures Exquises, jusqu'au 11 août. Le soir, la Vedette est le Contralto Maureen Forrester.

MARDI 22 JUILLET

10 h. 30 p.m. — Le Roi David à Festival. Les vedettes: Mary Morrison et Jean-Paul Jeannotte.

MERCREDI 23 JUILLET

10 h. p.m. — A Festival "Musique Folklorique", avec Jacques Labrecque et Emma Caslor.

JEUDI 24 JUILLET

10 h. p.m. — Orchestre de chambre de Radio-Canada à Vancouver.

VENDREDI 25 JUILLET

10 h. 30 p.m. — Festival, le pianiste Glen Gould, de Vancouver.

La jeunesse contre le communisme

Quatre-vingt étudiants de la Bulgarie, triés parmi les plus sûrs, avaient été envoyés en U.R.R.S. à des stages d'idéologie de deux mois. En rendant compte de leurs "impressions de Russie" à diverses réunions de l'Association de la Jeunesse Populaire Dimitrov, ils ont relaté non le succès du marxisme-léninisme, mais le mécontentement profond de la jeunesse soviétique et ses critiques du système.

A l'une de ces réunions qui a eu lieu à Sofia en décembre dernier, les attaques contre le régime ont été si violentes que la police a arrêté quatre étudiants et cinq jeunes ouvriers. (S.P.C.)

Vingt-cinq diplômes ont été accordés, le mercredi soir 25 juin, aux étudiantes à l'Ecole des Gardes-Malades Pratiquantes de St-Boniface. La graduation a eu lieu au Collège de St-Boniface. Les orateurs furent M. l'abbé L. Couture, Mme T. Mendietta et Mlles Lorielle Roy et Margaret Ginter. Mme O. Tétrault et Mlle Lynne Lonergan participèrent au programme musical, assistées de Mme M. Coyle et Mlle Cécile Lonergan, respectivement. M. le docteur André Moigat présida la cérémonie.

Voici les noms des graduées: les RR. SS. Matthew, de Winnipeg, et Eleanor, de Mundare, Alta.; Mlles Angela A. Abel, de Laflèche, Sask., Joyce O. Birch, de Barbados, B.W.I., Agnes C. et Jeannine T. Bodin, de Grande-Clairière, Julie F. Carty, de Kells, Co. Meath, Ireland, Doreen Y. Clarke, de Barbados, B.W.I., Denise F. Dupuis, de Ste-Elisabeth, Dorothy A. Gibson, de Waskada, Helen Giesbrecht, de Steinbach, Margaret Ginter, d'Altona, Bibiane M. Grégoire, de Lorette, Florence A. Hancock, de Manitou, Irène M. Houle, de Marius, Eleanor Lace, de Minnedosa, Dolorès M. Lemoine, de St-Boniface, Eileen L. Molden, de Winnipeg, Audrey F. Nelms, de Kenora, Ont., Sylvia E. Parasiuk, de Stenen, Sask., Effie M. Polisky, de Portage-la-Prairie, Mona Y. Ramdin, de Barbados, B.W.I., Shirley J. Rogers, de Kenora, Ont., Lorielle A. Roy, de Marius, Mary L. Smith, de Regent, Gladys A. Stainer, de Foxwarren, Doris P. Stewart, de Dryden, Ont., Mary Ann Szajewski, de Kenora, Ont., Anne L. Teichrieb, de Winnipeg, Eva D. Trottier, de Marieval, Sask., Valerie A. Walley, de Birtle.

(Photo Gene Gauthier)

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Bonjour dimanche
10.30—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions
11.45—Perspectives internationales
12.00—Radio-Journal
12.10—Nouvelles locales
12.15—Revue des hebdos
12.40—Nations au micro Juifs
1.30—L'art et la vie
2.00—Du soleil plein la tête
3.00—Ici Guy Maufette
3.30—Images du Canada
4.00—Défense de l'opéra
4.30—Nations au micro Ukrainiens
5.00—Nations au micro Allemands
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symphon.
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Pères Blancs
7.45—CKSB présente
8.00—Match intercités
8.30—L'Eglise vivante
9.00—Radio-journal
9.15—Entretiens du dimanche
9.30—Récital d'orgue
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouv. sportives
11.05—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.30—Nouvelles et sports
8.35—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Bric à brac
9.40—La devinette musicale Hunters
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Radio-salade
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—L'ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marchés
12.15—Nos chansonnettes
12.25—Information
12.30—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.20—Marché aux bestiaux
1.25—Marché du grain
1.30—Arc-en-ciel
1.45—Visages de l'amour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Salon de concert
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Succès du ranch
4.30—Pinocchio
4.45—Auto-suggestions
5.00—Radio-Journal
5.10—Coin des jeunes
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Chansonnettes
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prévisions
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
9.00—Radio-Journal
11.30—Nouvelles
11.40—Nouvelles sport.
11.45—Fin des émissions

LUNDI

7.30—Le diable à quatre
8.00—Concert populaire
8.30—L'âme des poètes
9.30—Programme hongrois
10.00—Noir et blanc
10.15—Les virtuoses
10.30—Concert international

MARDI

7.30—Marie-Eve
8.00—Auteurs anciens
8.30—Poésie à 4 voix
9.30—Musik fur Dich
10.00—Noir et blanc
10.15—Les virtuoses
10.30—Concert symp.

MERCREDI

7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Disques en première
8.45—A propos de livres
9.30—Musik fur Dich
10.00—Noir et blanc
10.15—Les virtuoses
10.30—L'heure exquise

JEUDI

7.30—Entre la poire et le fromage
8.00—Musique ukrainienne
8.30—Nations au micro Polonais
9.30—Nations au micro Allemands
10.00—Concerts d'été
10.30—L'heure exquise

VENDREDI

7.30—Orchestre de chambre
8.00—Nations au micro Ukrainiens
8.30—Nations au micro (Ukrainiens)
9.30—Musik fur Dich
10.00—Les idées en marche
10.30—L'heure exquise

SAMEDI

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
8.35—Réveille-matin
8.50—Nouvelles
9.00—Boite à merveilles
9.30—L'heure des jeunes
10.00—Nouvelles
10.05—Radio-salade
11.00—Nouvelles
11.05—A votre choix
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marchés
12.15—Chansonnettes
12.25—Information rurale
12.30—Chansonnettes
12.40—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—A l'opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—S.D.S. et Variétés
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
5.45—Alerte aux franco-manitobains
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Chansonnettes
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prév. du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
7.30—Comédie musicale
8.00—Kiosque à mus.
8.30—Concert-jazz
9.00—Musique de danse
9.30—Variétés
10.00—Musique de danse
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles
11.40—Nouvelles sport.
11.45—Fin des émissions

Dunrea

Va-et-vient

Il faisait plaisir aux paroissiens de revoir M. et Mme René Bourget (Lucie Boulet), anciennement de Dunrea et maintenant de Maillardville, C.-B. Ils étaient accompagnés de leurs quatre enfants, Rénald, Viviane, Gérald et Yvette. Après avoir rendu visite à leur nombreuse parenté de St-Boniface, Notre-Dame-de-Lourdes, Pilot Mound et Dunrea, ils sont repartis le lundi 14 juillet pour Maillardville.

M. et Mme Athanase Lavoie et Mme Maria Toutant se rendaient à St-Boniface, le dimanche 13 juillet, y visiter de la parenté. Ils étaient de retour le même soir.

Mlle Jacqueline Boulet, de St-Boniface, est en vacances dans sa famille.

MM. et Mmes Napoléon et Joseph Boulet, ces derniers accompagnés de leurs fillettes, Pauline et Yvette, sont revenus enchantés de leur excursion à Banff, Jasper, Edmonton et Calgary où ils ont assisté au stampede. Sur le chemin du retour, ils se rendaient à Assiniboia pour y visiter leur soeur, la Rév. Sr Alphonse de Liguori (Bernadette), missionnaire oblate.

Mlle Solange Rondeau, de Winnipeg, était en promenade dans cette localité, ces jours derniers.

M. et Mme Lucien Morrissette et leurs deux enfants, des Etats-Unis, visitaient, ces jours derniers, MM. et Mmes Edmond Beaupré, Alphée Labossière et Arthur Paradis.

Le jeune Gérard Côté, fils de M. et Mme Henri Côté, a obtenu un emploi à la Banque Royale, à Minto.

M. et Mme René Côté et leurs enfants se rendaient tout dernièrement visiter des amis, M. et Mme Kirl. M. Kirl était l'ancien chef de gare à Dunrea. La famille demeure maintenant à MacNutt, Sask.

Le jeune Roger Beauchemin, fils de M. et Mme Armand Beauchemin, a dû subir une opération d'urgence à Killarney, le vendredi 11 juillet.

Laurier

Mariage Proulx-Lapointe

Le mardi 1er juillet était célébré, à Laurier, le mariage de Mlle Claudette Lapointe avec M. Roland Proulx, de Toutes-Aides. MM. Théophat Proulx et Léo Lapointe, pères des mariés, leur servaient de témoins. La cérémonie du mariage fut suivie d'une réception tenue en la salle paroissiale. Après un voyage à Banff, Alta, les nouveaux époux s'établiront sur leur ferme.

Çà et là

Le lundi 16 juin, un groupe d'amis se réunissaient chez Mme Simon Létain pour une soirée d'adieu à l'occasion du départ de Mme Jean Dupré et de sa famille pour aller demeurer à Winnipeg. Une présentation fut faite avec souhaits de meilleurs voeux de bonheur.

Le samedi 21 juin, un nombre imposant de parents et d'amis se réunissaient en la salle paroissiale pour souhaiter bonne chance et persévérance à M. Noël Delaurier qui doit quitter la paroisse pour entrer chez les Clercs de St-Viateur. Une adresse fut lue par M. Daniel Delaurier et une bourse substantielle lui fut offerte.

Le mercredi 25 juin, M. Rémi Bouchard et ses élèves donnaient un récital de piano au profit du fonds de l'orgue.

Le dimanche 29 juin eut lieu le pique-nique annuel. Vingt-deux clubs de balle (hommes et femmes) y prenaient part. Larspur, pour les hommes, et Dauphin, pour les dames, remportaient les victoires finales. Un excellent souper, sous la direction de Mme Jean Verley, fut servi.

Mme Léa Laurence, M. et Mme Donat Lavallée et leur fille, Claire, étaient en visite chez M. et Mme Wilfrid Lapointe.

Agacés par les visiteurs, le bruit, les cris des enfants, les animaux du jardin zoologique de Baltimore sont au bord de la dépression nerveuse. Aussi le directeur de l'établissement a-t-il demandé aux autorités un jour de repos hebdomadaire pour ses bêtes.

Son Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., célèbre cette année le 25e anniversaire de sa consécration épiscopale. Mgr Lajeunesse naquit à Ste-Marguerite-du-lac-Masson. Il était nommé en 1933 coadjuteur, à Le Pas, au Manitoba, de Son Exc. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., à qui il succédait comme vicaire apostolique du Keewatin la même année. Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., remplaçait Mgr Lajeunesse en 1954; le jubilaire est maintenant retiré à la Maison oblate de Rougemont.

(Cliché CCC)

Un prêtre a reçu son diplôme de l'Ecole Polytechnique

SHERBROOKE — Un prêtre du diocèse de Sherbrooke, M. l'abbé Arthur Veilleux, vient de décrocher son titre d'ingénieur civil. Il est le premier prêtre au Canada à recevoir ce grade. M. l'abbé Veilleux est né à Compton, a fait ses études au séminaire Saint-Charles et sa théologie au Grand Séminaire de Sherbrooke. Ordonné prêtre le 7 juin 1952, il a enseigné à son Alma Mater deux ans avant d'entreprendre ses études à l'école Polytechnique de l'université de Montréal.

Professeurs en vacances

La fin d'année amène des vacances non seulement aux élèves, mais aussi aux professeurs. Peut-être certains seront-ils curieux de savoir ce que feront leurs professeurs durant ces vacances?

Nous en trouvons d'abord qui donneront l'exemple de l'amour de l'étude et qui profiteront de l'occasion pour redevenir étudiants (les goûts ne sont pas à discuter!). Parmi ceux-ci nous trouvons: le Frère J. Rohe étudiera les sciences à l'Université Notre-Dame, le Frère E. Jack complètera ses études en philosophie à l'Université Marquette de Milwaukee, M. M. Lancelot fréquentera l'Université du Manitoba et les Frères I. Breton et F. Bibeau étudieront à l'Université Laval. Le Frère Breton étudiera à la faculté des Lettres, tandis que le Fr. Bibeau sera en Pédagogie et Orientation.

Mme A. Hébert, avec le dévouement et la compétence qu'on lui connait, dirigera une fois de plus cette année le Camp Notre-Dame à la plage Albert.

Le Frère Bruns continuera son travail sur la Commission Royale. La plupart des autres professeurs se livreront à des études personnelles et rétabliront ou fortifieront leur santé par des travaux manuels et la vie au grand air. Tous les frères feront une retraite de huit jours au cours de l'été.

A la fin de ses cours d'été, le Frère I. Breton aura la joie d'assister à la première messe solennelle de son frère, le R. P. Jacques Breton, S.M., qui reviendra du séminaire international marianiste de Fribourg (Suisse) où il étudiait depuis cinq ans et où il a été ordonné. Ils sont trois religieux marianistes dans la même famille; le troisième, le frère Joachim Breton, enseigne à l'Institut Ste-Marie de St-Anselme, P. Q.

Compositions du Jubilé

Voici un dernier exemple des travaux de recherche et de composition exécutés lors de la préparation aux fêtes du Jubilé de St-Boniface:

Les Demoiselles Nolin

Les premières institutrices du Manitoba furent les demoiselles Nolin. Elles étaient deux soeurs, filles d'un ancien officier de la Compagnie du Nord-Ouest et avaient reçu une bonne éducation chez les Soeurs de la Congrégation à Montréal. De retour au pays, Mgr Provencher fut heureux de les avoir pour fonder à St-Boniface une école de filles en 1829. En 1834, elles suivirent M. Belcourt à la Baie St-Paul, où elles ouvrirent une école pour les Indiens.

Ces demoiselles, qui étaient mes grand-tantes, enseignèrent aux ancêtres de Mlle Goulet, mon institutrice (les Lagimodière).

Claude NOLIN.

• • •

Marie-Anne Gaboury Lagimodière

Le première femme blanche de la Rivière-Rouge naquit à Maskinongé, diocèse des Trois-Rivières. A l'âge de vingt-cinq ans, elle épousa un voyageur fraîchement arrivé des pays d'en-haut, du nom de Jean-Baptiste Lagimodière. Grande fut sa surprise quand, à peine mariée, elle entendit le chasseur parler de son retour prochain dans l'ouest. Par pur sentiment du devoir, elle résolut de l'accompagner dans les solitudes lointaines.

Sa première étape fut au fort Gibraltar, près duquel son mari planta d'abord sa tente, et le premier danger sérieux qu'elle courut fut, après deux tempêtes essuyées sur les grands lacs, une tentative d'empoisonnement par une Indienne.

Le couple passa alors à Pembina où Reine, le premier enfant de Mme Lagimodière, naquit. Puis, en 1808, elle dut encore plier sa tente et se diriger avec son nouveau-né vers la Saskatchewan, où son mari se rendait en compagnie de quelques Canadiens. Une foule de dangers, tentatives de vol ou d'achat de son fils Jean-Baptiste par les Indiens, surprises par ceux-ci en l'absence de son mari, rencontres de partis hostiles, etc., l'assaillirent dans les grandes plaines du Nord-Ouest.

Au printemps de 1811, son mari ayant appris la fondation prochaine d'une colonie à la Rivière-Rouge, dit adieu à la Saskatchewan et pris la route du lac Winnipeg. Elle passa l'hiver 1811-12 près du poste de Pembina où son premier enfant était né. En 1815, son mari quitta le fort Douglas pour Montréal sans aucun compagnon, ne prenant que son fusil, une hachette, ses raquettes et une couverture pour effectuer un trajet d'environ dix-huit cents milles. Il allait délivrer des dépêches importantes à Lord Selkirk. Celui-ci fut si touché de cet acte de dévouement qu'il ne put s'empêcher de demander au voyageur ce qu'il désirait en retour, ce à quoi Lagimodière répondit sans hésiter: "Des prêtres, donnez-nous des prêtres." En 1818, Mgr Provencher arriva à la Rivière-Rouge.

Mme Lagimodière mourut à l'âge de 96 ans et fut inhumée dans le cimetière de la basilique.

Un descendant de Reine Lagimodière,

Robert LEVEQUE.

Un bénédictin à la Chambre des Lords?

LONDRES — Dans son domaine de Harroden (Northamptonshire) vient de mourir Lady Vaux of Harroden, une des seules femmes qui était détentrice d'un titre héréditaire à la Pairie, la Baronnie de Vaux of Harroden. S'il est déjà rare que des pairies britanniques deviennent l'apanage d'une femme, dans ce cas le titre nobiliaire a passé à un candidat non moins extraordinaire. Le fils de Lady Vaux, Peter Hubert Gordon Gilbey, est depuis des années le R. P. Gabriel Gilbey, bénédictin. Ce religieux hérite des droits et des devoirs, des biens, du titre de lord et d'un siège à la Chambre des Lords.

Si celui-ci devait occuper la place qui lui revient à la Chambre des Lords, il sera le premier bénédictin à y siéger depuis plus de 400 ans. Jusqu'à la Réforme, les abbés mitrés avaient à la Chambre des Lords un droit de vote personnel, et le R. P. Gilbey serait donc le continuateur d'une tradition interrompue. Reste à savoir si le religieux lui-même désire exercer un tel droit. A la Chambre des Communes, en revanche, il est interdit, depuis 150 ans, à tout membre du clergé (anglican ou catholique) de siéger.

La nouvelle maison des Soeurs Oblates

Spécial à La Liberté et le Patriote

La nouvelle maison "Généralice" des Soeurs Oblates, qui sera ouverte officiellement le 17 juillet, est le fruit et le couronnement d'un mouvement qui a été lancé en 1902. A la mi-décembre de cette année, Mgr Adélard Langevin ouvrit une maison, qu'il avait fait construire par M. J.-A. Sénécal, pour abriter les étudiantes à l'école normale, angle Masson et Aulneau, et pour servir de restaurant à une douzaine de collégiens. Deux ans plus tard, deux fondatrices s'y logeaient, s'y préparaient à l'enseignement et accueillaient les fidèles désireux de fréquenter la "chapelle de la maison". Aujourd'hui, plus de 250 religieuses considèrent cet établissement comme leur "maison mère" et, de fait, plus d'une centaine y ont pris résidence. En même temps, les oeuvres qui se poursuivent sous le toit se sont multipliées en nombre et en variété. Ce n'est pas surprenant si le toit de l'annexe de l'école normale couvre une superficie de plus en plus grande depuis 1904 et maintenant s'étend de la rue Masson à la rue Cathédrale. Les visiteurs du nouvel édifice, le jeudi 17 juillet, se demanderont, non pas pourquoi la nouvelle maison est si grande, mais bien comment la communauté a-t-elle pu respirer si longtemps dans l'ancienne?

Développement

L'histoire est là pour témoigner combien la communauté sait tempérer le zèle par la prudence. Mgr Langevin a laissé mûrir son projet pendant deux ans avant d'établir la nouvelle congrégation religieuse — la première fondation du genre dans l'Ouest — en 1904. Une modeste addition de deux étages et demi, comme l'édifice original, a été construite en 1908 et une autre en 1911. Le pape Pie X avait béni l'institut le 19 septembre 1906, et il fallut attendre 42 ans avant d'obtenir l'approbation pontificale, soit le 22 juillet 1948. En cette même année, les autorités de la congrégation, pour faire face à l'inévitable — décision hâtée par l'effondrement d'un toit — ajoutaient une infirmerie à trois étages, en brique.

Le lent progrès des constructions vers le sud, aux dépens du jardin, fut encore stimulé, il y a trois ans, par les avertissements d'experts qui sont portés à examiner les poutres plutôt qu'à apprécier la valeur sentimentale d'un berceau de congrégation. Et tandis que les abris d'autrefois faiblissaient, sous le fardeau des années, le personnel de l'institut croissait et les oeuvres nouvelles réclamaient de l'espace.

Il est typique des autorités de cette communauté qu'elles aient opté spontanément pour une autre "addition", qui fait suite, en effet, à l'infirmerie de 1948, qui se rattache à l'ancienne maison-mère, etc. Il n'est pas question d'abandonner les édifices vénérables, mais de les renforcir et de les utiliser pour des fins plus adaptées à leur condition.

Un beau building

La maison-mère, surtout avec sa façade en marbre vert (qui coûte moins cher que la pierre de Tyndall), ressemble un peu aux "buildings" des bureaux de puissantes corporations. Quand il se donne la peine d'y pénétrer, le visiteur cependant se rend compte que les bureaux y sont rares, tandis que les oeuvres y sont abondantes. La portière, à gauche de l'entrée, s'occupe non seulement des visiteurs, mais aussi du téléphone et de la réparation de chapelets. Plus loin, à gauche, derrière des murs à demi-vitrés, ce sont des parloirs où l'économe peut rencontrer les fournisseurs, les novices recevoir la visite de leurs parents, les religieuses retirées causer un peu avec des amies, les soeurs de passage consulter des directeurs ou des bienfaiteurs. Détail important, l'ameublement est neuf en partie, mais les familiers de l'ancienne maison y reconnaîtront aussi des chaises et des tables du bon vieux temps, à peine déguisées sous une nouvelle couche de vernis.

Au bout du corridor nord-sud, il en est un autre allant de l'est à l'ouest et longeant l'avenue Cathédrale, qui explique la raison d'être de l'aile que l'on aperçoit du dehors. Le mystère? Un corridor sur lequel donne une série de cellules. Le mot "cellule" convient bien: un lit, une table, une chaise, un lavabo, une garde-robe, une fenêtre, une petite chambrette qui aurait réjoui le coeur de saint François d'Assise. Une trentaine de ces "espaces" à chaque étage, avec un peu de marge au quatrième pour parer aux besoins futurs. C'est en voyant cette partie de l'édifice que le visiteur se rend compte que les religieuses doivent avoir un endroit pour se coucher, un autre pour prier, un autre pour travailler, un autre pour manger, un autre pour s'asseoir un peu, c'est-à-dire au moins 110 lits, 110 places à la chapelle, 110 places à table, etc. En poursuivant l'examen de la maison, il se confirmera dans cette idée.

Une véritable ruche

Il y a, en effet, plusieurs groupes sous ce même toit. La Mère générale et ses quatre conseillères, en plus de l'économe générale et de la supérieure locale, occupent une partie d'un étage. Ailleurs, on trouve des salles d'études, un laboratoire, une bibliothèque et des "professeurs" pour les religieuses qui résident à la maison mère pendant qu'elles se perfectionnent dans l'enseignement, travail qui demande de plus en plus de temps de nos jours; là, c'est la section des novices, avec salles, bibliothèques, classes, dortoir, auditorium-gymnase (au-dessus de la chapelle) et galeries au soleil; l'infirmerie est encore en usage, à la disposition de toutes les religieuses de la congrégation que la maladie empêche de reprendre leur travail; plusieurs membres plus âgés s'appliquent à de petites activités utiles et pas trop difficiles, telle une vénérable soeur, à genoux, en tablier bleu et blanc, qui peinture les cadres des portes avec soin et amour, en vue de l'ouverture de la maison. Enfin sont logées dans cette résidence les soeurs responsables du Jardin Langevin (200 élèves), de l'Ecole ménagère, de la sacristie, (une messe paroissiale pour les anglais le dimanche), de la confection des soutanes, de la couture, de la reliure, de la fabrication des cierges, de la confection des hosties, de l'imprimerie, de la cuisine, de la buanderie, et, à tour de rôle, de l'adoration.

De plus, il y a l'oeuvre des cours de catéchisme par correspondance, dont 3,600 enfants tirent profit dans la province; un studio de peinture religieuse; un pensionnat pour demoiselles, qui maintenant prendra un essor longtemps désiré. Et la Mère Générale, la Rév. Sr Jean-de-la-Croix, qui commence sa septième année dans cette charge, parle volontiers d'un patronage à fonder, d'un juvénat envisagé, d'un avenir encore plus fécond. Toute cette floraison d'activités spirituelles et apostoliques fait voir que la congrégation a vraiment dépassé l'âge du berceau et, ayant atteint l'âge adulte que symbolise la nouvelle maison, verra redoubler son oeuvre d'année en année.

Innovations pratiques

Les innovations ne manquent pas dans cette maison qui sera le centre de la congrégation pendant longtemps. A la chapelle, du côté droit et en arrière, se trouve un confessionnal qui est pourvu non seulement d'un système automatique de lumières, mais aussi d'un appareil auditif pour les pénitentes sourdes.

Au plafond des corridors, l'on voit, ici et là, des haut-parleurs qui transmettront dans toute la maison la lecture, la prière et les mots d'ordre, ainsi que les appels au parloir. Les psychiatres approuveraient sans doute l'abolition de l'appel traditionnel à multiples coups de cloche, très apte à énerver toute une communauté. La règlementaire n'aura pas à s'énerver non plus, car une sonnerie automatique, contrôlée par un ruban poinçonné, assurera la régularité commune et libérera une religieuse de ce souci. A chaque étage, il y a des "hublots" en aluminium pour les chutes à poussière et à linge sale, ce qui remplacera le travail d'une ou de deux religieuses. Dans le même but, les architectes ont choisi les châssis en aluminium, faciles à nettoyer et moins coûteux d'entretien. L'installation et l'entretien d'échelles de sauvetage ont été aussi évités en mettant du terrazzo et des tuiles dans les corridors et des portes de sécurité dans les escaliers.

Liens avec le passé

Comme il convient à une maison qui, bien que nouvelle, peut être considérée néanmoins comme l'extension d'une autre maison, le présent édifice abrite plusieurs objets depuis longtemps en usage. L'ameublement des bureaux de l'administration générale n'est pas modifié du tout. Le réfectoire du clergé et des visiteurs reprend les meubles assez lourds de l'autre établissement. Dans la salle de la confection des hosties, une ancienne machine, qui a pour énergie des pédalles, servira encore à couper les hosties. Ce fut un don de Mgr Béliveau. A côté, se trouve une armoire moderne en aluminium qui conservera les hosties dans un état idéal entre l'humidité et la sécheresse. Dans le sous-bassement, au département de la buanderie, près des lessiveuses électriques et les sécheuses au gaz propane, on trouvera une "boule à vapeur", autrefois propriété du Collège de St-Boniface, spécialement fabriquée pour repasser les collets et les plastrons en celluloïd. Enfin, à la chapelle, les deux vénérables statues en bois, importées d'Allemagne, maintiendront un lien vivant avec l'ancienne chapelle. Elles ont été tout simplement rafraîchies et entourées de grilles dorées en fer forgé. La cloche, qui sonnait joyeusement au-dessus de l'ancienne porte principale, continuera à faire son devoir en cet endroit, comme une sentinelle qui rappellera sans cesse les modestes débuts de l'oeuvre.

A l'extérieur, la superficie du jardin est grandement diminué mais la grotte de Lourdes demeure intacte, ainsi que le petit cimetière où reposent une trentaine de membres de la communauté.

Programme de l'ouverture

Jeudi, le 17

8 h. a.m.
Bénédiction de la Chapelle,
Consécration des Autels, et
Sainte Messe
par
Son Excellence Mgr Maurice Baudoux,
Archevêque de Saint-Boniface.

2 h. à 5 h. p.m.
Visite de la maison,
les membres du Clergé et des Communautés Religieuses.

5 h.
Salut solennel du Saint Sacrement

Vendredi, le 18

Parents et Bienfaiteurs

2 h.
Salut du Saint Sacrement,

Visite de la maison:
2 h. à 5 h. p.m.
7 h. à 9 h. p.m.

Samedi, le 19

Cordiale Bienvenue à Tous

2 h.
Salut du Saint Sacrement,

Visite de la maison:
2 h. à 5 h. p.m.
7 h. à 9 h. p.m.



La nouvelle "Maison Chapelle" des Soeurs Oblates à St-Boniface, rue Aulneau, est un édifice en trois parties. L'entrée principale donne accès à l'administration générale, aux salles de couture, etc. Cette partie centrale, reliée directement à l'infirmerie à droite, mesure 95 pieds du nord au sud, sur 45 pieds de largeur. L'aile, à gauche, qui mesure 154 pieds de l'est à l'ouest, sur une largeur de 35 pieds, abrite les chambres à coucher. En arrière de la partie centrale, faisant face à l'entrée principale, se trouve la chapelle, qui mesure 78 pieds de largeur, par 122 de long. La coupole à gauche appartient au Collège de St-Boniface.



Le centre et le coeur de la nouvelle "Maison mère" des Soeurs Oblates, est, sans aucun doute, la chapelle. La photo fait voir le plan qui garde le cachet d'un sanctuaire de religieuses et en même temps l'aspect d'un temple au service des fidèles. En effet, on y verra, à tour de rôle, le conseil général, les professes, les religieuses retirées, les adoratrices, les novices, les étudiantes et les fidèles avec leur curé.

La chapelle: coeur de la maison

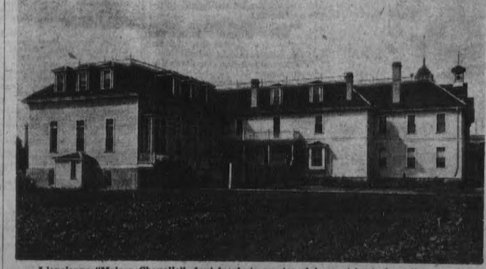
Le coeur de toute cette activité et de la maison mère est la chapelle. Elle mesure 122 pieds par 78, avec un grand sanctuaire, une grande nef, un jubé, deux grandes galeries et deux déambulatoires pour les malades. En tout environ 400 fidèles pourront y prendre place les dimanches matins pour la messe célébrée à l'intention des paroissiens de langue anglaise de la basilique. Face à l'entrée principale de la maison mère, la chapelle continuera à inviter les fidèles à y pénétrer pour l'adoration quotidienne du T. S. Sacrement. Le sanctuaire est encadré de deux arches immenses qui font converger les yeux des fidèles vers l'autel, avec son magnifique Christ en bronze, entre deux anges en marbre jaunâtre. Les marbres gris et verts font le contraste avec le blanc dans l'ensemble. Autour du crucifix, une série d'arches ogivales rappelle le plan de l'autel de la basilique. Le panneau antérieur de l'autel est illustré par une représentation, en mosaïque, du pélican qui donne son sang à ses petits. L'autel principal et les deux petits autels latéraux, en forme de sarcophage, ont, aux extrémités, des boucles sculptées, comme autant d'immenses poignées. Le décor des murs et du plafond est un heureux mariage de bleu-vert. Partout ailleurs dans la maison on constate un grand souci de concilier les améliorations modernes avec la pauvreté et la simplicité. A la chapelle aussi, le superflu a été évité scrupuleusement. La richesse comparative de l'autel principal fait ressortir avec d'autant plus de vigueur la vérité de la phrase évangélique: "Car là où est ton trésor, là aussi se trouvera ton coeur."

Paradis domestique

Les dames remarqueront avec envie que l'instinct féminin a influencé énormément les plans de l'édifice. En effet, partout où l'utilité d'une salle ou d'une chambre le demandait, on a installé des armoires. C'est un véritable paradis terrestre pour les femmes à ce point de vue. Armoires pour le linge, pour les vêtements, pour les livres (à l'épreuve de la poussière), à la sacristie, dans les salles de couture et pour les hosties nouvellement confectionnées, etc. Et dans la cuisine! Que dire de ces armoires en aluminium, avec portes glissantes sur les deux côtés, pour la nourriture chaude et la nourriture froide, pour la vaisselle propre et pour les multiples usages que peut créer l'imagination des cuisinières. Il y a même des armoires pour la machinerie de climatisation, pour les bouteilles d'éléments chimiques, pour les tuyaux de l'orgue et une immense armoire pour les traineries de toutes sortes.

Personnel et oeuvres

Statistiques: La congrégation compte actuellement 258 soeurs vivantes, 23 novices. Depuis la fondation il y eut 45 décès. Une des deux co-fondatrices est morte il y a quelques mois seulement. Dans les commencements, plusieurs sujets venaient de la province de Québec, où la congrégation a une maison, mais maintenant le recrutement se fait surtout dans l'Ouest! Les oeuvres, ailleurs qu'à St-Boniface, se trouvent à Fannystelle, Fort-Alexandre, Transcona, Ile-des-Chênes, St-Vital, Otterburne, St-Charles, Dunrea, Camperville, Ste-Amélie, Duck Bay, Pelican Rapids, Cross Lake, Gravelbourg, Assiniboia, McIntosh (Ont.), Lestock, Grouard et Québec. La principale activité est l'éducation des jeunes, blancs ou indiens.



L'ancienne "Maison Chapelle", dont la photo montre clairement les trois sections, construites respectivement en 1902, 1908 et 1911, sera réparée autant que possible. Une partie du toit a été enlevée déjà à cet effet, du côté ouest. Sa libération permettra le développement de l'oeuvre de l'Ecole Ménagère et aussi l'expansion du service de pensionnat si apprécié par les demoiselles qui travaillent en ville loin du foyer paternel. D'autres entreprises pourront être lancées dans le but d'exploiter l'espace qui reste. En tout cas, la cloche, si bien connue à St-Boniface, continuera à sonner dans son minuscule clocher.

A La Broquerie

Ordination et première messe de M. l'abbé Louis Laurencelle

LA BROQUERIE — Le dimanche 15 juin, la paroisse St-Joachim, de La Broquerie, était en liesse. En effet, la grande famille paroissiale offrait à Dieu un autre de ses enfants dans la personne de M. l'abbé Louis Laurencelle.

L'ordination eut lieu à 4 h. p.m. et fut conférée par Son Exc. Mgr M. Baudoux, assisté de M. Edouard Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, et du R. P. Antoine Hacault, S.J., du Collège de St-Boniface. M. l'abbé Léon Roy assistait le nouveau prêtre. M. l'abbé Verrier expliquait aux nombreux parents et paroissiens présents les diverses cérémonies. On remarquait au choeur: le R. P. Oscar Boily, S.J., recteur du Collège, MM. les abbés Lucien Senez, curé, Albéric St-Laurent, de St-Boniface, Joseph Choiselat, curé de Woodridge, et Robert Nadeau, de St-Boniface. Au premier rang, dans la nef, avaient pris place M. et Mme Louis Laurencelle et leurs enfants, Fernand, Fabien, Eva, Alfred, Adrien, Pierre, Victor, Roland, Marcien, Hermance, Lucille, Marie. Plusieurs parents et amis étaient venus de St-Georges, Otterburne, St-Boniface, St-Adolphe et de la Californie.

Au cours de l'ordination, Mgr Baudoux conféra des ordres mineurs à deux futurs prêtres, enfants de La Broquerie, MM. les abbés Jean-Louis Rocan et Paul Boisjoli.

Immédiatement après la cérémonie, le nouveau prêtre bénit individuellement les membres du clergé et sa famille. Vers 6 h. 30 p.m., un banquet fut servi en l'honneur de M. l'abbé Laurencelle. Environ 400 convives prirent place autour des tables.

M. Maurice Gauthier, cousin du nouvel ordonné, agissait comme maître de cérémonies. Après avoir mis en évidence les belles qualités dont M. l'abbé Laurencelle avait fait preuve dans son ascension vers le sacerdoce, il lui offrit, au nom de la famille, ses meilleurs voeux de bonheur et d'un fructueux apostolat. Ensuite, il présenta en termes bien choisis et spirituels, les autres orateurs.

Son Exc. Mgr Baudoux exprima son bonheur d'avoir élevé à la prêtrise un autre enfant de la paroisse et loua la famille Laurencelle qui a su faire les sacrifices nécessaires pour donner à Dieu leur fils qui devient un autre représentant du Christ sur la terre. Le R. P. Oscar Boily, S.J., et M. Edouard Gagnon, P.S.S., firent tour à tour l'éloge du nouveau prêtre. Ils montrèrent son application au travail, sa persévérance, sa conduite exemplaire et sa piété vive qui en ont fait un séminariste idéal,

Puis M. Arcade Bédard, maire de la municipalité, présenta ses souhaits de bonheur et de succès à M. l'abbé Laurencelle et l'assura de la collaboration de tous ses concitoyens. M. Edgar Freynet lut une adresse qui traduisait bien les sentiments des personnes présentes et il présenta à M. l'abbé Laurencelle une bourse substantielle. Enfin, le nouvel ordonné exprima la joie et l'émotion qu'il ressentait en ce jour si ardemment désiré. Il dit combien il était heureux d'être parvenu à l'idéal qu'il s'était fixé: devenir le ministre de Dieu. En termes touchants, il exprima sa reconnaissance envers Dieu d'abord, puis envers ses bons parents, frères et soeurs et envers ses amis. Avec délicatesse, il sut louer ses professeurs, ses supérieurs et les prêtres qui l'avaient dirigé. Il remercia toutes les personnes présentes et leur demanda de prier pour lui, les assurant de ses prières à la sainte messe de chaque jour.

Après la réception, plusieurs personnes reçurent la bénédiction du nouveau prêtre.

Le lendemain 16 juin, M. l'abbé Laurencelle célébra sa première messe solennelle. Il était assisté de MM. les abbés Lucien Senez et Robert Nadeau, comme diacre et sous-diacre. Le choeur de chant exécuta avec art une magnifique messe en parties. Il était accompagné à l'orgue par Mme J. Balcaen. M. l'abbé Albéric St-Laurent prononça le sermon de circonstance. Durant l'Offertoire, M. Léo Freynet chanta le "Panis Angelicus" et "O sanctissima".

Un grand nombre de parents reçurent la communion des mains du nouveau prêtre. Après la messe, les fidèles s'approchèrent de la sainte table pour recevoir la bénédiction.

M. et Mme Laurencelle servirent, dans leur demeure, un dîner aux membres du clergé et aux parents.

M. l'abbé Laurencelle exercera son ministère dans le diocèse de Sault Ste-Marie, en Ontario.

St-Georges

Çà et là

Le samedi 12 juillet, M. l'abbé L. Laurencelle, de La Broquerie, est venu dire la messe à 4 h. de l'après-midi. Il était accompagné de ses parents. Il a dit aussi les deux messes de dimanche et celle de lundi. Sincères remerciements à M. l'abbé Laurencelle.

M. l'abbé L. Morin, curé, est parti, en fin de semaine, au chevet de son père malade. A ce dernier, les paroissiens souhaitent une guérison rapide et un prompt retour à M. le curé.

M. Donald Coss est arrivé pour ses vacances d'un mois à St-Georges, ainsi que la famille A. Guetré.

Le 14 juillet, Mme Rosianne Dupont fut conduite à l'hôpital St-Boniface par sa fille, Delvina, et M. Paul Dupont. Elle doit subir une opération à chaque pied. Tous lui souhaitent bon succès et une prompte guérison.



L'on voit sur cette photo, prise à St-Jean-Baptiste, quatre générations en les personnes de Mme Télesphore Fillion, de St-Jean-Baptiste, arrière-grand-mère; Mme Wilfrid Dupuis, de Ste-Elisabeth, grand-mère; Mme Emmanuel Courcelles, de Ste-Agathe, et son fils, Marc.

La forêt forme plus de la moitié de l'étendue du Manitoba. Les espèces d'arbre les plus communes sont l'épinette noire et la sapinette, le tremble et le peuplier baumier, l'épinette rouge et le bouleau blanc, le sapin baumier, le pin gris et le cèdre. Il y a aussi l'orme d'Amérique, le tilleul d'Amérique, l'érable du Manitoba, le peuplier, l'orme à gros fruits, le frêne vert, le frêne noir et le pin rouge.

L'on voit sur cette photo, prise à Bruxelles, Manitoba, cinq générations, en les personnes de Mme Mathilde Mangin, 87 ans, assise au centre, Mme Rosa Rouire, 65 ans, debout au centre, Mme Agnès McGrath, 41 ans, debout à gauche, Mme Marguerite Tessier, 21 ans, debout à droite, et Jerry Tessier, 3 mois, assis sur les genoux de sa trisaïeule.

Mariage Aquin-Courcelles célébré à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le samedi 12 juillet, dans l'église de Ste-Agathe, M. l'abbé A. Couture, curé, bénissait le mariage de Mlle Philomène Courcelles, fille de M. et Mme Pacifique Courcelles, avec M. Léo Aquin, fils de M. et Mme Avila Aquin, d'Elie. La messe fut servie par deux petits cousins de la mariée, Pierre et Michel Beaudoin.

Mme Adélard Labelle touchait l'orgue et chanta de beaux cantiques appropriés. Les huissiers étaient MM. Aimé Bourgeois, beau-frère du marié, et Eugène Lapalisse, cousin de la mariée.

La mariée était charmante dans une robe de dentelle de Chantilly sur tulle de nylon avec manches longues se terminant en pointes de lis. Son voile était retenu par une couronne de perles et de sequins. Son bouquet, forme cascade, était composé de petites roses jaunes et blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Florence Courcelles et Lorraine Aquin, soeurs des mariés, portaient des toilettes bleue et jaune et étaient coiffées de halos assortis à leurs robes. Elles avaient des bouquets de marguerites blanches.

MM. Denis et Edmond Courcelles, cousin de la mariée, agissaient comme garçons d'honneur.

Après la cérémonie nuptiale, les nouveaux époux et leur suite se rendirent chez les beau-frère et soeur de la mariée, M. et Mme Hector Bahuaud, de St-Boniface, pour une cordiale réception. M. Bahuaud souhaita la bienvenue à ses hôtes, offrit des bons souhaits au nom de tous aux nouveaux époux et proposa un toast en leur honneur.

Au nom de son épouse et au sien, M. Léo Aquin remercia tous et chacun. Ils partirent ensuite en voyage de noces. A leur retour, ils habiteront à Elie.

Çà et là

A l'exposition de Dominion City les 7 et 8 juillet, il y eut un ralliement des club 4-H. Mlle Odette Brémaud était honorée du rang de princesse à la cour de la reine du club.

A l'exposition de Morris le 10 juillet, M. Emmanuel Lemoine s'est vu accorder les premier et deuxième prix pour deux veaux mis à l'exhibition.

Les familles Louis et André Huberdeau (Jeanne et Colette Fenez), de St-Lazare, étaient en visite chez leurs parents durant la fin de semaine du 6 juillet.

Mme Thomas Cadieux (Annette Dorge) et ses enfants, de Victoria, C.-B., sont arrivés ces jours derniers pour passer quelques semaines au Manitoba.

Le samedi soir 12 juillet, à la salle des Vétérans, se réunissaient parents, amis et connaissances de M. Donat Alarie et de Mlle Irène Pelletier pour les fêter à l'occasion de leur prochain mariage. Une bourse leur fut offerte au cours de la soirée.

M. Paul-Emile Péloquin est entré à l'hôpital St-Boniface, le samedi 12 juillet, pour traitements médicaux.

St-Adolphe

Mlles Marcelle et Henriette St-Pierre sont parties pour un voyage de quelques semaines dans la province de Québec. Elles visiteront leur père à Québec et se rendront en Gaspésie visiter des parents et s'arrêteront aussi à Montréal.

Mlle Maria Delorme et la petite Louise Théoret sont parties visiter des parents et amis à Montréal et Valleyfield, dernièrement.

Malades

M. l'abbé A. Brunet, curé, et la petite Eveline Carrière sont patients à l'hôpital St-Boniface.

Mme G. Lemieux et Mlle Claudette Lagassé ont quitté l'hôpital dernièrement.

Baptêmes

Le 22 juin: Joseph-Armand-Aimé, fils de Norbert Chaput et d'Emma Charrière, né le 11 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Lévis Courchcine, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 juin: Joseph-David-Allan, fils d'Armand Laramée et d'Anna Myskiw, né le 29 juin. Parrain et marraine, John Myskiw et Monique Laramée.

Ste-Amélie

Prompt rétablissement à M. André Pinette qui s'est brûlé les mains par accident.

Meilleurs souhaits de retour à la santé à Mme Donalda Gagnon qui est patiente à l'hôpital depuis dimanche.

MM. et Mmes Zinéphas et Lévis Grandbois, M. et Mme Julien Vandenbosch et leurs enfants, Yvette et Terry, ont rendu visite, du 1er au 6 juillet, à des parents et amis à Estevan et ailleurs dans la Saskatchewan.

M. et Mme Léo Nolin et leur famille, d'Ottawa, ont visité M. et Mme L. Archambault et autres parents à Ste-Rose et ailleurs pendant les dernières semaines.

MM. et Mmes Charlie Berthelette, de Winnipeg, et Armand Rivard, de Camp Shilo, ont rendu visite à M. et Mme E. Soucy et assister aux funérailles de M. Noé Denis.

M. l'abbé C. Vachon, curé, est maintenant revenu, après avoir passé cinq jours à l'hôpital.

Décès

Le jeudi 3 juillet est décédé à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac M. Noé Denis, âgé de 62 ans. Il fut hospitalisé seulement qu'une semaine.

Les funérailles ont eu lieu à Ste-Amélie le lundi 7 juillet. Le service fut chanté par le R. P. J. Alarie, O.M.I., de Ste-Rose. Un très grand nombre d'amis y assistaient.

Les porteurs furent MM. Amédé Pinette, Louis Soucy, Ovide Landry, Charles Berthelette, Mathurin Rello et Jos. Chaput.

La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de M. E. Soucy où il travailla durant les dernières années.

Le défunt laisse dans le deuil une soeur, Cordélie, et cinq frères, Georges, de Winnipeg, Jean-Baptiste, d'Arborg, Henri, de Brandon, Edouard, de Leduc, Alta, et Wilfrid, de Ste-Amélie.

Remerciements

La soeur et les frères de M. Noé Denis désirent remercier les membres du clergé, les médecins, le personnel de l'hôpital et tous les paroissiens qui leur ont manifesté de la sympathie à l'occasion de ce deuil. Merci aussi aux chantres de Ste-Rose et à ceux qui ont offert des messes et des fleurs.

Résultats des examens de cathéchisme dans le diocèse de St-Boniface

Cours français

Grande distinction — 90 à 100%

Notre-Dame-de-Lourdes

Odette Jamault, Simone Bazin, Roger Lafrance, Lucille Routhier, Gilles Avanthay, Lorraine Roch, Gérald Bazin, Raymond Le Moullec, Adèle Durand, Juliette Muller, Suzanne Pelé, Carole Le Néal, Noyale Avanthay, Claude Delaquis, Ginette Préjet, Gilbert Le Néal, Gérald Préjet, Gérald Fouasse, Denise Davy, Roland Pantel, Paul Cénerini.

St-Léon

Mechtilde Labossière, Estelle Labossière, Lucille Labossière, Marie-Paule Labossière, Edith Grenier, Simone Jamault, Lucille Fortier, Clara Labossière, Paulette Martel, Robert Grenier, Lorraine Leblanc, Félix Grenier, Jeannette Remillard, Paulette Fortier, Jocelyne Labossière, Nicole Rondeau, Colombe Grenier, Gérald Grenier, Delia Desrochers, Alphonse Labossière, Edmond Labossière.

Ste-Elisabeth

Laurent Desauiniers, Marcel Gagnon, Marlene Alarie, Dianne Lussier, Thérèse Collette, Robert Bérard.

Aubigny

Claudette Palud, Raymond Bouchard, Lorraine Bérard, Eveline Palud, Yvette Vermette, Irène Delorme, Anita St-Jacques, Réal Robert, Lise Vermette, Esther Roy, Roland Robert, Lucille Vermette, Madeleine Ritchot, Rolande Ritchot, Anita Robert, Denise Ritchot.

Fannystelle

Gérald Richard, Ghislaine Guyot, Angèle Cyrenne, Maurice Morisette, Lucille Arnal, Pauline Aquin, Robert Arnal.

Mariapolis

James Vasart, Denise Desrochers, Réal Sabourin.

Haywood

Rose-Marie Picton; Juliette Dheilly, Albert Levesque, Odile Bazin, Suzanne Bernard, Léo Bazin, André Viallet, Odile Dagesse, Blanche Bourget, René De Rocquigny, Gérald De Rocquigny, Marie Lambert, Noëlla Gautron, Paul Buisson.

St-Malo

Jeannette Bérard, Patricia Breton, Robert Lafrance, Rita Préteau, Angèle Goulet, Gérald Gagnon, Lorraine Malo, France Hébert, Estelle Péloquin, Camille Forest, Roland Desrosiers, Lucienne L'Heureux, Emil Kinol, Audrey Yasmiki, Gloria Jean McKeen, Sylvia Danylchuk, Rosie Chubaty, Jeannine Hamonic, Yvonne Gosselin, Aline Préteau, Ida Forest, Edith Marion, Billy Mandziuk, Marie-Anne Saucier, Mariette Gauthier, Eugène Goulet, Laurence Zaporozan, Monique Lambert, Céline Préteau, Laurette Forest, Louise Marcoux, Laura Marion, Agathe Gosselin, Denise Gauthier, Jocelyne Gosselin.

St-Pierre-Jolys

Armand Audette, Gabriel Audette, Cécile Audette, Lucille Rioux, Marie-Rose Audette, Pauline Pineau, Jeannette Turenne, Fleurette Couture, Ronald Dandenault, Raymond Vinet, Denise Gagné, Yvonne Massicotte, Simone Rochon, Céline Proulx, Jean Laroche, Claire Pilotte, Madeleine Gagné, Gilbert Lahaie, Anita Rochon; Gérald Desauiniers, Gilbert Turenne, Michel Préfontaine, Rachel Gagné, Elaine Bélanger; Paul Ruest, Paulette Carrière, Gilles Neveux, Gérard Curé, Béatrice Préfontaine, Paulette Turenne, Paulette Péloquin, Cécile Bérard, Mariette Ritchot; Monique Robidoux, Agnès Grégoire, Carmelle St-Hilaire, Janine St-Hilaire, Annette Gagné, Edmée Audette, Jeannette Chouinard, Paulette Mulaire, Henriette Ruest, Rita Grégoire, Marie-Thérèse Ruest, Rose-Marie Sherwood.

Basilique-Cathédrale

JARDIN LANGEVIN:

Paul Savoie, Ronald Carrière, Edmond Boulanger, Richard Lauzière, Gilles Bérard, René Yvon, Normand LeRoux, Roland Tougas, Louis LeClerc, Marcel Morin, Louis Bouvier, Roger Descôteaux, Normand Duclos, Claude Douville, Henri Grimard, Claude Rivard, Paul Boisselle, Ronald Beaudin, Roger Courchaine.

ECOLE PROVENCHER:

Edmond Daigneault, Emile Bazinet, Gilbert Bourrier, Jean Guilbault, Gérard Remillard; Maurice Marshall, Richard Fourneaux, Gilbert Laurencelle, Norman Paul, Marcel Gosselin, Guy Charteau, Denis Zébière, Jean Gaudry, Jean Turenne, Jean Belot, Rénal Bérard, Robert Baudry, Paul Chéramy, Alain Choiselat, Marcel Cormier, Gilbert Savard, Denis Bretécher, Marc Jacques, Raymond Cormier, Raymond Paquin, Gérard Guay, Marcel Degagné, Maurice Cormier, Jean-Paul Marcoux, Bernard Monnin, Léo Cardinal, Louis Druwé, Kerry Boisselle, Gilbert Pelletier, Edouard Huot, Omer Cormier, Roland Touchette, Raymond Lanthier, Raymond Grégoire, Denis Collette, Denis Dunlop, Henri Dandenneau, Denys Delaquis, Richard Chénier, Marcel Jeanson, Maurice Paquin, Philippe Gauthier, Ronald Ledoyen, Claude Laurin, Edouard Mousseau, Jean Chaput, Rénald Laurencelle, Robert Lambert, Michel Anderson, Gérald Gaudreau, Charles Archambeault, James Lévêque, Paul Savard, Renald Paquin, Aimé Nadeau.

ECOLE MARION:

Lorraine Normandeau, Claire Soulodre, Suzanne Favreau, Gilberte Delva, Diane Raineault, Margaret Ouellette, Denise-Marie Pelletier, Jeannette Laurin, Kathleen Lévêque, Lorraine Chaput, Jacqueline Bélanger, Lorraine Simard, Julie Guilbeault, Lucie Boily, Mariette Forest, Claire Filteau, Marjolaine Guay, Lorraine Guénette, Lucienne Gauthier, Louise Auger, Charlotte Bélanger, Rachel Rémillard, Pauline Tétreault, Patricia Clément, Denise Soulodre, Jeannette Rocan, Marguerite Bakeland, Diane De Gagné, Louise Grenier, Annette Leclerc, Elaine St-Hilaire, Gaylein de Montigny, Lucille Hébert, Lorraine Genest, Gisèle Desauiniers, Julie Emond, Josette Gauvreau, Gisèle Dufault, Lucille McCarthy, Constance Volk, Raymonde Laurin, Louise Colette, Paulette Jeanson, Florence DeGagné, Diane Vermette, Yvette Verrier, Irène Beaumont, Paulette Douville, Pierrette Leclerc, Juliette Larocque, Joanne Grégoire, Denise-Juliette Pelletier, Thérèse Larmand, Eveline Fourneaux, Lucille Moquin, Hélène McCarthy, Paulette Lebleu, Jeanne Belot, Lorraine Bernier, Lise Corbeil, Yvette Hébert, Claire Painchaud, Louise Larivière, Suzanne Gagné, Jeannette Vandal, Cécile Soulodre, Paulette Martel, Yvette Champagne, Yvette Bockstael, Michelle Ledoux, Ida Fournier, Claudette Landry, Jeannine Faucher.

INSTITUT COLLEGIAL ST-JOSEPH:

Denise Chaput, Diane Desrosiers, Raymonde Beaudry, Anne-Marie Boisjoli, Gilberte Bockstael, Edith Fréchette, Juliette Dumaine, Michelle Tetreault, Pauline Levasseur, Gisèle Pelletier, Rachelle Dease, Louise Chénier, Yolande Roy, Julia Charrière, Lorraine Legros, Roberta Muller, Suzanne Coyle, Annick Pennober, Marie-Thérèse Boily, Madeleine Corbeil, Patricia Pelland, Jeanne Benoist, Rita Dufault, Jeanne Grimard, Jeannine Dumaine, Jocelyne Heiget, Johanne Jubinville, Doreen Conrad, Dorothée Savard, Patricia St-Hilaire, Lucienne Beaudry, Annette Chénier, Paulette Marion, Juliette Mouillierat, Alice Payette, Agnès DeCruyeanere.

Lorette

Suzanne Gauthier, Marie-Paule Grossman, Louise Pépin, Patricia Danseraeu, Henri Jeanson, Rolande Jeanson.

Vassar

Valérie Beaudry, Dolores Boutang, Marjorie Beaucage, Roberta Marino, Roger Préteau, Judy Cayer, Béatrice Prasek, Edmée Préteau, Bernard Beaudry, Michel Beaudry, Léon Beaudry, Marc Beaudry, Donna Boutang, Louis Côté.

St-Lupicin

Gérald Brunel, Irène Payette.

Ste-Geneviève et Ross

Claire Desrosiers, Jeannine Gauthier, Roger Legal, Dianne Desrosiers, Juliette Saltel, Alice Brandt, Luce Gauthier, Doris Ross.

Somerset

Evelyn Paulhus, Annette Rébillard, Bertha Labossière, Lorraine Gevaert, Lucille Lussier, Juliette Thevenot, Alice Gevaert, Bella Labossière, Anita Rocan, Cécile Thévenot, Alma Boulet, Annette Moret, Gérald Rheault, Paul Mulaire, Eva Thevenot, Ida Boulet, Gisèle Labossière, Germaine Landry, Suzanne Girouard.

St-Joseph

Jocelyne Bérard, Léon Dionne, Pauline Dionne, Jean-Marc Dionne.

Précieux-Sang

Jeannette De Moissac, Gilbert Garand, Yvette Boisjoli, Marie-Louise Montpetit, Gisèle Piédalue, René Asselin, Léo Bérard, Ronald Laurin, Denis Lavoie, Léo-Paul Ragot, Charlotte Bergeron, Victor Ferrier, Esther Guilbault, Valérie Sul, Berthe Gervais, Robert Grafton, Agnès Morin, Rose-Marie Méconse, Yvonne Asselin, Ginette Ragot, Paul Garand, Jeannette Savard, Philippe Arpin, Raymond Miron, Léon Desilets, Madeleine Sicotte, Paul LaRivière, Colette Boissonneault, Paulette Clément, Patricia Hervo, Maurice Dubreuil, Diane Rémillard, Francine Ouellette, Marcel Bernier, Gérald Paquin, Diane Boissonneault, Ethel Carrière, Yvonne Dumont, Louise Boisjoli, Janet Sourisseau, Lorraine Garand, Marie-Paule Sala, Annette Beaulieu, Claude Fouillard, Anne-Marie Gendron, Maurice Gendreau, Yvonne LaRivière, Gérald Blanchette, Lucille Laurin, Michelle Labossière, Cécile Danais, Claudette Sala, Gilbert Laurin, Jacqueline Laurin, James Ryan, Yvonne Hervo, Larry Hamel.

Rathwell

Georges Jamault, Adèle Bibault.

La Broquerie

Alfred Laurencelle, Michel Rocan, Gisèle Normandeau, Yolande Freynet, Adrienne Laurencelle, Irma Jolicoeur, Richard Gamache, Huguette Fisette, Jeanne Beaupré, Gisèle Dubé, Liliane Fournier, Claudette Wenden, Antoinette Boily, Anita Laurencelle, Ghislaine Dubé, Gabriel Savard, David Savard, Simone Boily, Armand Bédard, Doris Berthelette, Hélène Dubé, Yvonne Beaupré, Louis Wenden, Anne-Marie Tétrault, Hélène Granger, Diane Bisson, Louis Dubé, Denise Choiselat, Benoit Boily, Jeanne Gagnon, Huguette Wenden, Gilbert Tétrault, Renald Bonin, Yvette Cyr, Yvonne Tétrault, Hélène Normandeau, Juliette Simard, Antoine Savard, Yvette Balcaen, Juliette Rocan, Marcia Gamache, Rose-Marie Desorcy, Adrien Rocan, Ovidia Mulaire, Lucille Bohémier, Raymond Fisette, Pauline Tétrault, Florence Gosselin, Lina Taillefer, Hubert Boily, Gilbert Verrier, Jean-Paul Taillefer, Jeannette Taillefer, Jeannette Vielfaure, Florent Nicolas, Jacqueline Mireault.

Letellier

Colette Jutras, Doris Barnabé, Claudette Moquin.

Ste-Anne-des-Chênes

Anita Brunette, Dora Lavack, Alice Prairie, Lucille Jubinville, Angèle Desrosiers, Huguette Desautels, Isabelle Lajoie, Mildred Prokopich, Madeleine Jubinville, Maurice Chaput, Marie Vermette, Jeannette Brunette, Donald Demers, Lucille Rivard, Emile Scot, Gilles Massicotte, Gilles Vermette, Hélène Dufresne, Nicole Préfontaine, Cécile Lajoie, Gisèle Hutlet, Raymond Chaput.

Collège St-Joseph

Jacques Audet, Jean-Paul Gobeil.

St-Georges

Jeannette Vincent, Lucille Chevrefils, Aline Martel, Hector Vincent, Suzanne Boisjoli, Judith Bouvier, Yolande Lemire, Dorothée Vincent, Gérard Dupont, Georges Guimond, Robert Lussier, Rachel Fisette, Gérald Dupont, Yves Lemire.

L'Assomption, Transcona

Sharon Foot, Shelley Hunt, Ishbel Eccles, Fernande Paquette, Linda Martineau, Jeannette Lebleu, Robert Grégoire, Kathleen Carney, Larry Slotek, Jeannette Lagimodière, Robert Moquin.

Powerview

Adèle Thomas, Eveline Berthelette, Sheila Bruce, Pearl Púga, André Alarie, Marcel Pelletier, Joe Thomas, Claudette Dupont, Hélène Péreux.

St-Norbert

Léo Fontaine, Paul l'Heureux, Donald Pinette, Robert Joyal, Guy Joyal, Gilles Bibeau, Paul Cloutier, Marcel Gauthier, François Leclair, Marc Lord, Ronald Dufort, Denis Robert, Léa Faucher, Lise Goulet, Louise Gousseau, Yvette Beaumont, Béatrice Chabot, Rita Champagne, Yvette Dupuis, Aurore Joyal, Diana Labelle, Emilie Lagacé, Lorette Lapointe, Pauline Lord, Diane Marion, Claudette Robert, Rose-Marie Roy, Monique Tellier, Nicole Dubuc, Annette Gauthier, Michelle Dubuc, Angéline Desgagné, Denise Joyal, Denise Labelle, Denise Lord, Patricia Westendorf, Liette Bezeau, Linda Parker, Sharon Peckover, Ninette Alarie, Eugénie Ballantyne, Célina Cook, Marie Daniels, Rose-Marie Collette.

St-Jean-Baptiste

Eveline Marion, Janet Loudon, Jacqueline Comeault, Lucille Beaudette, Lorraine Lafond, Denise Comeault, Lucille Roch, Elaine Roy, Gilbert Beaudette, Lucie Dupuis, Noëlla Beaudette, Claudette Bérard, Lucette Rajotte, Marcel Lafond, Gilbert Comeault, Louise Beaudette, Donald Trudel, Gaétane Fontaine, Louise Lafond, Doreen St-Vincent, Yvette Dionne, Jocelyne Lauzé, Claudette Ayotte, Jeannette Lafond, Berthe Lavallée, Lorraine Vermette, Jacqueline Landry, Raymond Lafond, Marcel Matte, Lucette Lafond, Denis Lafond, Noëlla Sabourin, Carole Bérard.

St-Adolphe

Jeanne Legal, Marcel Lemieux, André Carrière, Lorraine Berthelette, Angelika Singer, Denise Leclaire, Annette Dayon, Maurice Gagnon, Juliette Schaubrock, Denis Touchette, Marcelle St-Pierre, Lorraine Kosman.

St-Claude

Céline Gendre, Mary Kapelus, Jeannine Jubinville, Pierre Arbez, Georgette Binne, Henri Dupasquier, Adrienne Richard, Denis Richard, Denis Danais, Denis Magne, Yvon Perchotte, Normand Tougas, Claudette Rocan, Alice Lambert, Roland Philippot, Roger Binne, Lorraine Dupasquier, Edgar Swan.

Ste-Famille

Shirley Benoit, Janine Poitras, Guy Seewald, Robert Kirouac, Doris McCarthy, Martin Delorme, Barbara Zielinski, Larry Gauthier, Carol Chale, Betty Rodrigue, Wendy Johnson.

Richer

Denise Marcoux, Maurice Pelland, Paulette Marcoux, Julien Saindon, Roger Laurin, Jeannine Proulx, Thérèse Bourgouin, Angèle Nault, Gérard Gagnon, Juliette Sabot, Lucille Lussier, Emery Sansregret, Diane Ruel.

Otterburne

Alma Roy, Anita Gobeil, Bernadette Roy, Norbert Lacasse, Yves Vermette, Gilbert Poirier, Etienne Gagné, Evelyne Raffard, Robert Carrière, Armande Poirier, Denis Lacasse, Monique Gobeil, Alice Roy, Ronald Proulx, Shirley Taylor, Maurice Salve, Laurette Poirier, Lorraine Raffard, Yvonne Rioux, Ronald Musick, Lorraine Dumont.

St-Eugène

Stella Bruyère, Lorraine Dorge, Raymond Savard, Linda Eunson, Diane McDonald, Eveline Hince, Roger Fontaine, Suzanne Thorimbert, Linda Hérie, Marietta Lavallée, Marlene Lambert, Guy Savard, Denise Thorimbert, Jeanne Lacasse, Gilles Savard, Claudette Hérie, Ernest Pelland, Suzanne Dion, Marc Thorimbert, Jeannette Nault, Irène Gauthier, Claude Bohémier, Margaret Vandale, Cécile Miletta.

Mlle L. Sabourin, de St-Jean-Baptiste épouse M. C. Muller, de St-Boniface

ST-JEAN-BAPTISTE — Le samedi 28 juin, à 11 h. a.m., avait lieu, dans l'église paroissiale, le mariage de Mlle Lorraine Sabourin, fille aînée de M. et Mme Ovila Sabourin, de St-Jean-Baptiste, avec M. Gérald Muller, fils de M. l'inspecteur et Mme C. Muller, de St-Boniface. M. l'abbé R. Lane, vicaire, bénissait leur union. Les servants de messes étaient René Sabourin, frère de la mariée, et Roger Muller, cousin du marié.

Pendant la sainte messe, plusieurs cantiques furent exécutés par Mlles Lorraine, Lucille et Yolande Beaudette, cousines de la mariée. Mme R. Roy touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père et au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche en nylon transparent sur satin, confectionnée par sa mère aidée d'une tante. Les longues manches se terminaient en pointes de lys, le collet était genre bateau, le corsage était ajusté et la jupe très ample portée sur crinoline était bordée d'une large dentelle et se terminait en une légère traîne. Son voile court était retenu par un diadème bordé de perles et de paillettes aurores. Son missel était recouvert d'une orchidée d'où s'échappaient des noeuds de rubans de satin et de minuscules roses rouges.

La dame d'honneur, Mme Bob Muller, et les filles d'honneur, Mlles Claudette Sabourin et Gaylene Mager, portaient des robes identiques en "chromespun", couleur saumon, drapées d'une double jupe en nylon transparent avec châle recouvrant les épaules. Leurs petits chapeaux étaient une combinaison des deux matériels.

La petite bouquetière, Caroline Muller, portait une courte robe de nylon blanc incrusté de marguerites. Elle tenait un petit panier d'oeillets blancs.

La mère de la mariée avait une robe et une jaquette de soie bleu royal avec gants et chapeau blancs. Son corsage était composé de roses roses. La mère du marié était revêtue d'une robe de crêpe rose garnie de dentelle avec chapeau rose et accessoires beiges. Elle portait un corsage de roses jaunes.

Les deux grand-mères de la mariée, Mmes Olivine Comeault et Ildège Sabourin, étaient présentes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Miller, Bernard Sabourin et Michael Paddon. MM. Henry Decuyper et Léon Sabourin agissaient comme huissiers.

Un succulent repas au poulet et à la dinde fut servi au-delà de 250 invités à la salle Bernier qui était magnifiquement décorée pour la réception. Les plats de pâtisseries assorties et de légumes variés furent confectionnés par Mme O. Sabourin et servis par Mmes L. Brodeur, A. Beaudette, G. Mondor et M. Turcotte. Le gâteau fut décoré par Mme Aimé Beaudette, tante de la mariée.

M. Robert Connelly, oncle de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. Mgr H. Lapointe, curé, bénit les tables et offrit ses voeux de bonheur, de santé et de prospérité aux nouveaux époux. M. le Dr G. Sabourin, de St-Pierre, proposa le toast aux mariés et MM. Célestin Alarie et Lucien Allard le proposèrent aux familles Sabourin et Muller.

M. l'abbé Lane, ami d'enfance de Gérald, lui offrit aussi ses meilleurs voeux et lui dit qu'il espérait être de retour de la Belgique assez tôt pour baptiser son premier enfant.

M. Ovila Sabourin souhaita la bienvenue à tous les invités et M. C. Muller dut, à son tour, offrir des félicitations et remerciements. Il fit remarquer qu'il avait été très impressionné de voir l'église tout fraîchement redécorée et parée de fleurs naturelles, etc.

Les mariés, tour à tour, remercièrent les invités pour tout leurs bons souhaits et nombreux cadeaux.

Mlles Lorraine et Lucille Beaudette exécutèrent un chant tout à fait approprié pour la circonstance, "C'est magnifique". Elles étaient accompagnées au piano par Mme R. Roy. Les "Hoodlums" de Dominion City firent les frais de la musique. Vers 5 h. p.m., tous se séparèrent heureux d'avoir passé un si bel après-midi.

La mariée, pour le voyage de noces aux Etats-Unis, portait un ensemble bleu pâle avec accessoires blancs et corsage de roses roses. A leur retour, M. et Mme G. Muller résideront à St-Boniface.

Avis

Votre chroniqueuse, Mme Arthur Vermette, désire, par la voie de **La Liberté et le Patriote**, vous laisser savoir qu'elle n'acceptera plus dorénavant d'appels téléphoniques pour nouvelles ou annonces pour ce journal, car elle cesse d'être chroniqueuse. Merci spécial aux personnes qui lui ont envoyé des cadeaux comme gages de reconnaissance.

Election des Dames de Ste-Anne

Il y eut élection des Dames de Ste-Anne le dimanche 6 juillet. Le conseil se compose comme suit: Présidente, Mme Arthur Vermette; vice-présidente, Mme W.-Ant. Boivin; secrétaire-trésorière, Mme Hélène Baril; trésorière, Mme H. Valcourt; conseillères: Mmes M.-L. Ayotte, Alf. Sarrazin et A. Bouchard.

Sincères remerciements, pour leur grand dévouement, à Mmes Albert Beaudette et Côme Valcourt qui ont démissionné comme présidente et vice-présidente.

Promotion et décoration

PARIS — Le gouvernement français a promu le général de brigade Jacques Massu, commandant des parachutistes et directeur du comité de salut public d'Alger, au grade de général de division.

Le gouvernement a aussi décidé de remettre la médaille militaire au général Raoul Salan, commandant en chef des forces françaises en Algérie et délégué général de de Gaulle dans le territoire nord-africain.

CONFIANCE • STABILITÉ • PROGRÈS



À TOUS LES DÉTENTEURS DE BONS DE LA VICTOIRE

L'HONORABLE DONALD M. FLEMING, MINISTRE DES FINANCES

annonce que le gouvernement du Canada offre de remplacer tous les Bons de la Victoire non échus et portant intérêt à 3%, par de nouvelles obligations de 25 ans portant intérêt à 4½%, ou par d'autres obligations à plus courts termes à des taux d'intérêt variant selon les modalités du titre.

Cet Emprunt de Convertissement du Canada–1958 représente la plus vaste opération financière jamais lancée au Canada en temps de paix ou de guerre. Ce projet d'emprunt entrainera le remaniement de plus de 40% de la dette nationale. La nouvelle formule procurera un revenu plus élevé aux investisseurs qui en profiteront et permettra en même temps au gouvernement de réduire le volume des emprunts qu'il devra effectuer au cours de 1959 et des années subséquentes jusqu'en 1966.

Un montant global de $6,416 millions de Bons de la Victoire non échus et portant intérêt à 3% se trouve actuellement entre les mains des canadiens. Tous les détenteurs auront maintenant l'occasion d'échanger ces Bons contre de nouveaux titres non rachetables de

L'EMPRUNT DE CONVERTISSEMENT DU CANADA – 1958

OBLIGATIONS DE 25 ANS À $4\frac{1}{2}\%$

De plus

vous recevez immédiatement un rajustement en argent

En aucun cas les détenteurs de Bons ne seront appelés à débourser pour convertir leurs titres en nouvelles obligations à plus long terme, même si celles-ci portent intérêt à *un taux plus élevé.*

VOUS êtes priés instamment de consulter sans délai votre courtier, votre banque, une société de fiducie ou de prêts ou tout autre conseiller financier, quant aux conditions du convertissement.

OU ENCORE DES OBLIGATIONS

DE 14 ANS à $4\frac{1}{4}\%$

DE 7 ANS à $3\frac{3}{4}\%$

DE $3\frac{1}{2}$ ANS à 3%

Inscrivez-vous sans délai et encaissez dès aujourd'hui le paiement de rajustement en argent. Ne manquez pas de tirer le plus grand profit de cette offre sans précédent.

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE OFFICIELLE
LE 5 AOÛT
DURÉE LIMITÉE

Régina, Sask.

Pique-nique annuel de la St-Jean-Baptiste

REGINA — Le 22 juin avait lieu le pique-nique annuel de la St-Jean-Baptiste, organisé par le Conseil Langevin, en union avec la paroisse St-Jean-Baptiste, à Boggy Creek. Une assistance fort imposante se rendit sur les lieux pour voir cette célébration annuelle qui débuta par une partie de balle, dont les concurrents étaient les clubs de la paroisse du Sacré-Coeur et de celle de Ste-Marie, tous deux de Régina. La réalisation de la partie de balle est due surtout à l'initiative de M. Joseph Beaulieu, en charge des jeux.

Au cours de l'après-midi, il y eut diverses activités propres à égayer la foule, entre autres, courses pour enfants et personnes plus âgées. Plusieurs spectateurs y participèrent.

Ce fut une grande joie pour les organisateurs de voir qu'un si grand nombre de personnes de langue française se joignait aux paroissiens et aux Chevaliers pour célébrer cette fête nationale des Canadiens français.

* * *

Lors d'une assemblée plénière de Radio-Gravelbourg Ltée, M. Joseph Girardin, accompagné du R. P. R. Turcotte, O.F.M., curé, se rendait à Gravelbourg, à titre de délégué. C'est avec joie que nous apprenions que M. Joseph Girardin avait été nommé au directorat de Radio-Gravelbourg Ltée. Sincères félicitations à M. Girardin.

Le mardi 8 juillet, les Canadiens français de la paroisse St-Jean-Baptiste, accompagnés du R. P. R. Turcotte, se rendirent à l'hôtel Saskatchewan pour recevoir les visiteurs de la Liaison Française. Ce fut un grand plaisir de recevoir les 68 visiteurs et espérons que leur passage à Régina ne sera pas oublié. Le lendemain, les visiteurs accompagnés de MM. Joseph Girardin, Roch Poissant et du R. P. Turcotte, visitèrent plusieurs endroits de la ville, entre autres, l'humble église de la paroisse St-Jean-Baptiste, les casernes de la Gendarmerie Royale, la cathédrale du St-Rosaire, les édifices du Parlement et le Musée provincial d'histoire naturelle. Les visiteurs quittèrent la paroisse pour se diriger vers les montagnes Rocheuses et Victoria.

Baptême

Le 12 juillet: Paul-Henri-Joseph, fils de M. et Mme Joseph Braconnier (Béatrice Couture), né le 3 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Elphège Morin, de Norwood, Man., oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme A. Daoust, de Régina.

Çà et là

Mlle Lucie Forest, accompagnée de ses frères, Roges et Réal, tous de Gravelbourg, étaient de passage chez M. et Mme Léo Lirette.

St-Brieux

Mlles Rolande Bergot et Aline Ferré sont parties pour Saskatoon prendre un cours d'été à l'université.

Mlles Yvette Lavoie, Joan Stuckle, Cécile et Hélène Gallais, toutes de Saskatoon, et Bernice Gaillard, de Moose Jaw, étaient en vacances pour deux semaines chez leurs parents.

Mlles Alice Demay, d'Eatonia, Agnès Coquet, de Radville, Solange Coquet, Irène et Annette Fagnou, toutes de Saskatoon, sont revenues chez leurs parents pour les vacances d'été.

M. et Mme Lionel Hamonic et leurs enfants, de Ponteix, sont chez leurs parents, M. et Mme Jules Hamonic, pour les vacances d'été.

M. et Mme Stanislas Tétreault et leurs quatre enfants sont en visite chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Bernard Tétreault pour deux semaines.

Mlle Lorette Hamonic, hôtesse de l'air pour la T.C.A., de Montréal, était chez ses parents, M. et Mme Jules Hamonic, pour quelque temps.

M. et Mme Honoré Gallais sont partis pour deux semaines, pour rendre visite à leurs filles et familles.

Mme Pierre Fau est revenue chez elle, après un séjour de trois semaines à l'hôpital de Melfort.

M. Georges Marchand remplace M. Ralph Bent à la gare du C.N.R. pour deux semaines.

La Rév. Sr Marie-Clotilde, Fille de la Providence, était en visite chez son frère, M. Henri Rohel, et sa soeur, Mme W. Piatt, et ses cousins et cousines.

A une réunion qui eut lieu le 9 juillet, les Dames de Ste-Anne élurent leur comité pour l'année. Présidente, Mme Pierre Coquet, fils; vice-présidente, Mme Joseph Zabos; secrétaire-trésorière, Mme Dominique Rocher.

M. et Mme Henri Rohel sont les heureux parents d'un fils né à l'hôpital de Melfort, le jeudi 3 juillet.

Baptêmes

Le R. P. J.-A. Rivard a baptisé deux adultes: Mme Hubert Gallais et Mlle Doreen Sandness, le vendredi 4 juillet. Elles firent leur première communion le dimanche suivant.

Le 11 mai: Ross-Alain, fils de M. et Mme Ivan Leborgne, né le 20 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Leborgne.

Le 11 mai: Guy Richard, fils de M. et Mme Marcel Thomas, né le 29 avril. Parrain et marraine, M. Paul Thomas et Mlle Jeanne Thomas.

Le 18 mai: Lorraine-Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Adrien Fagnou, née le 6 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Assié.

Le 1er juin: Liliane-Marie, fille de M. et Mme Pierre Nédellec, née le 15 mai. Parrain et marraine, M. Pierre Nédellec et Mme Louis Ferré.

Le 15 juin: Yvonne-Cécile-Marie, fille de M. et Mme André Creurer, née le 26 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Kernaleguen.

Dumas

Mlle Thérèse Boulet est retournée à Winnipeg afin de reprendre son emploi.

Mlle Annie Dumont, de Pilot Butte, est venue passer son congé chez ses parents, M. et Mme O. Legault.

M. Lionel Larrivée, de Régina, a passé la fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Alphonse Martin et leurs enfants, de Biggar, étaient de passage chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet. Ils allèrent à Bellegarde, accompagnés de Mme Boulet, et visitèrent M. et Mme André Bauche.

M. et Mme Emile Denève et leurs enfants, de Régina, ramenèrent Mme M.-L. Rollin qui assista aux funérailles de son fils, Georges.

Malades

Mme Arthur Charles est de retour de l'hôpital.

Mme W. Wyporowich a subi une opération à l'hôpital de Wawota.

Naissance

M. et Mme Norman Boulet (Lucille Bilodeau), de Vancouver, sont les heureux parents d'une fille, Louise, née le 10 juillet.

Décès

M. Georges Rollin, de Régina, est décédé à l'hôpital Général, à l'âge de 54 ans. Il laisse dans le deuil son épouse; un fils; sa mère; trois frères, Henri, David et Oscar; cinq soeurs, Mmes Pat Lamontagne (Aurore), Adonaï Deschamps (Anna), Emile Denève (Dorothée), Dan Blaise (Yvonne) et Don Murray (Simone), et de nombreux neveux et nièces.

Val Marie

Funérailles

Le 15 juin avaient lieu, dans l'église de La Nativité de la sainte Vierge Marie, les funérailles de Mme Armand Syrenne (née Yvonne Bourque), âgée de 64 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé O. Lemay, curé, assisté de MM. les abbés Georges Laprise et M. Ruest, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Lucien et Armand Piché, de Ponteix, Roger Piché et Germain Syrenne, de Fannystelle, Man., et Léo et Marius Syrenne, de St-Front. Charles Piché portait la croix. Tous étaient neveux de la défunte. Les Dames de Ste-Anne suivaient le cercueil. La quête fut faite par Mmes Paul Larivière et C. Wanlin.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux filles, Mmes Herman Miners (Rita), de Canuck, et Mme Dick Kane (Florette), 3 fils, Paul, Roland et Lucien, de Val Marie, et 12 petits-enfants; deux soeurs, Mme Charles Piché, de Fannystelle, Man., et Blanche Nolette, de Winnipeg, Man.; deux frères, MM. Ovide Bourque, de Winnipeg, et Robert Bourque, de Fannystelle.

Remerciements

Les familles Syrenne, Miners et Kane remercient les Dames de Ste-Anne, les religieuses de l'hôpital et toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par télégrammes, cartes, fleurs, offrandes de messes, etc., lors de leur deuil récent.

Çà et là

M. et Mme Constant Wanlin sont allés à Moose Jaw pour assister à la graduation de leur nièce, Mlle Marie Swaine, en juin dernier.

M. et Mme Jean Perreault et leur famille, de Moose Jaw, sont en visite chez leurs parents, Mme J. Sincenne et sa famille, pour un mois.

M. et Mme Wilfrid Donville et leur famille, de Ponteix, étaient en visite, d'une semaine, chez leurs parents, M. et Mme Louis Denneil et chez M. et Mme J. Leblanc, dernièrement.

MM. et Mmes C. Wanlin et Prosper Pinel avaient la visite de leurs soeurs et beaux-frères et leurs oncle et tante, M. et Mme George Swaine, de Moose Jaw, la semaine dernière.

Mme Alice Dumont a eu la visite de ses filles religieuses, de Ponteix, et de son fils, Pierre Dumont et sa famille.

M. et Mme Laurent Demontigny avaient la visite de sa mère, de Ponteix, dernièrement.



Deux jeunes garçons assis sur des billots de bois dans la région du St-Maurice. La vallée du St-Maurice est renommée pour son industrie de pulpe et papier, coupe et drave du bois.
L'Office Provincial de Publicité, Québec — Photo Driscoll

Jackfish

M. et Mme Edouard Côté et leur fille, Gertrude, M. et Mme Léo St-Pierre, tous de St-Boniface, MM. et Mmes Ernest Thibault et Gérard Côté, de Fairholme, étaient en visite chez M. Alphonse Dupuis, récemment.

Mme E. Gérard, accompagnée de ses fille et gendre, M. et Mme Wilfrid Beaudoin, sont allés en Colombie en visite pour quelques semaines.

M. et Mme W. Locker étaient en visite chez M. S. Sulatesky et d'autres parents, de la paroisse.

M. Joseph-E. L'Heureux est allé visiter à Meadow Lake, Jeannette Lake et Waterhen Lake, en fin de semaine.

Vonda

Çà et là

Etaient en visite chez M. et Mme Wilfrid Nobert, récemment: M. et Mme Daniel Painchaud, de Barry, Ont., M. et Mme Jos. Painchaud, de Saskatoon, MM. et Mmes Jos. Perreault et Raoul Faucher, de New Westminster, C.-B., M. Eddie Nobert, de Saskatoon, M. et Mme Jos. Lobrash, de Prince George, C.-B., M. et Mme Roy Killan et leurs trois fillettes, de Moose Jaw, et Mme Irène Labelle, de Saskatoon.

Le 4 juillet, onze hommes de Vonda allèrent à la retraite fermée, à Saskatoon, et revinrent enchantés de leur voyage.

M. Thuribe Conrad et sa soeur, Dolorès, sont allés à Léoville où ils assistèrent au mariage d'une de leurs cousines.

M. et Mme André Bussière et leur fils, Arthur, sont allés faire un voyage à Zenon Park, récemment.

M. et Mme Hervé Willett et leurs deux enfants sont venus passer deux semaines chez leurs parents, M. et Mme Steve Willett.

M. et Mme Wilfrid Latour sont allés passer trois semaines de vacances à Moose Jaw visiter leur fille religieuse et ensuite passèrent deux semaines au lac Waskesiu.

Mme M. Fournier et ses deux enfants sont allés passer deux semaines à Clear Water Lake.

Storthoaks

Va-et-vient

Plusieurs visiteurs passèrent dans la paroisse dernièrement: M. et Mme Marcel Bonneteau et leurs enfants et Mme Léo Bonneteau, d'Ile-de-Chênes, Man., chez M. et Mme J.-B. Bonneteau; M. et Mme Agenor Bédard, de Ponteix, chez MM. et Mmes Léon Gofflot et Henri Blerot; M. et Mme Wilfrid Robidoux et leur fils, Denis, de Haywood, chez M. et Mme Lucien Gofflot; M. et Mme Claude Felling et leurs enfants, de Langenburg, chez Mme Edouard Paradis; M. et Mme J. Schmidt, de Prince-Albert, chez M. et Mme Albert Lapierre; Daniel et Denise Paradis, de Régina, chez leurs nombreux parents.

Mme Jean Carrière et sa fillette, Rosalie, sont allées passer les vacances chez Mme Clara Belhumeur.

M. Jean Paradis alla passer quelques jours à Régina pour affaires.

M. et Mme Gérard Beaudoin et leurs fils, Laurent et Gérald, d'Edmonton, s'arrêtèrent chez leurs parents, M. et Mme Osias Beaudoin. Ils continuèrent leur route vers la province de Québec, accompagnés de leurs parents.

M. Constant Carrière passa une semaine à Fort Qu'Appelle.

MM. Hughes et Luc Beaudoin se rendirent à Régina où ils firent leur entrée dans l'armée.

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles — CFGR—1230 Kilocycles

Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE

10.55L-Ouverture
11.00R-Radio-Journal
11.05L-Musique
11.15R-Revue des hebdos
11.30R-33 tours
12.00R-Du soleil plein la tête
1.00R-Concert Pops
2.00R-Vedettes de demain
2.30R-Rien qu'une chanson
3.00R-Claves et Maracas
3.30R-Tableaux d'opéra
4.00R-Radio-Journal
4.05L-Musique
4.15R-Les Ilots de nos Iles
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symphonies
6.00R-Prix Italia
7.30R-L'Eglise vivante
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Entretiens du dimanche
8.30R-Concert d'orgue
9.00L-La Voix du Cap
9.15L-Quart d'heure de Ste-Anne
9.30R-Destination inconnue
9.57R-Résumé des nouvelles
10.00 -Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture
7.00L-Soleil levant
7.55R-Radio-Journal
8.00L-Prière du matin
8.15L-Variétés Swift-Current
8.40L-Variétés (Willow Bunch)
9.00R-Francine Louvain
9.15L-Pot-pourri mus.
9.30D-Coquelicot
10.00R-Paris chante
10.15R-Rue principale
10.30D-Chez Miville
10.45R-Piano Populaire
11.00L-Signal horaire
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Musique
11.15R-Face à la vie
11.30D-Le réveil rural
11.45L-Conseil de la Coopération (Sask.)
11.50L-Musique variée
11.58L-L'Angélus
12.00L-Au hasard
12.15L-L'ami Pierre
12.30D-Pages de vie
12.45D-Visages de l'amour
1.00L-Panorama fém.
1.15L-Sask. agricole et Nouvelles
1.30L-L'heure de l'Est
1.57R-Radio-Journal
2.00L-A votre santé (lun., mer., ven.)
2.00R-Un piano, une chanson (mardi et jeudi)
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes et ref (Ponteix)
3.00L-Clinique du coeur (Val Marie)
3.15R-Auto-suggestions
3.30L-Carnet mondain
3.45L-Rythmes de l'Amérique du Sud
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Musique
4.15L-Le tour du monde (en chansons)
4.30L-Radio S.-C.
4.45L-Le coin des tout-petits
5.15L-Chansons et succès (Assiniboia)
5.30D-Pinocchio
5.45L-Aux 4 vents
6.00L-Nouvelles
6.05L-En dinant (Gravelbourg)
6.45L-Chapelet
7.00L-Musique pour la tombée du jour (sauf mercredi)
8.00R-Radio-Journal, La Revue, Commentaires
10.00R-Résumé des nouvelles et météo, (CKSB)
10.10 -Fin des émissions

LUNDI SOIR

7.30D-Conférence de Presse
8.30D-Diable à Quatre
9.00D-Orchestre R.-C.

MARDI SOIR

7.30D-Musique pour quatre mains
8.30D-Poésie à 4 Voix
9.00D-Les concerts symphoniques

MERCREDI SOIR

7.00L-Nos Missions
7.15L-Musique pour la tombée du jour
8.30D-Soirée de disques

JEUDI SOIR

7.30R-Poésie à 4 Voix
8.30D-Concert d'été
9.00D-Tour de chant
9.30D-Entre la poire et le fromage

VENDREDI SOIR

7.30R-Petit Ensemble
8.30D-Orch. de chambre
9.30D-Correspondance

SAMEDI

9.00R-Quand l'opéra se donne des airs
9.30L-Airs du Bon Vieux Temps
10.00D-Heure des jeunes
10.30L-L'heure de l'Est
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Succès de la sem.
11.58L-L'angélus
12.00R-A la carte
3.30L-Requêtes et ref (Ponteix)
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Carnet Mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-Radio S.-C.
4.45L-Période des jeunes:
5.15L-Chansons et succès (Assiniboia)
5.30L-Aux 4 vents
6.00L-En dinant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-En dinant (suite)
6.45L-Chapelet
7.00D-Chroniques canadiennes
7.30D-Variétés
8.00D-Rendez-vous avec Agostini ou Chotem
8.30R-Mus. de danse
9.00D-Concert
10.00R-Réumé des nouvelles (CKSB)
10.10 -Fin des émissions

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

10.55—O Canada, ouverture, horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Nos missions sur les ondes
11.30—Piano classique
12.00—Du soleil plein la tête
1.00—Concerts pop.
2.00—Ici Guy Mauffette
2.30—Images du Canada
3.00—Défense et illus. de l'opéra
3.30—Programme russe
4.00—Radio-Journal
4.05—Intermède
4.15—Bouquet de chansons
4.30—Match intercités
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Petites symphon.
6.00—Festival du dim.
7.30—L'église vivante
8.00—Radio-Journal
8.15—Entretiens du dimanche
8.30—Concert d'orgue
9.00—Musique pour toi
9.30—Destin. inconnue et Radio-Journal
10.00—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.50—O Canada, ouverture
6.52—Prière du matin et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-S.-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède (lundi, mardi, jeudi) Battleford Nord sur nos ondes (mercredi) Debden, Domremy et St-Louis sur nos ondes (jeudi)
9.15—Tisdale sur nos ondes (lundi) Vonda et Prud'homme sur nos ondes (mardi) St-Brieux et Melfort sur nos ondes (jeudi)
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Paris chante et danse
10.30—Comptoir du disque
10.45—Piano populaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Face à la vie
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelques valses
12.15—L'ami Pierre
12.30—Page de vie
12.45—Fantaisie (lundi, mercredi, jeudi, vendredi) La Chronique Mariale (mardi)
1.00—Nouvelles
1.10—Communiqués
1.15—Francine Louvain
1.30—Variétés instrumentales
1.57—Radio-Journal
2.00—Un piano, une chanson
2.15—Sous le soleil de l'Amérique Latine
2.30—Aux malades
2.45—Prince-Albert sur nos ondes
3.15—Boîte à surprise
3.45—Visages de l'amour
4.00—Radio-Journal
4.10—Bienvenue Sask.
4.45—Clinique du coeur
5.00—Détente musicale
5.30—Pinocchio
5.45—Témoignages
6.00—Nouvelles
6.10—Chronique sport.
6.15—P'tit bal de l'Ouest (lundi, mercredi) Sér. au crépuscule (mardi, vendredi) A votre santé (jeudi)
6.30—Noir et blanc
6.45—Le chapelet
7.00—Sur les boulevards Parisiens (lundi, mercredi, jeudi, vendredi) Prog. allemand (mardi)

LUNDI

7.30—L'âme des poètes
8.00—Radio-Journal
8.30—Le diable à quatre
9.00—Concert internat.
10.00—Radio-Journal
10.10—Fin des émissions

MARDI

7.30—Poésie à 4 voix
8.00—Radio-Journal
8.30—Auteurs anciens
9.00—Concert du chalet
10.00—Radio-Journal
10.10—Fin des émissions

MERCREDI

7.30—Album RCA Vic.
8.00—Radio-Journal
8.30—Soirée de disques
10.30—Radio-Journal
10.40—Fin des émissions

JEUDI

7.30—Poésie à 4 voix
8.00—Radio-Journal
8.30—Concert d'été
9.00—Tour de chant
9.30—Entre la poire et le fromage
10.00—Radio-Journal
10.10—Fin des émissions

VENDREDI

7.30—Petit ensemble vocal
8.00—Radio-Journal
8.30—Récital
9.00—Orch. de chambre
9.30—Correspondance
10.00—Radio-Journal
10.10—Fin des émissions

SAMEDI

6.50—O Canada, ouverture
6.52—Prière du matin et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-S.-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour Compatriotes
9.00—Quand l'opéra se donne des airs
9.30—Visite à la discothèque
10.00—Heure des jeunes
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Prog. hollandais
11.30—Musique moderne
11.55—Communiqués
12.00—A la carte
3.30—Explorations
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
4.15—La langue bien pendue
4.30—Bienvenue Sask.
6.00—Nouvelles
6.10—Chronique sport.
6.15—Les succès de la chansonnette
6.45—Le chapelet
7.00—Chroniques can.
7.30—Comédies mus.
8.00—Musique de danse
8.30—Variétés
9.00—Concert sam. soir
10.00—Radio-Journal
10.10—Fin des émissions

Mlle Dolores Préfontaine épouse M. J. Part, à Lisieux

LISIEUX — Le 7 juillet, dans l'église Ste-Thérèse de Lisieux, avait lieu le mariage de James Part, fils de M. et Mme James Part, père, de Drumheller, Alta, avec Dolores Préfontaine, fille de M. et Mme Philippe Préfontaine, de Lisieux. M. l'abbé Maurice Minne bénissait l'union.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle portait une élégante robe blanche de soie et de dentelle. De sa couronne tombait un court voile, et sur son missel reposait une belle orchidée.

Les filles d'honneur, Jeannine Côté et Janice Moore, portaient de courtes robes blanches identiques, garnies de rubans bleus, avec chapeaux et gants blancs. Leurs bouquets se composaient de marguerites bleues, retenues par des rubans en tulle blanc. La petite bouquetière, Thérèse Préfontaine, soeur de la mariée, avait une robe blanche en nylon, garnie de rubans roses et avait une couronne de plumes de la même teinte. Son bouquet était composé de marguerites roses.

MM. Guy Préfontaine et William Part étaient garçons d'honneur, et MM. Léo et Ronald Préfontaine agissaient comme huissiers.

M. Roger Lalonde, cousin de la mariée, touchait l'orgue, et Mlles Jeannine Côté, Lucille et Lorraine Sabourin rendaient de beaux cantiques.

Après la cérémonie, un délicieux banquet fut servi à la salle paroissiale. M. Théodore Préfontaine agissait comme maître de cérémonies, et M. l'abbé Minne porta le toast aux nouveaux époux.

Il y avait parmi les invités, des parents et des amis d'Edmonton, Saskatoon, Drumheller, Debden, Gravelbourg, Assiniboia et St-Victor.

Après un voyage à Waskesiu, les époux demeureront à Edmonton.

Va-et-vient

La famille Henri Bouvier a passé quelque temps en visite chez des parents à Ferland.

M. et Mme Tom Collins et leurs fillettes, de Cadillac, visitaient leurs parents dernièrement. A leur retour, Mme Georges Sabourin les accompagnait.

M. Jerry Adams, de Weyburn, passe ses vacances chez M. et Mme Olivard Rondeau.

Pendant l'absence de M. l'abbé L. Poulin, curé, qui est hospitalisé à Régina, M. l'abbé M. Minne est au service des paroissiens.

M. et Mme Albert Thibeault et leurs fils René et Eugène, de Debden, et M. et Mme Théodore Préfontaine et leurs fils, Ronald, de Saskatoon, passaient quelques jours chez M. et Mme Philippe Préfontaine.

Meyronne

Sympathies

Sincères sympathies à la famille François-X. Brière qui vient d'être éprouvée par la mort de leur petit-fils Kevin William Key, âgé de 2 ans et 2 semaines. Il est décédé accidentellement à Dawson Creek, C.-B., le 30 mai. Il était le fils de M. et Mme William Key (née Elodie Brière), de Mile 101, Alaska Highway, C.-B.

La famille Brière est allée à l'enterrement qui eut lieu à Edmonton, le 3 juin.

Prince-Albert

Va-et-vient

Le R. F. Alban, de la Congrégation des Frères de St-Gabriel (Montréal), est venu passer quinze jours chez des parents à Prince-Albert et à Bellevue. Ici, il fut l'hôte de ses soeur et beau-frère, M. et Mme Joseph Gaudet. Un de leurs fils, M. Alban Gaudet, de Victoria, passa aussi quelques semaines chez ses parents.

Le R. P. J.-A. Granger, de Whitewood, Sask., était en visite chez ses neveu et nièce, M. et Mme L.-J. Fournier.

M. et Mme Jean Lafrenière et leurs enfants, Gisèle et Georges, de St-Boniface, Man., accompagnés de leur beau-frère et de son épouse, se sont arrêtés quelques heures à Prince-Albert pour saluer MM. et Mmes A.-L. Pagé et Charles Godin (Jeannette Pagé). M. Lafrenière n'avait pas revu cette ville depuis 20 ans et fut enchanté des progrès accomplis durant cette période. Ils arrivaient de Cold Lake et Meadow Lake, en route pour Moose Jaw et autres points du sud de la province, tout particulièrement Meyronne, où demeurent les parents et amis de Mme Lafrenière.

Au cours de leur voyage de noces à Banff, Alta, M. et Mme Joseph Legault, de Cloverdale, C.-B., descendaient vers Prince-Albert pour rendre visite à leur tante, Mme Aristide Guillet, et à M. et Mme A. Viala. De là, ils continuèrent chez M. et Mme Doderai, à Fenton, Sask., et chez leurs oncle et tante, M. et Mme Edmond Deault, à Domremy, et plusieurs autres amis dans ce district. M. Legault est le fils de M. le Dr et Mme J.-B. Legault, de Cloverdale, C.-B.

Le R. P. Arthur-M. Robert, O.P., de Port Credit, Ont., fut l'objet d'une cordiale réception, le mercredi 9 juillet, de la part de MM. et Mmes A. H. McDonald et J. J. F. MacIsaac. Parmi les artistes qui contribuèrent à cette soirée musicale, il y avait Mmes J. Ward, L.-J. Fournier et le R. P. Robert. Parmi les autres invités, on remarquait M. et Mme Walter Nelson, de Copenhague, Danemark, et de Menton, France, qui visitaient leurs fils et bru, M. et Mme W. H. Nelson.

Le R. P. Robert était bien connu dans les cercles musicaux comme violoniste de grande réputation et il était aussi membre du "Prince Albert Concert Orchestra", lorsqu'il demeurait en cette ville avant de recevoir son obédience pour Port Credit, Ont., en 1956.

Avant de retourner dans l'Est, le R. P. Robert visita aussi les familles Arcandi Trudeau et Gérard Pagé. On se rappelle qu'au mois de mai, le R. P. Robert venait fêter ses noces d'argent sacerdotales à Edmonton, Alta, au milieu de toute la famille assemblée là pour la circonstance.

Hôpital Victoria

Le contrat pour la construction du nouvel hôpital Victoria fut accordé à la Compagnie W. C. Wells Construction, de Saskatoon, au montant de $466,453, d'après les architectes Kerr et Cullingworth. Les travaux commenceront la semaine prochaine. Cette construction donnera 56 nouveaux lits.

La dispute à propos des salaires entre les instituteurs de deux écoles supérieures, et le bureau des Collegiates de Prince-Albert est enfin réglée: ils recevront une augmentation de $300.00.

Albertville

Mariage Ledoux-Delparte

Le jeudi 3 juillet, à 10 h. a.m., dans l'église St-Jacques, d'Albertville, M. l'abbé J. A. Beaulac, curé, bénissait le mariage de Mlle Mona Ledoux, fille de M. et Mme John Ledoux, avec M. Robert Delparte, fils de M. et Mme E. Delparte.

La petite mariée, très ravissante dans sa longue toilette blanche, entra dans l'église au bras de son père, tandis que M. E. Delparte servait de témoin à son fils. Les filles d'honneur, Mlles Diane Taylor et Eileen Samson, cousines de la mariée, toutes deux de Prince-Albert, étaient vêtues de robes trois-quarts, de couleur mauve et jaune et avec chapeau de même nuance.

Les garçons d'honneur étaient MM. Théodore Delparte, frère du marié, et Clarence Rein, un ami.

Après la messe, un diner-buffet eut lieu à la demeure des parents de la mariée. A la réception, tenue à la salle d'Albertville, au-delà de 50 invités étaient présents.

Les nouveaux époux sont partis visiter la mère de M. Delparte qui ne put assister à la noce à cause d'un accident survenu sur la route de Cranbrook, C.-B. A leur retour, ils résideront à Lloydminster, Sask., où M. Delparte est employé.

Va-et-vient

Mme Geneviève Brassard, Mlle Denise Painchaud et Mme Emilienne Piché et son fils, Valère, se sont rendus à Saskatoon pour affaires.

M. et Mme T. Gobeil, de New Westminster, C.-B., ont rendu visite à leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Edmond, Léo et Didace Gobeil, et à MM. et Mmes Arthur Beauchêne, Armand Leduc, Mme Delvina Gobeil et plusieurs autres parents et amis.

M. et Mme Gilbert Brassard, de Kitimat, C.-B., sont en vacances chez leurs parents, Mme Rose Lavoie et M. Calixte Brassard et chez leurs frères et belles-soeurs et soeurs et beaux-frères.

M. Henri Pellerin a la visite de sa fille, la Rév. Sr Marie-Ange, de la congrégation des Soeurs de l'Enfant-Jésus.

M. et Mme Lucien Piché, de Carlton, sont venus aux noces de leur neveu, M. Robert Delparte.

Mme Marcel Brière et ses enfants sont partis visiter leurs parents à Toronto, Ont.

M. et Mme Emery Durand et son frère, Walter, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Emile Durand.

Domremy

Çà et là

Les 23 élèves de l'école Ethier viendront à l'école du village lors de l'ouverture des classes en septembre. M. Emelius Lavertu fut embauché par l'Unité scolaire de Wakaw pour conduire les élèves et se rendit à Lethbridge, Alta, dernièrement pour se procurer un autobus d'école qui pourra accommoder 36 personnes. L'école Ethier doit être transportée à Bellevue pour une classe supplémentaire. M. Lavertu aura un trajet journalier d'environ 18 milles pour transporter les enfants au village.

M. P. Demarcke, de Winnipeg, est venu chercher son épouse et ses enfants qui étaient en visite chez la mère de Mme Demarcke, Mme G. Georget, depuis quelques semaines. Mme Demarcke visita aussi son frère, M. René Georget, et sa famille, ainsi que ses soeur et beau-frère, M. et Mme Denis Favreau, et leurs enfants.

M. et Mme Gustave Baudais et leurs fils, Denis et Raymond, sont allés à Waskesiu pour une semaine.

Mme Victor Préfontaine et sa fille, Sylvia, de Kansas City, sont en visite chez M. et Mme Henri Guillet et Mme Rose Préfontaine.

M. le Dr et Mme J.-B. Legault et leur fille, Rose, de Cloverdale, C.-B., sont en visite à Domremy.

M. et Mme Edgar Compagnon et leur fille, Audrey, sont venus pour les vacances chez M. et Mme Ervin Gagnon.

M. et Mme E.-P. Larosé ont passé une semaine à Edmonton, Alta, dernièrement.

Mlle Rita Larose doit se rendre cette semaine chez Mme Marz, à Wilkie.

En revenant de Banff et Calgary, Alta, Mme H. Blanchette visite sa soeur, Mme Georgina Georget, avant de retourner à Ste-Anne-des-Chênes, Man., où elle demeure.

Mme Bruno Godin profite de l'excursion à Ste-Anne-de-Beaupré pour visiter sa parenté à différents endroits de la province de Québec. Mme W. Brewster, de Prince-Albert, l'accompagne.

M. et Mme Rupert Kuppenbender, de Calgary, Alta, passent leur congé chez M. et Mme Pete Kuppenbender.

M. et Mme Philippe Baudais ont passé la fin de semaine au chalet de M. et Mme Paul Beauchêne, à Waskesiu.

L'Unité scolaire de Wakaw a vendu au R. P. D. Dubuc, O.M.I., de Batoche, la première école construite au village en 1917. En 1927, une école de deux classes fut construite et la vieille école fut transformée en couvent pour les religieuses des Filles de la Providence qui vinrent en 1928 enseigner à Domremy. Quelques années plus tard, cette école fut agrandie et contenait quatre classes. L'an dernier, les religieuses ont acheté la demeure de M. E. Jensen comme résidence. Le R. P. Dubuc fit transporter l'école sur la réserve des Indiens près de Batoche pour en faire une chapelle.

M. l'abbé A. Houle, curé, s'est absenté cette semaine pour une promenade au Manitoba.

Mlle Adrienne Houle doit aller à Tisdale pour visiter ses soeurs et autres parents.

La loterie d'une sécheuse automatique "Westinghouse", qui fut organisée par les dames de Ste-Anne pour achat de draperies pour l'hospice Ste-Jeanne d'Arc, fut gagnée par M. W. Elchuk, père, de Wakaw.

MM. Julien Georget, père, Henri Baudais, Arsène Georget et Gilbert Fournier ont passé quatre jours au stampede de Calgary.

Mme Léonard Benoit et ses deux fils, de Saskatoon, sont retournés à leur demeure, après avoir passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme J. Tauriac.



Mère Marie-Françoise, supérieure régionale des Rév. Soeurs de Notre-Dame de la Croix

ST-HUBERT — Ce n'est pas sans émotion ni fierté que les paroissiens de St-Hubert et surtout les religieuses, pensionnaires et employés de l'Hospice Jeanne d'Arc ont vu, le dimanche 13 juillet, partir la Rév. Mère Marie-Françoise, que la confiance de ses supérieures majeures a appelée au poste de supérieure régionale des Soeurs de Notre-Dame de la Croix.

Depuis quelques jours déjà, parmi les vieillards et les habitués de l'hospice, courait le bruit que Mère Marie-Françoise allait nous quitter. On osait à peine y croire. Aussi, dans bien des yeux se lisait l'émotion qu'une telle nouvelle suscitait dans les coeurs de ceux qui l'ont connue, estimée et aimée. Ce n'est pas sans laisser des regrets, en effet, que Mère Marie-Françoise a vécu 13 ans à St-Hubert. On aime encore à évoquer son humeur joyeuse, son sourire inaltérable, son entrain communicatif, en dépit des épreuves qu'elle s'efforçait de dissimuler sans toujours y parvenir à son gré. L'écho nous renvoie toujours le son de ses pas rapides mais dignes, témoins d'une activité sans cesse débordante. Allant ici, courant là, debout la nuit près des infirmes, ne comptant ni ses fatigues ni ses peines et toujours sur la brèche, elle savait suffire à tout. Relevant le courage des uns, consolant les autres sans négliger les lourdes charges de l'administration matérielle de sa maison, elle s'était acquis l'estime et l'affection générale.

Emouvant, certes il le fut pour les intimes de Mère Marie-Françoise, ce départ inattendu; mais quel sujet de fierté aussi! La nouvelle supérieure régionale a mérité la confiance de ses supérieures. D'aucuns objectaient sa jeunesse et, partant, son manque d'expérience. A quoi elle eût pu répondre avec le poète:

"Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées"
"La valeur n'attend pas le nombre des années."

D'autre part, ce n'est pas en vain que Mère Marie-Françoise a passé à l'hospice 13 années de sa vie religieuse. Dans les divers emplois qui lui furent confiés, elle a montré des qualités de bon sens, de jugement sûr, de tact prudent, capables d'exciter l'envie de personnes plus âgées. Les religieuses qui l'ont précédée à la tête de l'hospice ont bien le droit d'être fières de la formation qu'elle lui a donnée et dont elle a su si bien profiter. Fiers aussi ceux qui ont eu la joie et le plaisir d'oeuvrer sous sa houlette. Il n'est pas jusqu'aux paroissiens mêmes qui ne s'enorgueillissent de l'avoir approchée et d'avoir bénéficié de ses services auprès des malades ou dans les activités paroissiales.

Heureusement, Mère Marie-Françoise ne nous quitte pas pour toujours. Qu'elle sache que tous, ici, attendent ses visites avec impatience et que ses filles en particulier n'ont d'aise que de lui témoigner leur soumission respectueuse et leur affection filiale!

Que la Révérende Mère Marie-Françoise veuille trouver ici l'expression de la gratitude et des félicitations des paroissiens de St-Hubert! Ils demandent au Bon Dieu de la bénir dans sa nouvelle tâche et de féconder son apostolat auprès de sa famille religieuse à qui ils souhaitent sainteté, bonheur et prospérité.

Un témoin reconnaissant.

Swift Current

M. R. Lefebvre, décédé

Le mardi 8 juillet, est décédé à l'hôpital local, M. René Lefebvre, âgé de 64 ans. Il reçut les derniers sacrements avec dévotion, et vit venir la mort avec calme et résignation. Né à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, P.Q., il vint à Régina au printemps de 1913, où il travailla jusqu'à l'automne de 1914. Ensuite il se dirigea à Dollard, pour y ouvrir un atelier de ferblanterie, il y demeura jusqu'en 1949. De là, il vint se fixer à Swift Current.

Les funérailles furent imposantes. M. l'abbé J. Foley fit la levée du corps et célébra la messe. M. l'abbé L. Mondor, curé, dirigea la chorale et rendit le cantique de circonstance en français. Les porteurs étaient MM. Nick Koch, John Grant, Steve Marzek, Lévis Jérôme, de Swift Current, Adrien et George Pellerin, de Lac Pelletier, amis du défunt. L'inhumation se fit au cimetière Mont-Plaisant.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Blanche, un fils, Jean-Marie, de Polson, Montana; deux filles, Thérèse et Jeanne-d'Arc, de Swift Current, un frère, M. l'abbé R. Lefebvre, de Québec, deux soeurs, la Rév. Sr St-Omer, supérieure générale des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, de St-Damien, comté de Bellechasse, P.Q., et Mme Napoléon Garneau, de Boischatel, P.Q.

Remerciements

La famille Lefebvre remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles lors de leur récent deuil.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme Armand Laberge, de Walled Lake, Michigan, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, dernièrement. Ils venaient chercher leurs trois enfants, étudiants au couvent de Forget, et se rendirent à Ferland visiter les parents de M. Laberge.

Mlle Cécile Rodrigue, garde-malade étudiante à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Roméo Rodrigue.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, étaient de passage chez leurs parents, récemment.

M. et Mme Henri Roy, de Maillardville, C.-B., et les familles Martin sont allés visiter leurs parents et grands-parents, M. et Mme Georges Martin, à Radville, dernièrement.

M. et Mme Francis Bellefleur et leur famille et M. et Mme Paul Mondor ont passé une fin de semaine à Carlyle, dernièrement.

M. et Mme Charles Mathieu allèrent à Régina, le vendredi 4 juillet, y chercher ses soeur et belle-soeur, la Rév. Sr Marie-Alma (Marie-Blanche), qui vint passer deux jours dans sa communauté de Willow-Bunch avant de partir pour sa retraite à Laflèche. Elle visita ses parents, M. et Mme J.-A. Mathieu et leur famille.

M. Alfred Therrien et sa fille, Doris, d'Ontario, sont venus visiter leurs enfants, soeurs et frères, dernièrement.

M. Jos. Charbonneau et son fils, Marcel, de Montréal, visitèrent des parents et amis de Willow-Bunch, récemment.

Un bon nombre de parents et d'amis se rendirent à St-Victor, le mardi 1er juillet, pour assister au mariage de M. Urbain Leduc, de Willow-Bunch, avec Mlle Cécile Lafontaine.

MM. les abbés J. Lukas, de Fife Lake, et L. Folks, de Rockglen, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière.

M. et Mme Oscar Sjodin et leur fils, Gérald, sont retournés dernièrement en Colombie-Britannique, après avoir visité leurs parents et amis de Willow-Bunch.

MM. et Mmes André Beauregard et Dalbert McCauley sont retournés à Maillardville le vendredi 11 juillet, après avoir visité leurs parents et amis de Willow-Bunch pour une dizaine de jours.

Mme Léo Roy est arrivée de son voyage à Maillardville, C.-B., où elle assista aux mariages de ses enfants, Henri et Jeanne d'Arc, qui eurent lieu à la fin du mois de juin. M. et Mme Henri Roy firent une courte visite à Willow-Bunch et assistèrent à une soirée dansante, organisée en leur honneur, le vendredi 4 juillet.

Laflèche

Va-et-vient

M. l'abbé M. Minne remplace M. l'abbé L. Poulin à Lisieux pendant que celui-ci se remet d'une grave opération à l'hôpital de Régina.

M. et Mme Maurice Bachelu sont actuellement à Montmartre, célébrant le cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Bachelu.

La famille Henry Wensel est en visite chez M. A. Brunelle, de Vancouver, père de Mme Wensel.

M. et Mme Willie Bérubé et leur fils Ernest, sont venus visiter leurs parents et amis.

Mlle Claudette Verbeke, étudiante garde-malade à Régina, visitait ses parents, M. et Mme Maurice Verbeke, en fin de semaine.

M. et Mme A. Parent et leur fils, Edouard, MM. et Mmes Léo Lizée et T. Bourke sont revenus enchantés de leur tournée de pêche dans le nord de la province.

Mmes E. Marasse et L. Dumaine se remettent d'une grave opération subie à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

M. et Mme Emilien Forgues et leur fils, Gérard, sont revenus d'un voyage à Winnipeg où ils visitèrent M. et Mme Jean Moreau.

Mlle Madaleine Minne passe le mois de juillet chez ses soeurs, Gabrielle et Thérèse, à Radville.

M. et Mme Georges Croisetière et leur famille passent actuellement leurs vacances dans la vallée Qu'Appelle.

M. et Mme Camille DeWulf sont allés à Winnipeg visiter M. et Mme Jean Moreau.

Les Filles de la Croix, de Laflèche, viennent de finir leur retraite qui leur fut prêchée par le R. P. G. Nogue, O.M.I.

M. et Mme Honoré Dumélie se sont rendus voir leur fille, Mme Louis Coupal, de Régina.

Wolseley

Va-et-vient

MM. et Mmes Odolinski et Beverley, de North Surrey, C.-B., visitaient leurs oncle et tante, M. et Mme Pierre L. B., la dernière semaine de juin.

M. et Mme Emile Tourigny passèrent la semaine dernière à visiter M. et Mme Avila Chabot, ainsi que d'autres parents, à Ferland et Ponteix.

M. et Mme Albert Joas, de Victoria, passèrent quelques jours chez M. et Mme Laurent Noels, avant de s'embarquer pour un voyage en Belgique.

Mme Yvette Pollock et ses deux fils visitaient des parents, à Canora, la semaine dernière.

M. et Mme Emilien Dureau et Ada, de Sudbury, Ont., visitèrent les familles Lucien Dureau et Emile Tourigny, ainsi que d'autres parents.

M. et Mme John Cieckiewicz et famille, de Los Angeles, Cal., sont en visite chez les familles Frank et Stanley Cieckiewicz.

MM. et Mmes Louis Dureault et Gérard Malhait et familles passèrent la semaine dernière au lac Katepwa.

M. et Mme G. Rashbrooke et famille, de Govan, vinrent en fin de semaine chez M. et Mme Emile Dureault, ramenant avec eux Mlles M. Dureault et Muriel Schill qui les visitaient depuis une couple de semaines.

M. et Mme Léo Bouvier et famille, d'Abernuth, passèrent quelques jours chez M. et Mme Francis Coueslan.

M. et Mme Gérard Vallée et leurs enfants, de Régina, vinrent en fin de semaine chez M. et Mme Antonio Béliveau.

Mme F. Savoie a appris, par télégramme, la mort de son frère, M. Alfred Gingras, de Montréal, survenue le 10 juillet, à l'âge de 80 ans. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Duck Lake

Décès de M. A. Rousset

M. Antoine Rousset, de Saskatoon, est décédé le 20 juin à l'hôpital de l'Université à Saskatoon, à l'âge de 66 ans, après une très courte maladie.

L'enterrement a eu lieu à Duck Lake, le lundi 23 juin. Parents et amis sont venus en grand nombre de Hoey, St-Isidore-de-Bellevue, Rosthern, Saskatoon et Prince-Albert.

Les porteurs étaient 4 neveux du défunt: Pierre Boyer, Robert Tournier, Léon Tournier, de Hoey, et J. E. Stead, de Saskatoon, ainsi que MM. Ludger Pelletier et Camille Gervais, de Duck Lake.

MM. Ferdinand Lanovaz et Frank Richard firent la quête.

Le R. P. Arthur Robert, O.P., de la paroisse, officiait. M. l'abbé A. Ouellet, de Saskatoon, était présent.

M. Rousset est venu de France en 1894 avec ses parents et est toujours demeuré à Duck Lake jusqu'en 1945, alors qu'il partit pour Prince-Albert et où il demeura pendant 6 ans, puis vint à Saskatoon jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Louis, de Duck Lake, et Etienne, de Saskatoon; une soeur, Mme Marie Tournier, de Hoey; trois nièces et quatre neveux, et une belle-soeur, Mme Louis Rousset.

Sintaluta

Çà et là

Les parents et leurs enfants de la mission Ste-Hélène remercient les deux religieuses du couvent St-Raphaël de Wolseley, qui sont venues enseigner le catéchisme et préparer six garçons et six filles qui reçurent, le dimanche 13 juillet, la première communion, accompagnés de leurs parents et d'un grand nombre de paroissiens. Merci également à M. l'abbé L. Savoie, curé, qui s'est bien dévoué pour préparer les enfants.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Norman Duncan, de M. Léonard St-Germain, de Mlle Marguerite Goujon et d'une amie de Forget, venus passer la journée du 1er juillet avec eux. Tous se sont rendus à Indian Head visiter la ferme expérimentale.

Mme Henri Oudot et M. et Mme Tom Earnshaw se sont rendus à Wadena pour assister au mariage de leur petit-fils et neveu, M. Henri Hood.

M. et Mme Marcel Français sont allés à Montmartre pour assister au mariage de Mlle Arlene Douan avec M. Carl Sébastien. M. et Mme Noël Oudot se rendirent à Kendal pour la réception et la danse.

Radville

Çà et là

Le gouvernement fédéral a fait commencer les fondations d'un nouveau bureau de poste sur la rue principale. La somme de $28,000 a été allouée à M. Choicam, contracteur de Weyburn.

Le 9 juillet, MM. Eugène Corbin et A. Bouchard sont partis pour passer quelques jours au stampede de Calgary.

Le 9 juillet, M. Hector Audette est parti pour une quinzaine de jours à Montréal, accompagné de ses filles, qui étaient venues pour quelques jours à Radville en visite chez leurs parents et amis.

Le 12 juillet, M. et Mme A. Marcil, de Willow Bunch, sont venus passer quelques jours chez leur beau-frère, Henri Bourassa.

Malade

M. Eugène Verot et Mme A. Leduc sont hospitalisés à l'hôpital de Radville.

Naissances

Michel-Jean-Joseph, fils de M. et Mme François Porte. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Claude Porte.

Leask

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu à la demeure de Mme R. Stieb avec onze membres présents.

Le R. P. St-Pierre commença la réunion par la prière de la Ligue.

Les membres donnèrent leurs différents rapports: Mme Choquette, 29 souscriptions à la revue de la ligue; Mme Benoit, 43 membres, tandis que Mme Kayfish annonça que 22 membres reçurent la communion le premier dimanche de juin.

La présidente, Mme Kayfish donna un discours sur la convention diocésaine de Tisdale à laquelle trois membres assistèrent.

Le quinze août est la date choisie pour le pèlerinage des familles à St-Laurent.

Le bazar d'automne aura lieu les 24 et 25 d'octobre. Il y eut ensuite discussion au sujet de la loterie et sur la formation des différents comités.

La prochaine réunion sera tenue à la demeure de Mme Davies.

Mlle Robert ajourna la réunion. La bénédiction fut donnée par M. l'aumônier et on y récita l'acte de consécration à la sainte Vierge.

Saint-Hubert

M. A. Gatin, de St-Hubert, épouse Mlle R. Beaulac, de Victoire, le 8 juillet

ST-HUBERT — Le 8 juillet, en l'église de St-Hubert, en présence de parents et amis, le R. P. J. Bordet, F.M.I., bénissait le mariage de M. Albert Gatin, fils de M. et Mme Emile Gatin, avec Mlle Rollande Beaulac, fille de M. et Mme Raoul Beaulac, de Victoire.

La mariée fut conduite à l'autel par son père au son d'une marche nuptiale. Elle portait une longue robe blanche avec court voile retenu par un petit chapeau de tulle orné de paillettes. Elle tenait un bouquet de roses blanches et d'oeillets roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Louise et Laura Gatin, étaient revêtues de longues robes brun cacao et bleue avec chapeaux en plumes de couleurs assorties. Elles portaient des bouquets d'oeillets jaunes et roses respectivement.

Les garçons d'honneur étaient MM. Jean Boutin, de Régina, et Adolphe Gatin, de St-Hubert.

M. V. Beauregard fit les frais du chant liturgique durant la grand-messe en parties. Un Ave Maria à l'offertoire et des cantiques avant et après la messe furent chantés par Mmes F. Couronné et A. Poncelet, de St-Hubert, et MM. et Mmes V. Gatin et G. Istace, de Whitewood. Mme F. Couronné touchait l'orgue.

Après la cérémonie, une réception eut lieu à la salle paroissiale pour une cinquantaine d'invités. Un gâteau à trois étages ornait la table d'honneur. M. G. Istace agissait comme maître de cérémonies. Le R. P. Bordet proposa le toast aux mariés. MM. Albert Pelletier, beau-frère de la mariée, et Emile Gatin transmirent les souhaits au nom de tous. Les jeunes époux remercièrent en quelques mots émus.

M. et Mme Albert Gatin résideront à Régina où le marié est employé comme électricien.

Malgré la distance, M. et Mme R. Beaulac et leurs enfants, Achille et Anita, de Victoire, et Mme Autet, de Domremy, étaient présents au mariage.

Çà et là

Mme W. Adamyk est à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina où elle a subi une opération.

Mme J. Angé, de Ripon, Cal., est en visite pour deux mois chez ses soeur et frère, Mme M. Boutin et M. et Mme Lucien Jeannot, qui allèrent à leur rencontre à l'aéroport de Régina.

Etaient en visite dans la paroisse en fin de semaine: M. Ernest Gatin et sa fille, Laura, MM. et Mmes Armand et Albert Gatin et D. McCormick et M. Jean Boutin, tous de Régina.

M. et Mme Léon Beaujot et leurs enfants sont allés visiter leurs parents à Arborfield pour une semaine.

Le 10 juillet eut lieu, chez Mme A. Dartige, la réunion mensuelle des Dames de l'Autel avec sept dames présentes. Le prix d'assistance, donné par Mme M. Boutin, fut gagné par Mme Laurent Jeannot. Un goûter traditionnel fut servi à la fin de la réunion. La prochaine assemblée aura lieu le 14 août.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	84¼	82¾	84	83¾	85¼
C.W. no 3	78½	77	78¼	80	79½
Fourrage no 1	74¾	73¼	74½	76¼	75¾
Fourrage no 2	71¾	70¼	71½	73¼	72¾
Fourrage no 3	68¾	67¼	68½	70¼	69¾
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	117¼	117¼	118	119	118¼
C.W. no 3 6 rangs	112¼	112¼	113	114	113¼
Fourrage no 1	96¼	96¼	97	98	97¼
Fourrage no 2	96	95¾	96½	97½	96¾
Fourrage no 3	93	92¾	93½	94½	93¾
LIN —					
C.W. no 1	328¾	327	337	342¼	344
C.W. no 2	323¾	322	329	336¼	339
C.W. no 3	293¾	292	299	301¼	304
SEIGLE —					
C.W. no 2	113	110⅞	111⅛	112¾	111
C.W. no 3	108	105⅞	106⅝	107¾	106
C.W. 2 rej.	109½	107⅞	108½	109¼	107½
C.W. no 4	96	93⅞	94⅝	95¾	94
AVOINE —					
Juillet	78¾	77¼	78½	80⅛	79¾
Octobre	77⅞	75⅞	77⅜	78⅝	78⅛
Décembre	75¾	74¼	76	76⅞	76½
Mai	76¾	75¼	76⅞	77⅝	77⅝
ORGE —					
Juillet	100¼	98⅞	99⅛	99⅞	99¾
Octobre	102	99⅝	100½	101⅜	100¾
Décembre	100⅛	97½	98¼	98⅞	98¾
Mai	102	99⅝	100	100¾	100⅝
LIN —					
Juillet	328¾	327	334	341¼	344
Octobre	334½	321½	325½	330¼	333¾
Décembre	314½	311¼	316½	319¼	322¾
Mai	318¾	315	320	321¼	324¼
SEIGLE —					
Juillet	113	110⅞	111⅜	112¾	111
Octobre	114½	112	112⅞	114	112⅝
Décembre	115⅝	113	113¼	114	112⅝
Mai	119⅞	117¼	118⅝	117⅞	117½



P.-E. Charbonneau, C.S.C.

La figure merveilleuse de Marie

par le R. P. P.-E. Charbonneau, C.S.C.

Sous le titre expressif: **La figure merveilleuse de Marie**, les Editions Fides présentent un nouveau volume à la gloire de la Vierge. L'auteur, le R. P. Paul-Eugène Charbonneau, C.S.C., a déjà publié, entre autres, **Le plus grand saint après Marie**, un ouvrage sur saint Joseph et, ces derniers mois, **Fiancés**, une plaquette destinée à ceux qui envisagent d'unir un jour leurs destinées.

Dans **La figure merveilleuse de Marie**, on retrouve ce style alerte, cette pensée précise et un heureux sens de l'adaptation qui font des réflexions du Père Charbonneau une véritable richesse pour le chrétien désireux de faire "coller" sa religion au quotidien.

La figure merveilleuse de Marie n'est pas un manuel de théologie, mais plutôt une suite de réflexions sur le mystère de la Vierge, réflexions qui ne perdent jamais de vue l'état difficile du chrétien qui se doit de bâtir sa vie spirituelle à travers le dédale des préoccupations terrestres.

Le Père Charbonneau élabore ses réflexions sur quatre titres de Marie: Notre-Dame de toute joie (la place de la joie dans la vie chrétienne), Notre-Dame des Sept-Douleurs (le mystère de la souffrance), Notre-Dame de l'Espérance (l'impératif d'espoir qui doit soulever tout croyant), Notre-Dame du Bel Amour (mystère de l'amour humain dans le jeu du salut). Une dernière partie est consacrée aux grands messages que la Vierge a laissés au monde. C'est donc un ouvrage auquel tout chrétien se référera avec bonheur pour parvenir à un amour de la Vierge qui ne soit pas que théorique mais qui se traduise dans le déroulement de la vie quotidienne.

On ne peut parcourir ce livre sans y puiser une grande richesse spirituelle; une solide pensée théologique doublée du sens des réalités terrestres conduit le lecteur, à travers la pensée de l'auteur, à penser à nouveau et de nouvelle manière plusieurs problèmes courants de sa vie chrétienne.

La figure merveilleuse de Marie, par le R. P. Paul-Eugène Charbonneau, C.S.C. 196 p. 18 cm. En vente au prix de $1.50 (par la poste $1.60) dans toutes les librairies et aux Editions Fides, 135 ave Provencher, St-Boniface, Man.

Saskatoon

Mmes E. Martin Basic et A. LeGars firent un voyage d'affaires à Edmonton par avion et visitèrent M. et Mme Georges Duey.

MM. Henri Couture et Verrier, de St-Boniface, étaient à Saskatoon pour quelques jours. M. Couture est le beau-frère de Mme A. Couture.

M. et Mme G. Charlebois sont partis en vacances pour quelques semaines.

Lac Marguerite

Va-et-vient

M. et Mme Louis Donan et Mme Napoléon Gendron, d'Indian Head, et M. et Mme Omer Gendron, du Lac Marguerite, se sont rendus à Montmartre pour assister au mariage de leur petite fille, nièce et petite-nièce, Mlle Arlene Donan, avec M. Carl Sébastien.

M. et Mme Roger Lerminiaux et M. et Mme Jean Français et leur fille, Claire, ainsi que MM. et Mmes Robert et Raymond Longeau, Jack Ziegler et M. René Oudot se sont rendus à Kendal pour la réception et la danse.

M. et Mme Jean Français sont allés chercher leur fille, Simone, qui passa deux semaines chez ses grand-parents à Sintaluta pour assister au catéchisme et faire sa première communion.

Malades

M. Robert Longeau et Mme Octave Longeau sont sous les soins du docteur à l'hôpital de Montmartre.

Périgord

Assemblée mensuelle

L'assemblée mensuelle de la Ligue Féminine Catholique de Périgord eut lieu chez Mme Ernest Patenaude. 10 membres et 3 visiteuses étaient présents.

Les dames ont payé $25.00 pour l'achat d'un nouveau poêle pour la salle paroissiale.

Une veillée fut organisée au profit de M. Philippe Arsenault qui a été éprouvé par l'incendie de sa maison et de son étable au printemps dernier.

Les dames ont acheté des couvercles en plastique pour mettre sur les ampoules électriques de l'église.

La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Willy Langlois. Le comité du goûter comprendra Mmes Jules et Henri Langlois et Donat Plante.

Depuis l'assemblée du 1er juillet, Mme Roland Bossé a donné sa résignation comme membre de la Ligue pour raisons personnelles.

La fondation de Québec

Les trois siècles et demi de la fondation de Québec ont été célébrés non seulement dans cette ville, mais dans tout le Canada français, car cette fondation c'est en réalité l'établissement de la nation canadienne. Orateurs et écrivains ont signalé l'importance de l'événement et en ont tiré d'utiles leçons, telles, pour nous contenter d'une citation, ces lignes du maire de Québec:

"Notre fidélité au passé et à la mission patriotique dont nous avons hérité doit se traduire par une détermination inébranlable d'assumer la tâche qui nous incombe dans le développement intellectuel, religieux et économique de notre pays. Jamais il n'a été plus important de démontrer que nous possédons les qualités requises pour mener à bonne fin le travail que notre nationalité attend de nous. Pour cela, il nous faudra, à l'instar de Champlain, faire preuve de volonté, de courage, de dynamisme, d'intransigeance dans nos revendications et dans nos luttes pour le maintien et le respect de nos droits et de nos institutions."

Les Esquimaux à Bruxelles

Les Esquimaux ne comptent aucun député au Parlement canadien en dépit du fait qu'ils aient obtenu le droit de vote. Il est rare qu'ils formulent des griefs ou fassent valoir des revendications. Leurs territoires de chasse comprennent tout le Nord canadien, mais ils n'en disputent pas l'accès aux autres Canadiens. Les Esquimaux ne s'imposent que rarement à l'attention au Canada.

Ils se reprendraient en Europe ou plus particulièrement à Bruxelles. C'est du moins l'impression des premiers touristes canadiens à visiter l'exposition internationale. Ils se plaignent presque tous de la place faite aux Esquimaux dans le pavillon canadien. Il en est qui regrettent que l'on ait négligé l'industrie canadienne et la culture canadienne au bénéfice de la culture esquimaude et de l'artisanat esquimau. L'un de nos correspondants signale que l'on ne saurait trouver aucun mets canadien au restaurant du pavillon canadien et que les prix sont exorbitants, mais il ne précise pas si l'on y sert des plats esquimaux.

Les Esquimaux s'imposent donc à l'attention des Belges et de tous les Européens. Il semble que les visiteurs canadiens-français en éprouvent un peu de jalousie. Nous ne connaissons pas les réactions des touristes anglo-canadiens qui sont peut-être plus disposés à s'effacer devant les Esquimaux.

On raconte qu'un homme politique de Québec a été vivement surpris d'apprendre de la bouche d'un guide du pavillon canadien que l'on compte deux millions d'Esquimaux au Canada. Si cet enthousiasme va en augmentant jusqu'à la fin de l'exposition de Bruxelles, les Esquimaux pourraient bien finir par conquérir tout le Canada sans que nous nous en rendions compte.

ARGUS.

(Le Devoir)

TRIBUNE LIBRE

Casteljau, France,

Cher Patriote,

Celui qui écrit ces lignes a vu la fondation très pénible du premier journal français de la Saskatchewan. Le bon Père Maur vit encore, mais ses premiers associés sont morts depuis longtemps, les Pères Morice, Auclair, etc.

Le Patriote est devenu aujourd'hui un grand hebdomadaire qui a bien servi et sert bien encore la cause catholique et française. Que Dieu le garde et qu'il continue à prospérer pour le bien des Franco-Canadiens de l'Ouest.

Retiré depuis 1952 dans le midi de la France où le bon évêque qui préside aux destinées de mon diocèse natal m'a donné la jouissance d'un beau petit presbytère, j'achève mes jours dans le calme et au milieu d'une belle nature. Le mois de mai, ici est pour un Canadien de l'Ouest un mois merveilleux; les fleurs et les fruits abondent et le ciel bleu est semblable au ciel de la Californie. Malheureusement, l'hiver sans neige est humide et malsain, mais le paradis n'est pas sur terre.

Ayant passé toute ma vie d'adulte dans l'Ouest canadien, je ne puis oublier le pays des blés d'or et des grands espaces. La vie était dure en Saskatchewan au commencement du siècle, mais nos coeurs étaient jeunes et gais dans ces jours épiques où l'on voyageait en boeuf et en gros wagon. Je suis heureux de lire les articles de mon ami, Frémont, sur les pionniers de ce grand Ouest, pays de liberté et d'égalité.

Depuis mon départ pour raison de santé, l'on me dit que je ne reconnaîtrais plus l'Ouest, tellement de changements se sont produits. Mgr Breynat que j'ai parfois voituré en auto dans mon pays natal, ayant célébré ses noces de diamant dans le MacKenzie, me disait la même chose. "Je ne reconnais plus mes missions indiennes; l'arrivée des soldats américains a amené bien des progrès matériels, mais quant au progrès spirituel, c'est une autre histoire."

Dès mon arrivée en terre de France et avant mon terrible accident d'auto, j'aimais à revoir mes anciens compagnons de l'Ouest, retirés eux aussi dans un pays au climat tempéré de France. Tous regrettaient leur Canada et plusieurs m'avaient manifesté leur désir de revoir encore ce pays pour une dernière fois. Tout comme Mgr Pascal, frappé à mort, et qui demandait à mon ami, Panhaleux, O.M.I., de le ramener dans son diocèse pour y mourir, mon compagnon de Vonda, l'abbé Louison, l'abbé Claveloux, Tavernier, pour ne parler que des prêtres, auraient bien voulu faire un dernier voyage au pays arrosé par le grand fleuve Saskatchewan. Hélas, la mort les a pris non à l'imprévu, mais subitement, et, à l'heure actuelle, il ne reste en France que votre serviteur et Mgr Pierre, tous les deux les premiers prêtres séculiers, ordonnés par Mgr Pascal dans le diocèse de Prince-Albert.

Mgr Pierre arrive de Lourdes où il est allé rencontrer les pèlerins de l'Ouest. Il vit à quelques kilomètres de Casteljau, chez sa soeur qui a connu l'Ouest et me prie de lui passer le Patriote quand j'ai fini sa lecture.

Quand je n'étais pas l'infirme que je suis aujourd'hui, j'aimais à me rendre au Bourg-St-Andéol, maison-mère des Soeurs de la Présentation, où l'aumônier, jadis, était mon confrère de classe. Je demandais à voir les Soeurs canadiennes et avec la Soeur conseillère, infirme elle aussi, on se réunissait dans la chambre de la malade et l'on parlait du beau pays canadien et l'on chantait ensemble nos vieilles chansons canadiennes. Oui, toutes les soeurs avaient comme moi la nostalgie du pays canadien, où elles espéraient bien retourner un jour. Hélas, les vocations religieuses tarissent au pays de la quatrième république et le Canada devra rendre service longtemps encore au pays de Bernadette.

Les prêtres sont débordés de travail et doivent rester au poste, tout comme Pierre l'Ermite, jusqu'à complète extinction des forces. Ici, à Casteljau, bien que très infirme j'assure la messe la semaine et chante la grand-messe le dimanche. Mes confrères prêtres sont admirables de dévouement; ils ont un salaire de deux cent dollars, quand ce n'est pas cent, et avec ça, ils doivent desservir deux et trois paroisses, avoir une moto et faire leur cuisine, car aucun d'entre eux, surtout dans la campagne, ne peut se payer une ménagère.

La vie est très chère et bien des Français vont passer leurs vacances en Italie ou en Espagne où la vie est moins chère. Et pourtant, la France est le pays le plus prospère du monde, pas de sans travail; l'on doit même amener des ouvriers de l'étranger. Le malheur pour ce pays est qu'il n'a pas de "tête" ou plutôt en a treize; ce qui rend la France ingouvernable.

* * *

Tout le monde se demande ce qu'il va arriver en ce beau pays. En général, le Français d'aujourd'hui vit bien mieux qu'il ne vivait il y a un demi-siècle; l'argent roule et tout ce monde est motorisé et voyage comme jamais ne l'eussent rêvé nos grands-pères. Les socialistes ont ruiné ce pays avec leurs dépenses extraordinaires; la France vit au-dessus de ses moyens, et personne ne veut faire des sacrifices. "Chacun pour soi et le diable pour tous", telle semble être la devise du Français moyen.

L'Algérie est le cauchemar de toutes les familles qui ont un soldat dans le bled. Donner l'indépendance à ce malheureux pays serait déclencher la guerre civile là-bas. Les fellagahs, qui assassinent tous les Musulmans sympathiques à la France, sont incapables de gouverner ce pays qui a été bâti par la France et qui seul ne peut vivre. La France ne peut pas plus abandonner ce pays aux fellagahs que les Etats-Unis ne peuvent abandonner le Texas aux Indiens du Mexique. Encore une fois, heureux les Canadiens, malgré les durs hivers, la vie est douce au pays des érables. Que Dieu continue à le garder et à mes anciens paroissiens, au revoir dans un pays plus beau encore que le Canada, au beau paradis où l'on se reverra un jour dans le bonheur éternel.

C. MOLLIER.

En Colombie-Britannique

Mme Blanche Lambert à la télévision

VANCOUVER — Il y a quelques semaines, les téléspectateurs de tout le réseau français de la télévision canadienne ont pu voir et entendre, au programme "Les idées en marche", Mme Blanche Lambert, fondatrice et directrice depuis 12 ans de la "Troupe Molière" de Vancouver. Nous sommes heureux de communiquer, à ceux et celles qui n'ont pas eu le plaisir d'entendre cette émission, le texte de la causerie de Mme Lambert: "Bonsoir Montréal ! . . . Ici Vancouver ! — Voici en bref la situation du théâtre français en Colombie-Britannique. Il n'existe pas de théâtre professionnel de langue française ici. Seule la Troupe Molière de Vancouver, groupe d'amateurs, présente une ou deux productions par année. Ce groupe, que j'ai eu l'honneur d'organiser, sous l'égide du Cercle canadien-français de Vancouver, en 1946, et que je dirige depuis, a déjà une trentaine de productions à son crédit. — Nous devons faire face présentement à d'épineux problèmes au point de vue économique, voire même de survivance. Je signale en particulier la pénurie d'acteurs qualifiés et bénévoles, le manque d'intérêt des nôtres et les assistances trop peu nombreuses à nos représentations. — L'obtention d'octroi locaux serait peut-être une solution à nos problèmes, en assurant une certaine sécurité aux metteurs en scène et un moyen de développement et de stabilité à notre groupe. — Une autre solution serait de favoriser, à l'occasion, des émissions sur les ondes de Radio-Canada, voire même à la télévision.

Les troupes professionnelles de langue française ne visitent pas la Colombie. Cependant, nous avons eu l'occasion, il y a quelques années, d'applaudir deux équipes de l'Est, lors du Festival dramatique du Dominion à Victoria: l'équipe de Marcel Dubé qui rapporta le trophée avec sa pièce "Zone", et les étudiants de l'Université St-Joseph du Nouveau-Brunswick, avec "Le bourgeois gentilhomme". Ce dernier groupe, au retour, eut l'amabilité de s'arrêter à St-Sacrement de Vancouver pour y donner une représentation fort appréciée. — Il serait à désirer que les troupes françaises nous visitent plus souvent à la côte, de façon à stimuler l'intérêt pour le théâtre français en Colombie-Canadienne."

Vancouver

Elections annuelles

Les jeunes de l'A.J.C. ont tenu, le 8 juin, leurs élections annuelles. Voici quel en fut le résultat: président, Raymond Montague; vice-président, Rolland Lefebvre; secrétaire, Sylvia Poitras; trésorier, Louis Beaubien. Félicitations et voeux de succès aux nouveau élus et remerciements aux officiers sortant de charge.

Donateurs

Dans une chronique précédente, on a publié une première liste de ceux qui ont donné pour l'ameublement de la chapelle et de la résidence des religieuses. Voici les noms de plusieurs autres donateurs: M. et Mme Eugène Tremblay (la statue du Sacré-Soeur), M. et Mme Oscar Loiselle (la statue de saint Joseph) et M. le Dr et Mme Lorenzo Meloche (toutes les draperies nécessaires à la nouvelle résidence).

Ceux des paroissiens qui aimeraient contribuer au complet aménagement de la nouvelle chapelle des religieuses peuvent communiquer directement avec ces dernières (2975 Heather, téléphone DI-6894) qui auraient sans doute des suggestions à faire!

Nouveaux officiers

Voici le résultat des élections du Conseil Père L. Fouquet, tenues au début de juin: Grand Chevalier, M. J.-Arthur Beaubien; député Grand Chevalier, M. le Dr Gaston Robinson; chancelier, M. J. Sid Rogers; cérémoniaire, M. Victor Lévêque; secrétaire-archiviste, M. Léon Perras; syndics, MM. Léo Dupré, Bernard Beauregard et Victor Martin; avocat, M. L.-Georges Martin; garde interne, M. Louis Beaubien; garde externe, M. Paul Bilodeau; trésorier, M. François Coulombe; secrétaire-financier, M. J.-E. Audette; intendant, M. Albert Lefebvre; président des six points, M. Bernard Ouellette.

Voeux de succès à la nouvelle équipe et reconnaissance de tous aux vaillants officiers sortant de charge.

Merci

Les écoliers disent merci aux 23 familles qui ont bien voulu mettre leurs voitures à leur disposition, lors du pique-nique annuel qu'ils ont fait à Blaine, Washington, le 14 juin, sous les auspices des Chevaliers de Colomb du Conseil Père L. Fouquet.

Pèlerinage de l'A.J.C.

Le 15 juin, près d'une trentaine de jeunes ont fait un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, de Mission. Le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., aumônier du groupe, les accompagna et dirigea les prières, auxquelles participèrent également de nombreux représentants de quatre autres groupements de jeunesse de la ville de Vancouver.

A l'issue de ce pèlerinage, tous les jeunes se rendirent au séminaire et à l'abbaye des Bénédictins, où on leur fit visiter tous les pavillons du séminaire et le nouveau campanile de douze cloches que les moines eurent l'amabilité de faire sonner pour la circonstance.

Au retour à Vancouver, tous les jeunes de St-Sacrement furent les hôtes de la famille Louis Hétel, dont trois des enfants sont membres du groupement.

Excursions de vacances

Tous les quinze jours, au cours des mois d'été, les jeunes feront en groupe une excursion à l'un des endroits suivants: Hatzic Lake, Watcom Lake, Alouette Lake, Indian Arm, Giselen Lake et Squamish. On assiste ensemble à la messe de 8 h., déjeune dans la salle paroissiale, puis le départ se fait vers 9 h. 30.

Premier pèlerinage colombien aux grands sanctuaires de l'Est

Le lundi 7 juillet, une quarantaine des nôtres, sous la direction spirituelle du R. P. Zéphirin Bélanger, S.S.S., curé de St-Sacrement, quittaient Vancouver, par le "Canadien Pacifique, pour un voyage d'un mois dans l'Est. Le but premier du voyage est un pèlerinage aux trois grands sanctuaires nationaux du Québec: Ste-Anne-de-Beaupré (où une messe spéciale fut célébrée pour les pèlerins le samedi 12 juillet), Notre-Dame-du-Cap, au Cap-de-la-Madeleine, (14 juillet) et l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, à Montréal (15 juillet). A l'issue de ces pèlerinages, comme le billet de nos voyageurs vaut pour un mois, ces derniers en profiteront pour visiter la parenté du Québec et des Prairies.

Au nombre des pèlerins, on signale M. et Mme Maurice Ecarnot, Mme Josaphat Gagnon, M. et Mme Hugh McDougall, Mmes Télesphore Guénette et Marie-Louise Joncas, Mlle Hélène Salvail, Mme Albert Trayling et sa fille, Maureen, Mme I. Marion, M. et Mme M. Goumain, M. Rosario Mousseau, Mme J.-A. Desmarais, M. et Mme Arthur Boileau, de Maillardville, MM. Adélard Noël et M. Ruel, de Maillardville, Mme R. Berlinguette, de Maillardville.

Nous leur souhaitons à tous un agréable séjour dans le Québec et un heureux retour parmi nous.

Aux prières

M. Ludger Laventure, décédé à Port Alberni, est recommandé à vos prières. M. Laventure fut durant plusieurs années un des paroissiens de Vancouver. Il était le beau-père de garde Laura Lafrenière, de cette paroisse.

M. Ulric Lambert, décédé à St-Boniface, Man., était le frère de M. Georges Lambert et le père de Mme Luce Bouchard, autrefois de cette paroisse.

M. Avila Charette, frère de Mme Arthur Parent, est décédé à St-Norbert, Man.

Mariage

Le 21 juin eut lieu le mariage de Mlle Nina Starinovich, de Vancouver, avec M. Martial Levasseur, autrefois de St-Juste-du-Lac, comté de Témiscouata, P.Q. Mlle Starinovich, polonaise de nationalité, avait été instruite dans la religion catholique et baptisée le 2 avril 1958. Elle appartenait à la religion grecque orthodoxe et était la deuxième de la famille à revenir au giron de la sainte Eglise catholique.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche avec jupe de tulle sur satin et de brillantes pierres du Rhin. Elle entra dans l'église au bras de son père et précédée de la petite bouquetière, Gloria Roberts.

Le marié avait comme témoin son frère, Yvon. Mme Olga Roberts servait de témoin à la mariée. Les placiers étaient MM. John et Alix Starr.

Les filles d'honneur, Mlles Elisabeth Sleet et Ruth Starr, portaient des robes jaune et turquoise.

Le mariage fut béni par le R. P. Lorenzo Gélinas, S.S.S., qui avait catéchisé et baptisé la mariée. Le R. P. Pierre-Julien Hamel, S.S.S., touchait l'orgue. Des cantiques en latin et en français furent entendus pendant la messe nuptiale.

Après la réception dans un hôtel de Vancouver, les nouveaux mariés partirent en voyage de noces pour un mois aux Etats-Unis et au Mexique. Ils résideront dans le Québec pendant quelques mois et ont l'intention de revenir s'établir définitivement à Vancouver.

Visiteurs

Mgr Olivier Maurault, protonotaire apostolique, vint passer une couple de jours. Ancien recteur de l'Université de Montréal, il donna de très utiles et intéressants renseignements sur les questions d'enseignement dans la province de Québec.

Le R. P. Léo Boismenu, S.S.S., de Montréal, arrivait le 17 juin. Le but de sa visite en Colombie-Britannique était la prédication de retraites aux religieuses de l'Immaculée Conception, de Vancouver, ainsi qu'aux deux communautés de Maillardville: religieuses Ursulines et Bon-Pasteur de Québec. Le Père Boismenu est bien connu du clergé canadien, puisqu'il est le directeur de la "Revue Eucharistique du Clergé", publication des RR. PP. du T. S. Sacrement, à Montréal.

M. et Mme Adémar Monbleau, de Huntington Park, Cal., Ils sont les cousins du R. P. Omer Hébert, S.S.S., qui est revenu d'Australie à Montréal (via Honolulu et Vancouver) après un séjour de 16 ans à Melbourne. — M. le Dr Robert Paris, M.D., fils du Dr et Mme Jean-Baptiste Paris, qui vient de nous revenir de Québec, où il y termina récemment ses études de médecine à l'Université Laval; M. le Dr Paris est maintenant médecin en résidence à l'hôpital St-Paul de Vancouver. — Mlle Anne-Marie Couture, d'Ottawa, étudiante à l'U.B.C. et correspondante du "Droit" d'Ottawa. — M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., curé de Notre-Dame de Montréal. — Sr Marie-Gertrude, Fille de la Providence, de Prince-Albert, Sask. — Sr Marie de Laurette, Fille de la Providence, de Prud'homme, Sask. — Mlle Emilia Kellett, tante des deux religieuses ci-dessus, domiciliée à Vancouver. — Mlle Anita M. Bolan, de Seattle, Wash. — Mlle Claire Dutrisac, journaliste, de Montréal. — Mlle Louise Audet, de Montréal. — M. Pierre-Marcel Claude, directeur du Service des reportages de Radio-Canada, de Montréal. — Mgr Napoléon Pépin, P.D., du séminaire de Sherbrooke, P. Q. — M. l'abbé L. Ferland, V.F., curé de Danville, P. Q. — M. et Mme Arthur Durand, du Cap-de-la-Madeleine, P. Q.; Mme Durand est la soeur de M. J.-E. Grégoire, autrefois de St-Sacrement de Vancouver et maintenant domicilié à Vancouver-Nord, dans la paroisse St-Edmond. — M. l'abbé Paul-Eugène Gosselin, aumônier des Recluses Missionnaires de Jésus-Marie, de Montréal, P. Q.

Baptêmes

Le 18 mai: Jean-Marc-Louis, fils de Fernand-Louis Picard et de Christiane Nazar, né le 23 mars 1954. Parrain et marraine: Francis Nouvian et Calixtine Genèze.

Le 25 mai: Alain, fils de Marcel Schmitt et d'Hélène Perron, né le 30 novembre 1957. Parrain et marraine: Georges Perron, représenté par K. Bismark, et Emilienne Majean, représentée par L. Bismark.

Le 25 mai: Catherine-Céline-Judith, fille de Fernand Patrouix et de Lydie Anglade, née le 23 décembre 1957. Parrain et marraine: Pierre Garret, représenté par Licinio Miglietti, et Céline Decand.

Le 7 juin: Jean-Pierre-Louis-Marie, fils de Gabriel Sassolas et d'Agnès Deschomets, né le 25 mai. Parrain et marraine, Louis Sassolas, représenté par Roger Mombellet, et Anna Deschomets, représentée par Mireille Webel.

Le 15 juin: Thierry Joseph-Marie, fils d'Alexandre Gallou et de Marguerite Rampillon, né le 14 mai. Parrain et marraine, André Piolat et Michelle Gallou.

Le 26 juin: Jacqueline-Marie, fille de Jean Meert et d'Olga Gurash, né le 18 juin. Parrain et marraine, George Semenovich et Micheline Semcyshen.

Le 5 juillet: Monique-Gracia-Claudette, fille de Lucien Brouillet et de Simone Barré, née le 22 juin. Parrain et marraine, Claude Lusseau et Gratia d'Aoust, représentée par Thérèse Gariépy-Lusseau.

Le 6 juillet: Michael John, fils d'Ernest Girard et de Sylvia Murphy, né le 12 juin. Parrain et marraine: Jean-Laurent Girard et Johanne Girard, grand-père et grand-mère de l'enfant.

Le 6 juillet: Ronald Gottfred, fils de Fred Helmer et de Luella McCrea, né le 22 mai. Parrain et marraine, Henri Schiller et Mary Horn.

Chevaliers de Colomb

Conseil Maillardville no 3239....

Voici le résultat des élections des officiers de notre conseil pour l'année 1958-59: aumônier, le R. P. P.-M. Paré, O.F.M.; Grand Chevalier, M. Norman O. Finnigan; député Grand Chevalier, M. Roméo-L. Aquin; chancelier, M. Georges Fortier; cérémoniaire, M. Edmond Larose; secrétaire-financier, M. Antoine Dolbec; secrétaire-archiviste, M. Gabriel Schwab; trésorier, M. Germain Fortier; avocat, M. Henri Rougeau; syndics, MM. Aurèle Langlois, Lionel Daneault et Laurent Roberge; garde intérieur, M. Denis Nadeau; garde extérieur, M. Fabien Mousseau.

Programme des six points: président, M. Rosaire Bruneau; chef d'activités catholiques, M. Adrien Martin; chef d'activités du conseil, M. Albert Lachance; chef d'activités fraternelles, M. Emile Morier; chef du comité de conservation, M. Laurent Roberge; chef des relations publiques, M. Roméo Aquin; chef d'activités de la jeunesse, M. Roger Bruneau; conférencier, M. Ernest Lambert.

Avec nos félicitations aux nouveaux officiers élus, nous offrons nos voeux les plus sincères pour une année de progrès et de succès dans leurs charges.

ROMEO.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 39

Images de MARIE PIGNAL







1. Pâques approche. Jésus prend le chemin de Jérusalem; il s'arrête à Béthanie où vit son ami Lazare, le ressuscité.

Pendant le repas offert par Simon, un ancien lépreux que Jésus a sans doute guéri, Lazare est là mais non ses soeurs, car en Orient les femmes ne se mettent point à table avec les hommes. Tout à coup, la tenture s'écarte. Marie, soeur de Lazare, paraît: elle tient un flacon de parfum d'un baume très précieux; elle en brise le col et le répand sur la chevelure du Christ et sur ses pieds qu'elle essuie de ses cheveux.

Autour de la table, on blâme cette prodigalité.

Mais Jésus approuve ce geste pieux.

2. Jésus va entrer à Jérusalem. La résurrection de Lazare a suscité l'enthousiasme. L'approche de Jésus est signalée. La foule s'apprête à lui faire cortège.

"Allez, dit le Maître à deux de ses disciples, au bourg qui est en face. Vous trouverez une ânesse attachée et son ânon à côté d'elle: détachez-les et amenez-les moi". Ce qui fut fait.

3. Jésus monte sur l'ânesse et le peuple enthousiasmé jette des manteaux sur la route, et brandit des palmes en criant: "Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!" Les Pharisiens essaient en vain de calmer la foule. Jésus leur dit: "Si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront". Et les ovations continuent.

4. Le bruyant cortège arrive au Mont des Oliviers. Jérusalem se dresse en face sur le versant de la vallée où coule le Cédron.

Le Temple étincelle dans ses ors et ses marbres sur le fond de verdure des jardins qui l'entourent.

Jésus s'arrête, les larmes mouillent ses yeux, et il prophétise la ruine de cette ville qui n'a pas voulu reconnaître le Messie.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Une enquête

Le sport de la boxe a plus de vigueur que neuf chats, et plus de vie encore que neuf fois neuf chats. Comment expliquer en effet que ce "sport" puisse survivre à tant de scandales! Il n'y a pas un mois qui ne se passe sans qu'une situation scandaleuse ne soit portée à l'attention du public. Les agissements de Frankie Carbo et de ses comparses sont connus de tous les mordus de ce "sport" et, pourtant, la boxe continue son petit bonhomme de chemin, semant ses victimes un peu partout, mais survivant continuellement.

Il est difficile d'analyser les raisons de cette survie. Il faut cependant admettre, en toute humilité, que l'homme a gardé dans son coeur toute la cruauté que vingt siècles de civilisation ont été incapables d'éliminer complètement. Les massacres ne plaisent plus aux spectateurs, mais les luttes violentes excitent les foules. Si personne ne souhaite la mort d'un des deux gladiateurs, bien des gens veulent qu'ils se démolissent tant qu'ils le peuvent. Et ce n'est pas là l'apanage exclusif des nord-Américains. Partout, en Europe et même en Asie, la boxe est populaire. Partout le peuple accourt pour assister au massacre légalisé. C'est sans doute à cause de cet amour de la violence que nous gardons en nous que la boxe subsiste, passe à travers tous les scandales et se recrute continuellement de nouveaux adeptes.

On imagine un peu que les grands cirques romains devaient avoir le même attrait sur ces peuples, que nos boxeurs d'aujourd'hui. Nous ne lançons plus de chrétiens aux bêtes fauves, mais nous encourageons encore les gladiateurs à se massacrer pour nous divertir et assouvir nos appétits féroces. Et on osera dire ensuite que le monde a tellement changé!

Joueurs millionnaires

Les dépositions des joueurs millionnaires, lors d'une enquête sur le baseball, seront-elles suivies par les dépositions des joueurs qui n'ont pas encore connu la fortune et qui ne la connaitront jamais dans leurs pérégrinations dans les mineures? Nous en doutons fort, car qui sont ces joueurs si on les compare à Casey Stengl, Stan Musial, Ted Williams? A côté de noms aussi illustrés, un John Smith n'aurait aucune chance. Et pourtant, John Smith pourrait peut-être nous apprendre des choses surprenantes et utiles.

Les joueurs des mineures qui ont la bonne fortune de faire partie d'une organisation comme celle des Cardinaux de St-Louis par exemple, pour nommer une organisation bien connue à Winnipeg et les environs, conservent quand même l'espoir d'arriver un jour dans les majeures. Mais les autres? Les "vétérans" que les mineures s'échangent comme s'il s'agissait d'un vil bétail, que pensent-ils du baseball et des chances qui leur ont été offertes? Nous ne voulons pas dire que ces joueurs avaient tous l'habileté pour devenir des vedettes, mais ils ont quand même consacré une bonne partie de leur jeunesse à la poursuite de ce métier, vivotants de leur mieux, et jouant été et hiver quand la chose était possible, afin de pouvoir rencontrer les deux bouts.

Nous croyons qu'il devrait y avoir un système de pensions pour les joueurs des ligues mineures, ce système couvrant toutes les mineures et étant basé sur les années de service, la contribution du joueur et le salaire moyen gagné au cours de sa carrière. De cette façon, le baseball aurait meilleure conscience et pourrait déléguer devant les comités d'enquête autre chose que des banquiers, des propriétaires de puits d'huile ou d'agrès de pêche.

Propagande

Les propagandistes qui sont parvenus à faire croire au public que le Canada avait des chances dans sa série pour la coupe Davis contre les Etats-Unis ont été passablement dépités devant l'explosion de force qui a marqué la victoire du trio américain sur les meilleurs joueurs canadiens. Grâce à la télévision, il nous a été possible de suivre quelques matches. Il ne faisait aucun doute que les joueurs de l'Oncle Sam possédaient le "fini" qui leur permettait de se sortir d'un mauvais pas assez rapidement. Les joueurs canadiens ont bien travaillé, mais leurs adversaires avaient trop de puissance, et ils les ont pris à plusieurs reprises en pleine période d'hésitation. La détermination des Américains était impressionnante, tout comme la précision de leurs attaques au milieu du court.

Il n'y a pas grand-chose à écrire au sujet de la défaite du Canada. Elle était prévue et même des changements au sein de l'équipe n'auraient rien amélioré. Réjouissons-nous cependant de ce qu'un véritable tournoi national soit organisé à l'heure présente qui permettra aux meilleurs joueurs de chaque province de rivaliser entre eux. La Fédération canadienne pose ainsi un beau geste, fort méritoire et tout à fait dans les meilleurs intérêts du tennis. Espérons que cette heureuse initiative se poursuivra au cours des années à venir. On découvrira peut-être de cette manière de véritables vedettes des compétitions internationales.

Nous avons parlé d'un projet semblable il y a près de dix ans. L'idée n'est pas originale, mais elle avait eu le mérite, à l'époque, d'attirer l'attention de quelques intéressés. Il aura fallu du temps pour qu'on en vienne à la réalisation, mais mieux vaut tard que jamais. Ces concours nous aideront peut-être à trouver de bons joueurs pour l'équipe canadienne, mais ils permettront avant tout à des jeunes probablement peu connus de jouer contre des adversaires solides, mais travaillant leur tennis dans les mêmes conditions qu'eux! Il ne restera plus ensuite qu'à assurer la sécurité financière de nos champions pour en arriver à une compréhension rationnelle du tennis, un sport qui se cultive, comme le goût de la lecture et les bonnes manières.

Epargnes!

Il fut un temps où la vie d'un rédacteur sportif n'était pas toujours facile, ni très payante. Nous nous souvenons même d'une tournée dans quatre provinces, pour laquelle un de nos généreux employeurs d'alors nous avaient accordé la jolie somme de $22 pour 18 jours de voyage! Mais ces temps sont révolus, en partie grâce au travail des unions de journalistes et aussi grâce à la télévision. Qu'on l'accepte ou non, un rédacteur sportif qui demeure à Vancouver serait sot de se transporter à Montréal pour assister à un combat de boxe, quand il peut voir cette bataille sur son écran de télévision. C'est ce que nous avons fait pour la coupe Davis et c'est ce que nous avons décidé de faire en apprenant que le match Durelle-Holt serait télévisé et que le match Chuvalo-Whitehurst avait été remis, faute de combattants!

Il est indéniable que la télévision ne remplace pas le stade. Si un événement sportif se déroule dans notre ville, nous y assisterons même si la télévision nous l'offre gratuitement. Mais pour ce qui est de voyager pendant plusieurs heures et parfois des jours pour assister à un événement que nous verrons très bien de notre bureau ou encore de notre demeure, il ne faut pas y penser. Le coût des voyages est prohibitif et les frais de déplacement se justifient rarement dans de telles circonstances. Il faut donc savoir gré à la Société Radio-Canada qui s'efforce de nous donner le plus grand nombre de programmes sportifs à la télévision. Espérons que cette politique va se continuer pour les événements spéciaux qui ont lieu dans d'autres parties du pays. Les voyages forment peut-être la jeunesse, mais les voyages avec l'oeil magique de la télévision sont eux aussi agréables, et ils permettent à papa de garder un oeil sur fiston, même si cela devient de plus en plus difficile de nos jours. En terminant, rappelez-vous que pour jouir pendant longtemps du plaisir de participer à des activités sportives, il faut être vivant. On se garde mieux en vie quand on est prudent en toutes circonstances, et on ne risque pas ainsi de pécher gravement contre la charité. Cela compte aussi, vous savez!

Le prochain congrès mondial de "Pax Romana"

VIENNE — Le 24e congrès mondial de "Pax Romana" se tiendra à Vienne du 31 août au 6 septembre 1958 sur le thème: "L'université d'aujourd'hui et l'aspiration à la liberté". Des exposés sur ce sujet seront présentés par des universitaires catholiques, laïques, marxistes et musulmans. Des Canadiens y prendront part.

AU POSTE CBWT

A la Claire Fontaine

Le dimanche 20 juillet, de 2 h. à 2 h. 30 p.m., on présentera une nouvelle série de variétés intitulée "A la Claire Fontaine".

Le brillant soprano Claire Gagnier sera à la fois l'hôtesse et la vedette de cette série musicale. Elle est la vedette toute désignée pour un spectacle du genre de "A la Claire Fontaine" dont le répertoire extrêmement varié ira de l'opéra et de l'opérette au jazz et à la comédie musicale.

On pourra applaudir, outre Claire Gagnier, le choeur et l'orchestre, les danseurs interprétant une chorégraphie de Michel Conte. On entendra aussi un petit ensemble instrumental dirigé par Paul de Margerie.

L'artiste invité le soir de la "première" sera l'excellent ténor Richard Verreau. Il chantera en duo avec Claire Gagnier un extrait du premier acte de "La Bohème" de Puccini. La mise en scène sera signée Irving Guttman.

Richard Verreau interprétera également en solo une ballade napolitaine intitulée "Dicitencello vuie".

Claire Gagnier chantera, lors de cette émission, la fameuse "Etude No 3", de Chopin, mieux connue sous le titre de "Mon coeur vous dédie sa mélodie".

Elle interprétera également "J'entends l'amour" et "Les plus belles choses de la vie".

L'ensemble de Paul de Margerie jouera pour sa part "How high the Moon".

Au cours de la saison, "A la Claire Fontaine" se propose d'inviter des artistes aussi célèbres que le jeune chef d'orchestre Michel Legrand, les danseurs hongrois Kovak et Rabowski, André Prévin, pianiste de la M.G.M., les chanteurs Louis Quilicot, Joseph Rouleau et d'autres invités.

"A la Claire Fontaine" sera présenté dans des décors de Michel Ambrogi, avec des costumes de Janine Caron.

La réalisation de la série a été confiée à Françoys Bernier.

Théâtre populaire

Le Théâtre populaire mettra à l'affiche le dimanche 20 juillet, de 3 h. à 4 h. p.m., un drame psychologique de Pierre Vilon intitulé "Vase clos".

Cette oeuvre qui a toutes les qualités d'un bon roman est une analyse subtile de l'ambition. "Vase clos" décrit avec un réalisme cruel les effets de l'arrivisme dans l'âme d'un homme.

La distribution de "Vase clos" sera assurée par Bertrand Gagnon (Marcel Lecomte); Jacques Auger (Pierre Bédier); Paul Dupuis (Adams); Thérèse Cadorette (Jeanne Lecomte; Tania Fédor (Louise Bédier); Fernande Larivière (Mme Rémy); Janine Sutto (Lucienne Thérien); Albert Millaire (Rolland) et Madeleine Davis (la réceptionniste).

Les décors seront signés Alexis et les costumes, Colette Goddard.

Réalisation: Guy Beaulne.

Changement

Veuillez noter qu'à compter du samedi 19 juillet, à l'émission pour enfants, "Sang et Or", sera remplacée par "Kimo".

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Great Movies

Le samedi 19 juillet, à 8 h. p.m. (heure avancée), le programme "Great Movies" présentera "My Sister Eileen" (Columbia). Le titre français: "Ma soeur est capricieuse."

Comédie légère où deux soeurs, Ruth et Eileen, débarquent à Greenwich Village pour y conquérir New-York, l'une par sa prose, la seconde par ses dons d'artiste. A bout de ressources, elles sont sur le point d'abandonner la lutte, lorsque le salut se présente en la personne de deux prétendants sérieux, prêts à faire leur bonheur.

Ce film, édité en 1942, fut repris par la compagnie Columbia en 1955. C'est l'adaptation d'une pièce jouée sur le Broadway en 1940. Les acteurs principaux sont Rosalind Russel, Janet Blair, Brian Aherne et Jeff Donnell.

L'atmosphère frivole et maints passages légers réservent l'ensemble aux adultes.

Régie des importations de volailles

La régie sur les importations de volailles, connues dans le commerce sous le nom de "poules", en vigueur depuis le 17 juillet dernier, vient d'être levée, ainsi que l'a annoncé le 13 juin 1958 l'honorable Douglas S. Harkness, ministre de l'Agriculture.

Ces restrictions furent imposées et un prix de soutien pour les poules établi l'an dernier afin de protéger l'industrie avicole contre l'avilissement des prix résultant de fortes importations et de nombreux abattages au Canada.

La diminution des ventes au pays et une plus grande égalité des prix entre les marchés canadiens et ceux des Etats-Unis nous exemptent maintenant de l'obligation de maintenir ces mesures.

Décédé à 120 ans.

CARACAS — Un cultivateur de Boca el Pao (Etat d'Anaozategui), Marcos Ramon Gonzales, vient de mourir à l'âge de 120 ans, laissant 200 descendants, parmi lesquels son fils qui est presque centenaire lui-même.

Notes agricoles

Moutons . . .

"Où sont vos moutons?"

Voici la question posée par des éleveurs intrigués de Grande-Bretagne à la suite d'une tournée en Ontario et dans le Québec.

Ils s'attendaient de trouver de grandes étendues servant de pâtures à de nombreux troupeaux mais, à leur grand étonnement, ils ont constaté que nos cultivateurs laissaient ainsi perdre une belle occasion de rendre l'agriculture beaucoup plus rentable.

Par la suite, lors d'une entrevue avec M. J. W. Graham, expert zootechnicien du ministère de l'Agriculture du Canada, ces visiteurs ne furent pas convaincus que les agriculteurs canadiens tiraient parti de tous les avantages de leur situation.

Pour l'éleveur anglais, le croisement est la clef de toute production commerciale du mouton.

Parmi plusieurs croisements populaires, le principal est celui de la brebis demi-sang écossaise issue du bélier Border Leicester et de la brebis Cheviot. Comme ce croisement remonte à plusieurs décades, il constitue de nos jours la base de la plupart des troupeaux commerciaux des Iles Britanniques.

De fait, les visiteurs ont-ils souligné, la race clef en ce qui regarde la brebis hybride d'élevage est la Border Leicester qui transmet si facilement à la brebis demi-sang des qualités de précocité et de croissance rapide.

C'est non seulement en Grande-Bretagne, mais en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans toute l'Europe que cette race s'est méritée la plus grande estime comme race améliorante, partout où se pratique la production à l'échelle commerciale.

D'après M. Graham, des pourcentages d'agnelage de 150 à 200 p. cent sont ordinaires dans les troupeaux anglais et plusieurs éleveurs visent encore plus haut. On considère qu'il est possible d'avoir trois récoltes d'agneaux en deux ans en recourant à la sélection naturelle, aux races qui mettent bas en toute saison et à l'utilisation des hormones.

Les méthodes améliorées de paissance par rotation, présentement à l'essai, semblent offrir un moyen d'obvier complètement au fléau des parasites internes dans le cas de troupeaux qui normalement comptent quelques centaines de têtes; ceux de 300 à 400 têtes sont chose courante.

L'objectif pour le marché est de produire une carcasse de 40 livres en 20 semaines ou moins. Beaucoup de producteurs réussissent ce tour.

Les épreuves de production et de descendance servent à la sélection des sujets de grande performance au point de vue de la précocité et de la rapidité de croissance. Ces normes sont à la portée de tout éleveur.

Pour citer M. Graham: "Dans la perspective de cette exploitation intensive, judicieuse et rémunératrice des races, des bonnes pratiques d'élevage et de la régie des pâturages, les techniques canadiennes pourraient passer pour des méthodes de débutants.

"Nos petits troupeaux, dans une ferme seulement sur vingt, troupeaux de race ou troupeaux croisés, ne répondent pas aux possibilités."

Il prévoit que des troupeaux d'au moins 100 têtes de moutons croisés comme complément des bovins, sur pâturages fertilisés et exploités par paissance en rotation pourraient rajeunir l'agriculture en moins de cinq ans.

Des revenus quadruplés du troupeau, a-t-il signalé, réduiraient à néant les prétextes courants: coût élevé des clôtures, pertes causées par les chiens et autres. En Angleterre ces mêmes difficultés existent aussi, mais le troupeau national s'accroît et les bonnes pratiques d'élevage s'intensifient.

"Nous disposons de toutes les races anglaises voulues pour élever des troupeaux croisés de haute production, de dire M. Graham, et nous pouvons facilement importer les sujets nécessaires. Ce qu'il nous faut, c'est de nous rendre compte que nous faisons de l'agriculture en vue de réaliser le plus de revenus possible par acre de terre et que l'élevage du mouton peut se pratiquer avec presque tous les types d'agriculture.

"A l'avenir, avec la mécanisation et l'inévitable agrandissement des terres, il deviendra indispensable de réaliser des revenus maximums par acre de terre. Le moyen pratique d'y arriver consistera à l'exploitation animale d'un troupeau commercial de moutons."

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

NUMERO 20

Resté seul en face de ses pensées, dans la cellule austère, l'espion allemand envisagea toutes les éventualités qui s'offraient à lui. Il se rendait compte qu'on ne croyait pas à ses dénégations. Les charges contre lui s'avéraient lourdes. Aussi pourquoi avait-il commis la sottise d'envoyer de l'argent à des organisations nazies? Le désir de prouver, en cas de défaite de la Grande-Bretagne qu'il était demeuré un bon Allemand, malgré sa naturalisation. Certes! il avait pris la précaution d'utiliser un nom conventionnel comme expéditeur, mais la supercherie était découverte.

Et puis, des années d'absolue tranquillité l'avaient convaincu qu'on ne le suspectait pas. Peu à peu son audace s'en était accrue. Enfin, il voyait le triomphe de l'Allemagne assuré dans un avenir prochain. Maintenant, il fallait déchanter. N'était-il pas semblable au rat qu'un chat tient sous sa griffe et tourmente avant de lui casser les reins.

Au bout de ces réflexions moroses, Bingelmann n'apercevait plus que la sinistre corde, dernière cravate des traitres, qu'on lui passerait autour du cou, s'il ne se décidait pas à rendre les services qu'on attendait de lui. Un frêle rayon d'espoir filtrait à travers les ténèbres de son désespoir. Il savait que l'on tiendrait parole à son égard. S'il parlait, sa peine serait commuée. Or, pour un esprit matériel, comme le sien, tout n'était-il pas préférable à la mort? Vivre en prison, c'est encore vivre. Et puis, qui sait? Peut-être parviendrait-il à convaincre ses juges de son repentir et les engagerait-il à lui confier une mission en Allemagne, en manière de réparation. La tentative était délicate, mais il savait assez de choses pour la rendre alléchante à leurs yeux. Une fois de l'autre côté de l'eau, il leur ferait la nique et cette hypothèse mettait un baume sur l'amertume qui l'étreignait.

Lord Gleneagle ne s'était pas trompé. Quand le prévenu reparut devant lui le lendemain, il s'engagea dans la voie des aveux. A l'entendre, il avait d'abord refusé les premières propositions reçues, mais on l'avait menacé de mort s'il n'obéissait pas et la crainte l'avait rendu docile. Cependant, il n'avait agi que juste dans la mesure nécessaire pour sauver sa vie et souvent, à l'en croire, il aurait fourni des renseignements inexacts. Depuis peu, il avait pris ses dispositions pour quitter Londres et gagner une autre résidence, sans en aviser personne, afin d'échapper à la contrainte qu'on lui faisait subir et dont il était affreusement las.

Comme le prévoyait le lord, il avait préparé soigneusement sa défense, rien n'était oublié de tous les arguments qui pouvaient être invoqués en sa faveur; de plus naïfs eussent peut-être été touchés par l'apparente bonne foi de ses déclarations, mais Lord Gleneagle ne se donna même pas la peine de lui en souligner les contradictions les plus flagrantes.

— Nous savons, entre autres choses, deux faits précis, lui dit-il, primo, le nom de la personne qui vous a confié ses dernières instructions, secundo, le lieu où vous l'avez rencontrée. Si vous dites la vérité à ce sujet, nous aurons la preuve de votre sincérité.

Ainsi mis au pied du mur, Bingelmann jugea qu'il valait mieux ne rien dissimuler. Il était fort possible, en effet, qu'il eût été filé depuis un certain temps et que l'on fût en possession des renseignements dont on faisait état. Dans ce cas, il semblait préférable de les confirmer.

La méthode de Lord Gleneagle donnait les fruits attendus. Un quart d'heure plus tard, il savait que Bingelmann avait eu, trois jours auparavant, un long entretien à Charing-Cross Station Hôtel avec M. van den Mulhetein, diplomate hollandais. Vérification faite, le renseignement était exact, mais l'oiseau s'était envolé. Il se pouvait qu'il se fût installé dans un autre hôtel par mesure de prudence; la précaution suffirait à retarder son arrestation, car on le découvrirait rapidement ailleurs, à moins qu'il eût changé d'état-civil.

Un fin limier fut chargé de l'enquête. Il s'agissait de ne pas éveiller les soupçons du personnage et de le filer, avant de l'appréhender. Le lendemain, le gentilhomme écossais recevait un télégramme chiffré l'avisant que le diplomate hollandais était descendu, depuis deux jours dans un hôtel de Birmingham. Ordre fut donné de ne pas le perdre de vue; mais de ne l'inquiéter en aucune façon. Toutefois, s'il essayait de s'embarquer, il devait être arrêté sur-le-champ. La légation de Grande-Bretagne à La Haye fut priée de fournir des renseignements précis sur la personnalité de ce van den Muhletein qui servait si bien la cause de l'Allemagne.

Mû par un sentiment de curiosité qu'il n'avait pas ressenti depuis longtemps, Lord Gleneagle se rendit lui-même à Birmingham. Il y arriva, le soir, sous une pluie froide et ténue qui glaçait les passants jusqu'aux os.

Muni seulement d'une petite valise contenant un nécessaire de toilette et quelques effets de rechange, il descendit dans l'hôtel où la présence du diplomate était signalée et se fit connaître de l'inspecteur chargé de la surveillance.

— Celui que nous filons s'est rendu ce matin aux deux adresses suivantes, déclara ce dernier, en remettant une note à son chef. Il est rentré dans sa chambre à neuf heures. Jusqu'à présent, nous n'avons pas remarqué de femme avec lui. C'est un homme de haute taille, d'aspect vigoureux, aux épaules carrées, d'allure plutôt militaire, bien qu'il boite légèrement de la jambe gauche, mais ce peut être une suite de guerre. Autre détail: il possède trois dents aurifiées à la mâchoire inférieure. Son regard est dur et pénétrant.

— A-t-il une moustache? demanda Lord Gleneagle subitement rêveur.

— Non pas, il est entièrement rasé. Son costume est quelconque, gris foncé, d'assez bonne coupe, mais sans recherche. Il porte une chevalière d'or.

— A-t-il reçu des visites à l'hôtel?

— Aucune. D'ailleurs, il sort le matin de bonne heure et déjeune au dehors. Il rentre ici pour dîner. Il a fait quelques achats dans l'après-midi; voici l'emploi de son temps avec tous les détails.

Lord Gleneagle remercia l'inspecteur et se retira pour examiner le rapport qu'on venait de lui remettre.

— Il faut que je voie cet étranger, pensa-t-il, et sans qu'il s'en aperçoive, ce qui sera plus difficile.

Le lendemain de bonne heure, il s'assit dans un angle du hall de façon à surveiller à la fois la porte de sortie et celle de l'ascenseur. Un numéro du "Times" à la main, il comptait s'en servir à l'occasion pour masquer son visage. A huit heures vingt, le liftier s'effaça pour laisser passage à un homme vigoureux, vêtu de gris foncé, qui jeta un rapide regard autour de lui. Lord Gleneagle paraissait plongé dans la lecture de son journal. L'inconnu ne lui prêta aucune attention. Aussi rapidequent que le lui permettait sa légère boiterie, il se dirigea vers la sortie. Lord Gleneagle ne vit son visage que durant quelques seconds, mais cela éveilla en lui un souvenir.

Le dos de l'homme aperçu sur le seuil, il jugea que l'inspecteur n'avait pas exagéré sa carrure.

Vingt secondes plus tard, ce dernier le rejoignait.

— Vous l'avez vu, dit-il, mon collègue le prend en chasse immédiatement. Un taxi va le suivre pour être à disposition au cas où l'autre en hèlerait un. Vous pouvez avoir confiance en Murdoch, c'est un as.

— Wright, dit le lord. Arrangez-vous pour prendre une photographie de cet homme, avant ce soir. S'il s'agit de celui que je soupçonne, redoublez de prudence, je ne connais pas d'adversaire plus dangereux. Je pense que le moment le plus favorable sera l'heure du repas. Avez-vous le nécessaire?

— J'ai tout ce qu'il faut, my lord, et je trouverai le moyen de le distraire pendant qu'Harry opérera. Il a l'habitude.

— N'entrez en contact avec lui que si c'est indispensable, surtout, ne le perdez pas de vue, sous aucun prétexte. Même s'il ne se croit pas filé, il se comportera comme s'il l'était. S'il s'agit de qui je pense, dites-vous bien qu'il est au courant de tous les stratagèmes et ne laisse rien au hasard.

Le soir même, l'inspecteur apportait deux épreuves, l'une d'un format très réduit et l'autre agrandie.

Le lord les examina longuement et d'un ton bref:

— Je ne crois pas me tromper. C'est bien le visage auquel je pensais. Les moustaches sont absentes, il est vrai, mais cela ne fait que renforcer mes soupçons. Le danger que cet homme court ici l'a certainement engagé à les sacrifier.

"Wright, ajouta-t-il. Continuez votre surveillance, c'est à mon tour d'agir maintenant."

Et, l'air décidé et mystérieux, il tendit à l'inspecteur un étui d'or contenant des "londrès" de premier choix.

— Je sais que vous fumez, dit-il. Cela aide parfois à réfléchir, à moins que ce ne soit qu'une illusion.

Une heure plus tard, Lord Gleneagle rejoignait Sir Andrew Mury Sheldon et un représentant de l'Amirauté qui venaient d'arriver à Birmingham pour conférer avec lui. Le gentilhomme écossais les mit au courant de sa découverte et de sa quasi-certitude d'avoir retrouvé son plus mortel ennemi.

— L'audace de cet homme n'est pas pour me surprendre, fit le chef de l'"Intelligence Service". Malheureusement, je ne pense pas qu'il faille l'arrêter. N'est-ce point votre avis, Sir Richard, dit-il en se tournant vers le membre de l'Amirauté?

— S'il révèle sa véritable identité, je crois, en effet, que son arrestation pourrait avoir des suites fâcheuses pour plusieurs des nôtres, sans compter que ses amis parviendront à tromper l'opinion mondiale sur la légitimité de notre action, j'en suis persuadé.

— Cependant, objecta Lord Gleneagle, l'occasion est belle, avons-nous le droit de la laisser échapper?

— Ma foi, je serais tenté comme vous de la saisir aux cheveux, reprit Sir Andrew, mais la chose est délicate et les charges que nous avons relevées ne me paraissent pas suffisantes. Soyez convaincu que von Kellering ne porte pas sur lui le moindre papier compromettant et cet animal de Bingelmann ne confirmerait même pas ses dires, si nous les confrontions. Enfin, l'horizon international est lourd. Il n'y a pas la plus légère fausse manoeuvre à commettre.

— Je partage cette manière de voir, approuva Sir Richard Fragson. Le mieux est de filer le général et de se rendre compte avec qui il est en rapport. De la sorte, nous évitons toute complication.

— Un instant, fit le gentilhomme écossais. Sans pousser trop loin les choses, j'aimerais profiter des circonstances pour tâcher d'obtenir de von Kellering des renseignements qui m'intéressent personnellement au plus haut point. J'ai besoin de votre approbation pour agir.

Brièvement, il mit ses amis au courant des soupçons concernant le rôle joué par le prussien, lors du drame qui avait assombri sa vie. Il leur résuma aussi le plan qu'il avait conçu. Les deux hommes l'écoutèrent avec une attention profonde.

— Mon ami, fit le chef de l'"Intelligence Service", je comprends votre désir et je vous donne volontiers carte blanche. Il n'est d'ailleurs pas superflu que von Kellering ait la conviction que nous ne sommes pas dupes de ses agissements et que notre police est bien faite.

— Et puis, conclut Sir Richard, une certain émotion peut l'engager à réfléchir et à ne pas récidiver. Aussi, suivrons-nous, avec le plus vif intérêt, votre diligente intervention.

Von Kellering écrivait un message de sa lourde écriture appuyée et quasiment illisible, lorsqu'on lui annonça, par téléphone, un visiteur.

(A suivre)



Champlain présente son épouse aux résidents de l'Abitation . . . (d'après une peinture, propriété du Château Frontenac)

Hélène Boullé, figure peu connue de notre histoire

Devenue à 12 ans l'épouse de Champlain

(La Presse)

Par contrat passé à Paris, le 29 décembre 1610, devant les notaires Chaquillot et Aragon, Marguerite Alix et Nicolas Boullé, secrétaire de la Chambre du Roy, fiancèrent leur fille Hélène, âgée de 12 ans, au quadragénaire Samuel de Champlain.

Le document stipulait d'une part, qu'il n'y aurait pas de cohabitation les deux premières années, et d'autre part, que la fiancée recevrait en avance d'hoirie 6,000 livres tournois, dont 4,500 seraient payées deux jours après la signature de l'acte. On y lisait également que le fiancé s'engageait à laisser à sa femme l'usufruit de tous ses biens, en cas "qu'il fust prévenu de mort en ses voyages sur la mer où es lieux où il était employé pour le service du Roy".

Instruite dans la religion catholique

La jeune Hélène était calviniste. Après le mariage, qui fut célébré le 30 décembre dans l'église St-Germain l'Auxerrois, Champlain la confia aux Ursulines pour y être instruite dans la religion catholique. Lui-même revint ensuite à la mer, emportant en Nouvelle-France les livres tournois de la dot de sa femme.

Il s'écoulera près de dix ans avant que madame de Champlain quitte la rue d'Orléans à Paris pour venir au Canada. Avec son mari et quelques servantes, elle s'embarquera à Honfleur, le 8 mai 1620. Cette périlleuse navigation prendra fin le 2 juillet, lorsqu'elle débarquera à Québec, accueillie par la reconnaissante exubérance des habitants, réjouis de voir arriver chez eux la jeune et jolie Française.

A l'Abitation

Le 3 juillet, la colonie en fête, commence sa journée par une messe d'actions de grâces, célébrée par un père Récollet, qui fait aussi lecture des lettres royales apportées par Champlain. Escortée par les coups de canon et les cris de Vive le Roi, la nouvelle Québécoise se rend à son domicile. L'abitation dégage, à l'extérieur, une impression d'aspérité militaire; l'intérieur rappelle la sévérité monastique, sans en offrir la quiétude.

Hélène est sans instruction, mais a fait, comme la majorité des filles de son époque, l'apprentissage des gestes domestiques, monotones et faciles. Préparée à la vie modeste et sage par son séjour au couvent des Ursulines, elle acceptera volontiers l'existence primitive qu'on lui offre; elle saura s'occuper du bon ordre de sa maison, visiter les voisins, s'approcher sans répugnance des sauvages et s'entourer de leurs enfants pour leur expliquer le catéchisme.

Vie de renoncement

Ses jeunes élèves la contemplent comme une étoile bienfaisante, si gentille de leur permettre de se regarder dans le miroir qu'elle porte à sa ceinture, selon l'usage du temps. Emerveillés de s'y voir, ils crient à la magie. "Une femme aussi jolie, disent-ils, qui guérit les maladies et qui vous aime jusqu'à vous porter sur son coeur, doit être plus qu'une créature humaine et est assurément une protection contre les pilotais."

Pendant les quatre années qu'elle passera à l'Abitation, sa vie sera réglée par la salutation angélique de l'Angelus, selon le désir de Champlain, l'amour du prochain remplira ses journées: le sacrifice et le renoncement laissent un mariage sans enfant, un mari distant par l'âge et par les exigences de sa charge d'administrateur en terre nouvelle; frustrée encore dans son amour fraternel, car Eustache Boullé accompagne généralement son beau-frère dans les explorations.

L'île Ste-Hélène

Elle sera même oubliée dans les récits de voyage de son conjoint, lequel ne parlera d'elle qu'une seule fois, par un geste de reconnaissance et de souvenir, sans doute, pour l'exilée, et ce sera lors de la prise de possession, en face du Mont Royal, de cette île, "pouvant faire l'emplacement d'une ville facile à défendre" et qu'il baptisa Sainte-Hélène, selon le prénom de sa femme.

A-t-elle su admirer les courbes merveilleuses du monde nouveau que le cartographe traçait au lendemain de chaque découverte? Pouvait-elle évaluer en or ou en gloire la richesse de ce pays "beau en toute perfection"?

Il semble que ce soit la religion qui les ait le plus unis pendant leur vie. Même après la mort de son époux, c'est encore la Foi, dont il lui a fait la précieuse offrande, qui la guidera, en lui faisant renoncer en faveur des Jésuites de la Nouvelle-France, aux biens que son mari lui avait laissés par contrat de donation mutuelle, le 14 février 1632, devant les notaires garde-notes du Roy. Sa cousine, Marie Camaret, et l'époux de celle-ci, Jacques Hersat, attaquèrent cependant le testament et le firent casser à leur profit.

Aumône et prière

Du contact de la forte personnalité de son conjoint, elle a conservé les enseignements religieux et se souvient de ses paroles civilisatrices: "L'oeuvre des guerriers est sans lendemain si elle ne s'est appuyée sur celle de l'Eglise . . . C'est une grande pitié que tant de créatures vivent et meurent sans avoir la connaissance de Dieu et même aucune religion, ni loi, soit divine ou politique, établie pour eux . . . Quand pourrons-nous les pacifier avec les paroles du Christ?"

A l'aumône de sa dot déjà dispersée dans la nouvelle colonie, elle ajoutera cette action de la prière, dont, au dire du père Le Jeune, "on attend plus pour la conversion des sauvages, que de toutes les courses et de toutes les paroles des missionnaires".

Elle se fait religieuse

En novembre 1645, elle entrera au monastère parisien de Sainte-Ursule, comme novice, sous le nom de soeur Hélène de Saint-Augustin et, le 17 mars 1648, elle fondera un monastère d'Ursulines, à Meaux.

Madame Samuel de Champlain aura passé sous le ciel de notre Québec naissant "au plus beau de son âge", comme "volée d'oiseaux". Le reste de sa vie, à Paris, s'estompe dans l'inconnu jusqu'à ce qu'enfin il se voile complètement derrière l'impénétrable grille du cloître, qu'elle quittera "en odeur de vertu", à l'âge de cinquante-six ans, le 20 décembre 1654, pour l'éternelle "terre de promission".

Un grand voyageur

De 1608 à 1635, année de sa mort, Champlain ne fit pas moins que neuf voyages en France pour y plaider la cause de sa colonie naissante.

PETIT CONSEIL

Quand on peinture une fenêtre, on commence par les petites surfaces et les recoins. Si la vitre se macule de peinture, enlever immédiatement celle-ci à l'aide d'un tournevis enroulé d'un linge. Prendre soin de soulever le panneau intérieur et de descendre le panneau extérieur afin d'atteindre les parties ordinairement cachées du châssis.

Courrier de Louise

Q. — Je lis votre courrier chaque semaine et trouve vos conseils très utiles. A l'occasion de l'anniversaire de naissance d'un ami que je connais depuis longtemps, serait-il convenable pour moi de lui envoyer une carte de souhaits ou un petit cadeau? Il m'a toujours envoyé ses souhaits pour chaque occasion spéciale. Merci. — GEORGETTE.

R. — Si votre ami ne vous envoie que des cartes, vous ne devez certainement pas lui offrir de cadeau. A la rigueur, vous pouvez lui envoyer une carte ou lui offrir vos souhaits par téléphone. Je vous remercie de vos bonnes remarques.

* * *

Q. — Comme je dois me marier prochainement, je viens vous demander quelques questions. Devrais-je offrir un cadeau à mon époux, le jour de notre mariage? Que devrais-je donner à la dame d'honneur et aux demoiselles d'honneur? Ces souvenirs doivent-ils être coûteux? Une robe de mariée teinte conviendrait-elle pour la dame d'honneur? Si les demoiselles d'honneur portent des robes courtes, celle de la dame d'honneur doit-elle l'être aussi? Merci d'avance.

18 PRINTEMPS.

R. — La mariée offre généralement un cadeau au marié. Elle choisit quelque chose qu'il pourra conserver longtemps, tels que boutons de manchettes, épingle de cravate, etc. Pour la dame et les demoiselles d'honneur, son choix portera sur des objets tels que des boucles d'oreilles, des bracelets, etc. Quant à la valeur de ces choses, tout dépend des moyens de celle qui les offre. Si les demoiselles d'honneur portent des robes courtes, la dame d'honneur ferait bien de faire de même: sans cela le cortège ne serait pas aussi joli. Une robe de mariée teinte conviendrait très bien à la dame d'honneur, pourvu qu'elle ne soit pas plus élaborée que celle de la mariée, car, ce jour-là, c'est la mariée qui doit briller.

* * *

Croyez-vous que je puisse faire mon entrée dans une école de gardes-malades avec un diplôme de dixième année? Je n'ai pas les moyens de continuer mes études et j'ai toujours rêvé d'être infirmière. Merci. — LOUISETTE.

R. — Je ne crois pas que ce diplôme soit suffisant. Il me semble qu'on exige absolument la douzième année, pour le cours de garde-graduée. Vous pouvez, cependant, vous inscrire à celui de garde-auxiliaire ou pratiquante. A votre prochaine visite en ville, rendezvous donc à l'hôpital St-Boniface, ou, ce qui serait encore mieux, écrivez à la directrice de l'école des gardes-malades de cette institution lui demandant tous les renseignements au sujet de ces deux cours. Elle se fera un plaisir de vous conseiller. Je vous félicite de votre belle ambition et je vous souhaite de pouvoir la poursuivre.

* * *

Q. — Je désirerais me faire religieuse, mais je ne sais pas trop à quelle communauté m'adresser. Il me semble que les religieuses du Bon-Pasteur d'Angers font un très beau travail auprès des jeunes filles malheureuses. Sauriez-vous où se trouve leur maison provinciale, au Canada, et qu'elles sont les qualifications requises pour entrer dans cette communauté? Merci.

JE COMPTE SUR VOUS.

R. — Merci de la grande confiance que vous me témoignez. D'abord, je vous conseillerais de vous adresser à votre confesseur, ou à votre directeur de conscience, si vous en avez un, et de lui parler de votre désir. S'il vous approuve, vous discuterez ensuite des différentes communautés et de leurs oeuvres particulières. Pour vous renseigner auprès des religieuses du Bon-Pasteur d'Angers, écrivez à la Maitresse des novices, Monastère provincial du Bon-Pasteur, 104 est, rue Sherbrooke, Montréal - 18, P. Qué.

* * *

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire si, étant en deuil de ma mère depuis six mois, je puis assister au mariage de ma cousine? Aussi, me serait-il permis d'aller à la réception pour quelques minutes seulement et, si oui, quelle toilette porter afin de ne pas trop assombrir la joie de tous. Cette cousine est presqu'une soeur pour moi et elle me supplie d'y assister et dit qu'elle sera très peinée si je n'y vais pas. Merci.

ALICE.

R. — Je ne vois pas pourquoi vous refuseriez cette faveur à votre cousine, surtout si vous vous en tenez à ce que vous mentionnez plus haut. Comme le deuil se porte très bien en blanc l'été, vous pourriez revêtir une simple robe blanche avec des accessoires semblables. Evidemment, vous ne resteriez pas pour toutes les réjouissances, mais vous auriez eu le plaisir de partager un peu ce grand jour d'une personne chère. On ne peut jamais plaire à tout le monde: alors, si on vous critique, ne vous en souciez aucunement.

LOUISE.

L'été et la modestie chrétienne

L'été est une saison fertile à mille abus dans le domaine de la modestie chrétienne. Hélas! même chez les catholiques, que de laissez-aller, que d'irréflexions.

Les curés et leurs collaborateurs se font à ce sujet les échos de NN. SS. les Evêques qui, en toutes occasions, disent et redisent en somme: Comme baptisé, comme enfant de Dieu et de l'Eglise, le chrétien a le devoir d'être partout et en tout, un authentique témoin du Christ.

Etre témoin du Christ, s'acquitter de ses responsabilités ne se résume pas à assister à la messe, le dimanche. Il faut être vraiment chrétien dans tout ce que nous faisons, dans tout ce que nous disons; dans la façon dont nous agissons, dont nous nous vêtons. Gare à quiconque porte scandale! Gare à quiconque, pendant l'été par exemple, se comporte de façon à semer le mauvais exemple, à inciter au mal!

L'été, encore une fois, incite particulièrement à la négligence, à l'insouciance dans le vêtement, dans la tenue, dans les agissements. La belle saison, les vacances, parce qu'ils sont périodes de détente, de vie au grand air, offrent à cet égard bien des périls. Il faut donc redoubler pour ainsi dire, de vigilance. Sans quoi, l'on en viendrait à verser graduellement dans l'abus. Pourtant, le prochain, qu'il est de notre devoir d'édifier plutôt que de malédifier, est toujours là. En été comme en d'autres temps de l'année, il faut se respecter soi-même et respecter aussi les autres.

Ne se respectant pas eux-mêmes et ne respectant pas les autres, ces chrétiens aux yeux desquels, apparemment, tout est bon . . . parce qu'on est en été . . .; parce qu'il fait plus chaud . . .; parce que la mode est à tel ou tel accoutrement . . .; parce que beaucoup d'autres agissent de même . . ., etc.

Chrétiens et chrétiennes! Soyons tous à la hauteur de nos responsabilités. Pensons toujours, entre autres choses, à l'exemple que nous donnons à ceux et à celles qui dépendent de nous, aux enfants, adolescents et adolescentes. Ne vivons pas comme des païens. Rappelons-nous plutôt qu'un jour viendra où il nous faudra rendre compte au Souverain Juge de tous nos agissements, même de ceux qui auront été les nôtres . . . pendant l'été!

Odilon ARTEAU.

Pour guérir un enfant menteur

Lorsqu'un enfant ment, lui laver la bouche au savon, lui donner une fessée ou le faire "avouer" en face des autres ne l'aidera pas à voir pourquoi il doit dire la vérité.

Au contraire, ces punitions risquent de le révolter au point de lui ôter le désir de dire la vérité à l'avenir, selon un rapport reçu à la Ligue Canadienne de Santé.

Dans un article publié dans le dernier numéro de "Today's Health" en provenance de l'Association Médicale Américaine, le Dr Elisabeth Hurlock (anciennement présidente de la Section d'Enseignement de la Psychologie à l'Association Américaine de Psychologie) énumère un certain nombre de moyens par lesquels les parents peuvent aider un enfant qui ment. Elle fait remarquer qu'un enfant ment pour deux raisons:

— Pour éviter d'être puni.

— Pour gagner l'approbation de ses parents.

Tous les enfants déguisent la vérité un jour ou l'autre. A moins que l'intention de tromper existe, on ne peut pas dire qu'il y ait mensonge à proprement parler.

Il existe un certain nombre de moyens par lesquels on peut aider un enfant qui ment à se corriger:

1.—Assurez-vous de la raison pour laquelle l'enfant déguise la vérité avant d'agir de quelque façon que ce soit. Votre ligne d'attaque devra être très différente selon que la tromperie est volontaire ou involontaire.

2.—N'associez pas le mensonge avec la religion en disant à l'enfant, par exemple, que Dieu entend ses mensonges et le punira, ce qui pourrait lui faire craindre Dieu et l'empêcher de se tourner vers la religion pour la satisfaction et le réconfort qu'elle peut apporter.

3.—Sans enchainer son imagination, aidez-le à développer une attitude critique devant ses expériences d'imagination en lui posant des questions qui l'obligeront à "faire le point".

4.—Lorsqu'il enfreint une règle essayez de découvrir si la chose était intentionnelle. Les punitions que l'enfant considère injustes l'encouragent à essayer à l'avenir d'échapper aux autres punitions en mentant.

5.—Faites-lui savoir, en paroles et en actions, que vous l'aimez et que vous approuvez ce qu'il fait. Lorsqu'il fait des choses que vous réprouvez, assurez-vous qu'il sait que cela est mal avant de le critiquer ou de le punir. L'enfant qui a confiance en sa capacité de plaire à ses parents emportera cette confiance avec lui hors de la maison et n'aura pas besoin de mentir pour accroître sa popularité.

6.—Trouvez ce que les parents des amis de votre enfant attendent d'eux et instituez vos propres règles en conséquence. L'enfant sera moins tenté de les enfreindre et vous entendrez moins souvent la phrase éternelle: "Tous les autres ont la permission de le faire. Pourquoi pas moi?"

7.—Enfin, soyez vous-même un modèle de sincérité pour votre enfant.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 46—No 15

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 3 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 155, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DESIRE garder enfants, 4 heures par jour. Tél.: WHitehall 2-2090. 13-166-15C.

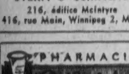
DAME BELGE COURAGEUSE AVEC BONNES REFERENCES cherche emploi dans maison: 3 ou 4 jours par semaine. Travaillerait dans un magasin sachant bien le français, l'italien et un peu l'anglais. S'adresser à C. P. 44, St-Boniface, ou téléphonez CHapel 7-9221. 15-226-16C.

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil du Canada

TECHNICIEN POUR EQUIPEMENT DE COMMUNICATIONS, $275.50 à $310. Pour le département de la Défense Nationale, à Winnipeg.

INSPECTEUR DES PRODUITS DE VOLAILLE. Jusqu'à $335 selon qualifications; pour le département d'Agriculture, à Winnipeg.

Détails et formules d'application aux bureaux de postes, du Service National de Placement, ou s'adresser à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. 58-W679





PERSONNEL

HOMMES, FEMMES MAIGRES! Gagnez 5, 10, 15 liv. Les Tablettes toniques Ostrex remontent le corps qu'amaigrit un appétit appauvri par le manque de fer. Le format d'introduction (6 jours) coûte peu. Le format Economique vous épargne 75c. Toutes pharmacies.

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil (Fédéral)

GARDES-MALADES ENREGISTREES, salaire de base, $250 - $260, selon qualifications; pour le département des Anciens Combattants, hôpital Deer Lodge, Winnipeg.

GARDES-MALADES PRATIQUANTES LICENCIEES, $170 - $200, pour l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg.

AIDES GARDES-MALADES OU GARDES - MALADES PRATIQUANTES pour le département de la Défence Nationale à Fort Churchill. Salaire $262.50 - $292.50.

Détails et formules d'application aux Bureaux de Poste, du Service National de Placement ou de la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. 58-W673

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil du Canada

VERIFICATEURS — IMPOT SUR LE REVENU, $345-$395, pour le Département du Revenu National à Winnipeg.

INGENIEURS STATIONNAIRES POUR GENERATEURS ELECTRIQUES FONCTIONNANT AVEC MOTEURS DIESEL, $310-$347.50, pour le Département du Transport dans différents centres du District des services aériens de Winnipeg; poste vacant présentement à Lac Baker, T.N.-O.

OPERATEURS DE RADIO, $282.50 - $320, pour le Département du Transport, District des services aériens de Winnipeg; on requiert un certificat valide de 1ère ou 2e classe de spécialisation en radio.

TECHNICIENS ET METEOROLOGIE, $245 - $320, pour le Département du Transport, District des services aériens de Winnipeg; on demande des gradués de "high schools".

Les détails et les formules de demande peuvent être obtenus dans les bureaux de poste, dans les bureaux du Service National de Placement, ou adressez-vous à la Commission du Service Civil, 702 Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1, Man. 58-W661

A LOUER — St-Boniface, 379, Place Cabana. Logement avec ou sans garage. Téléphone: CEdar 3-6741. 13-165-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Petit logis: 2 pièces, cuisine et salon-dortoir. Meublé. Entrée privée. Téléphone: CEdar 3-4547. 14-196-15C.

A LOUER — Logis: 3 pièces. Complètement meublées. Cuisine moderne. Possession immédiate. Téléphone: CHapel 7-8133 le soir. 14-182-15C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre pour une ou deux filles qui travaillent. Facilités de cuisine. Téléphone: CEdar 3-5268. 15-223-17C.

UNE CUEILLETTE DE FRAMBOISES aura lieu le samedi 26 juillet, de 2 h. à 5 h. p.m., heure normale, aux Pépinières Aubin, à un mille et demie à l'est de Carman sur la route no 3, au profit du fond de construction de l'église Notre-Dame du Mont-Carmel, sous les auspices de la subdivision de Carman de la Ligue des femmes catholiques. Tous sont bienvenus. Venez jouir d'un après-midi en plein air sur les terrains des pépinières. 15-224-16C.

A LOUER — St-Boniface, 2 chambres fournies. Pour couple. Près hôpital St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-6930. 15-231-15C.

A LOUER — St-Vital. Chambre avec pension. Pour homme propre, tranquille et sobre. Bon foyer français. Près autobus Ste-Marie et Ellice. Téléphone: ALpine 6-6280. 15-230-16C.

A LOUER — Grande chambre meublée. Facilités de cuisine. Libre: 1er août. Téléphone: CEdar 3-2286. 15-229-16C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis: 2 pièces non meublées. Couple tranquille de préférence. Téléphone: CHapel 7-6208. 15-234-15C.

A LOUER — St-Boniface. Près école Provencher. Chambre meublée ou non. Facilités de cuisine si désirée. Téléphone: WHitehall 2-3657. 15-227-17C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine, frigidaire. Entrée privée. Libre, 31 juillet. Téléphones CEdar 3-4546. 15-219-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Pour 2 adultes. Téléphone: CEdar 3-2754. 15-232-15C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Grande chambre meublée pour 2 jeunes filles. Cuisine moderne pour locataires seulement. Localité très centrale. Téléphone: CEdar 3-5834. 15-235-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 473, rue Langevin. Logis: 2 pièces. Meublé ou non. Libre le 1er août. Pour filles. Téléphone: CHapel 7-7308. 15-221-15C.

ON DEMANDE — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 5-3363. 6-37-T.F.

A VENDRE — Paire de draperies doublées 54"x78" chacune — $10.00. Tapis 5'6x7'6 — $25. Téléphone: CHapel 7-2409. 10-104-T.F.

A VENDRE — Ecole moderne d'une classe, bâtie en 1951. Grandeur: 24x42', plus logis: 16x16'. Système de chauffage à l'huile, toilette, bibliothèque. S'adresser à J.-H. Sabourin, sec., St-Jean-Baptiste, Man. 14-215-16C.

A VENDRE — Delmas, Sask. 2 lots et demie avec maison 4 pièces et garage attenant. 2 chambres à coucher. S'adresser à Mme Rose-Alma Bernier, Delmas, Sask. 14-191-17P.

GARAGE A VENDRE avec agence d'automobiles et de machines aratoires. Pompe à essence, enseigne, grand lot. Chiffre d'affaires annuel $100,000. Termes si désirés. Cause de vente: maladie. S'adresser à C.P. 215, St-Claude, Man. 14-189-17C.

A VENDRE OU A LOUER — Magasin et salle de billards dans village canadien-français. Bon commerce. Pour tous renseignements s'adresser à M. Ivan Allard, St-Eustache, Man. Téléphone: Elie 309-31. 14-186-15C.

A VENDRE — 1 paire de draperies: 86"x47". Prix: $15.00. Téléphone: CEdar 3-3076. 14-212-15C.

A VENDRE — St-Boniface: 432, rue Langevin, Près Basilique et écoles. Maison. 5 chambres à coucher. Possession immédiate. "Titre clair". S'adresser à M. Pambrun, 580, rue Cusson. Téléphone: CEdar 3-3315. 14-213-15C.

A VENDRE — 4 acres de terre sur chemin Ste-Anne et 1½ acre sur chemin Ste-Marie, avec ou sans bâtiments. Meilleure offre. S'adresser à M. A.-M. Gaudry, 1013, chemin Dugas, St-Boniface. 15-223-15C.

Le Canadien National annonce la nomination de M. **Paul-R. Blanchet** au poste de gérant du service des immeubles à Winnipeg avec juridiction de la tête des Grands Lacs jusqu'à la côte du Pacifique. Il succède à M. G. G. Baird qui prend sa retraite.

Né à Québec, M. Blanchet est entré au Canadien National en 1937. Il a occupé successivement plusieurs postes, tant dans sa ville natale qu'à Moncton, N.-B., et à Montréal. Avant sa permutation récente il était adjoint du gérant général du service des immeubles du Réseau national dans la métropole. Il est membre de l'Appraisal Institute of Canada. M. Blanchet et sa famille habitent St-Boniface, Manitoba.

(Service de presse, Canadien National)

A VENDRE

S.O. 36 et N.O. 25-36-1 W3M, Saskatchewan, avec maison, étable, puits et 3 graineries. 1 mille de la route no 5. Pour terminer le règlement de la succession. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus haute ni aucune des soumissions. Faire parvenir soumissions à l'exécuteur, Jan LeNaour, St-Denis, Saskatchewan, avant le 15 août 1958.

A VENDRE — St-Georges. Lot sur le bord de la rivière tout près de l'église. S'adresser à 455, rue Ritchot, St-Boniface. 15-225-16C.

A VENDRE — Grand refroidisseur Coca-Cola. En bonne condition. S'adresser à boîte 217, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 15-217-15C.

A VENDRE — Lingerie et ameublement de maison complets. Raison: doit quitter la ville. S'adresser à 355, rue Archibald. 15-222-15C.

A VENDRE — St-Boniface. Triplex: 13 pièces. Entrées privées. Pour vente prompte. Maison splendide de 2 étages et demie. En bonne condition. Logis: 5 pièces au 1er étage pour propriétaire ou pour location. Logis: 4 pièces, au 2e, loué à $90 par mois. Logis: 3 pièces, au 3e, loué à $65 par mois. 1 chambre supplémentaire au soubassement, louée à $20 par mois. Chauffage à l'huile à l'eau chaude coûte $259. Taxes: $323. Ces logis possèdent toilettes, lavabos, baignoires et compteurs d'électricité privés et séparés. Termes selon arrangements. Ne laissez pas passer cette occasion. Pour informations et rendez-vous pour visiter, appelez O. L'Heureux, GLobe 2-8404, ou A. I. Coultry, GRover 5-1788. 15-220-15C.

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, ainsi que pour tous genres d'assurances. Plan d'hôpital pour couvrir frais entre salle publique et chambre semi-privée. S'adresser à M. Euclide Collet, 312, rue Hamel. Téléphone: CHapel 7-9970. 15-228-17C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces. $9,500.
St-Boniface — Cottage neuf: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Grand lot. $8,900.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Belle location. Possession immédiate. $13,700.
Norwood — Maison, 7 pièces. $8,500.
Norwood — Maison: 4 pièces. Chauffage automatique. $7,000.
Norwood — Maison: 7 pièces. $10,600.
Norwood — Bungalow: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. Belle location. $13,300.
St-Vital — Cottage: 4 pièces. Une acre de terre. $7,900.
St-Vital — Cottage: 4 pièces. Lot double. Prix: $7,400.
Ste-Anne — Maison: 5 pièces. Presque neuve. $3,800.
Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyer, $100 pour commerce et logis 3 pièces.

Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt,
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
14-208-15C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony

A VENDRE

St-Boniface — rue Cherrier — Prix $7,800. Duplex: 7 pièces, 5 au 1er et 2 au 2e. Louée à $30 par mois. Chauffage à l'huile. Garage double. Grand lot. Comptant requis $1,500.
St-Boniface — Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage. Prix: $7,800. Comptant requis: $1,500.
St-Vital — Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Grand lot. Près autobus. Prix: $7,200. Comptant requis: $1,800.
St-Vital — ave Portland. Bungalow: 5 pièces. Salon, salle à manger et cuisine moderne. 2 chambres à coucher. Soubassement ¾. Chauffage air chaud. Grand lot. Garage. Prix: $6,700. Comptant requis: $1,100. Balance: $59 par mois.
Norwood — rue DesMeurons. Maison en stuc: 6 pièces. Age: 10 ans. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Chauffage automatique. Garage. Paiement initial.
Norwood — Près Holy Cross. Maison pour famille. 6 pièces. Grand salon, cuisine et salle à manger. 3 chambres à coucher. Chauffage automatique. Garage. Prix: $8,000. A termes.

O.-J. De Steur — Tél. GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
14-209-15C.



ROME — Les conseils nationaux et les directeurs nationaux des Oeuvres pontificales missionnaires ont tenu une assemblée générale, dont les travaux se sont déroulés jusqu'au 10 mai, au palais de la S. Congrégation "de Propaganda Fide".

L'assemblée a fixé la répartition entre les Oeuvres des subventions ordinaires des missions et étudié les problèmes relatifs au développement de ces oeuvres. Les travaux ont été présidés par Mgr Pierre Sigismondi, secrétaire de la S. Congrégation "de Propaganda Fide" et président du comité supérieur de direction. Les dirigeants de l'Oeuvre pour la Propagation de la Foi, de celle pour le clergé indigène, de celle de la Sainte-Enfance et de l'Union missionnaire du clergé y ont participé.

Le chiffre des sommes à distribuer aux 700 missions disséminées dans le monde s'élevait cette année à $15,760,000, soit $760,000 de plus que l'an dernier. Ces fonds servent aux missions pour la construction de nouvelles églises, pour l'entretien de celles qui existent déjà, pour les édifices ecclésiastiques, pour subventionner les écoles et les oeuvres d'assistance médicale et sociale, pour la presse, pour l'entretien des personnes affectées aux missions et pour les secours aux réfugiés des pays où les régimes communistes ont expulsé les missionnaires et des milliers de catholiques; ils servent enfin pour les 300 séminaires dans lesquels sont préparés les prêtres autochtones destinés à remplacer peu à peu le clergé missionnaire.

Si cette somme peut paraître considérable, que représente-t-elle en réalité? Au cours de l'année écoulée, 471 demandes ont été présentées aux Oeuvres pontificales missionnaires. Il n'y en a que 367 qui ont été prises en considération, et encore, dans tous les cas, les sommes demandées ont été réduites à 35 pour cent; 104 demandes sont demeurées sans réponse; 215 nouvelles demandes sont déjà venues s'ajouter à celles-ci durant les quatre premiers mois de 1958.

L'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre a la charge de recueillir des fonds et de les distribuer entre 105 grands et 296 petits séminaires dispersés dans les territoires de missions. Elle fournit des subsides ordinaires et des subsides extraordinaires; les subsides ordinaires sont ordonnés à l'entretien partiel de 4,270 grands séminaristes et de 20,064 petits séminaristes; les seconds vont aux constructions, agrandissements et réparations des séminaires. Pour cette année 1958, les demandes de subsides déjà parvenues atteignent la somme de $7,091,118, alors qu'on prévoit n'avoir qu'un peu plus de cinq millions de fonds disponibles pour y satisfaire. Sera-t-on obligé de limiter les entrées dans les séminaires? Pourtant les vocations sont aujourd'hui d'autant plus nécessaires que dans certains pays l'entrée des missionnaires rencontre de sérieuses difficultés.

Les recettes de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance proviennent uniquement d'offrandes de petits enfants de moins de 13 ans, limite d'âge fixée simultanément par les Statuts de la Sainte-Enfance et par ceux de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. Les fonds de la Sainte-Enfance sont destinés au soutien des oeuvres d'éducation chrétienne et d'assistance de l'enfance dans les missions.

Depuis une dizaine d'années, les recettes de cette Oeuvre marquent une progression régulière. De fait, elles sont aujourd'hui dix fois plus considérables qu'elles ne l'étaient il y a dix ans. En 1957, la Sainte-Enfance a distribué une somme de $2,226,000.

Au Sacré-Coeur

Pèlerinage

Le mercredi 23 juillet, aura lieu le pèlerinage annuel des Dames de Ste-Anne de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg au sanctuaire de Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Ces dames viendront certainement en grand nombre, mais les autres paroissiens seront aussi les bienvenus.

Le départ aura lieu de l'église du Sacré-Coeur, à Winnipeg, à 8 h. a.m. (heure avancée); le retour est fixé à 3 h. p.m.

Le prix du billet, aller et retour, est de $1.00. Veuillez retenir vos billets dès maintenant en vous adressant à Mme Maria Audet (Tél. SUnset 3-8189) ou à Mme A. Carignan (Tél. SPruce 4-8549).

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école du village, no 918, Grades 2 et 3. Salaire: $2,500 ou plus. Autobus quotidien. S'adresser à Léon Saquet, sec., Laurier, Man. 14-190-16P.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue. Grades: 1 - 8. 25 élèves. Ecole moderne. Salaire selon qualifications. S'adresser à Maurice Bernard, secrétaire-trésorier, école St-Jean, no 1508, St-Claude, Man. 14-184-16P.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue avec expérience, pour école de Ponteix. Grade 7. Environ 30 élèves. Salaire de base $2,400. S'adresser à Mme Achille Stringer, sec., Ponteix, Sask. 15-218-15P.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue pour école Théobald no 1415. Chauffage à l'huile et toilettes dans la cave. Située à 1 mille de la route no 23. Salaire: $2,800. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Fernand Labossière, C.P. 203, Somerset, Man. 14-192-18C.

ON DEMANDE
Une institutrice qualifiée, catholique canadienne française de préférence, pour l'école Nord Meridian no 1805. Salaire: $2,700 par année. Primes selon qualifications. Nombre d'élèves: 19. Grades 1 à 7 inclusivement. Ecole et demeure en construction. Electricité et téléphone dans le district. 6 milles du village. Adresser toutes communications à Mme Jeanne Meilleur, sec., C.P. 11, Fisher Branch, Man. 14-214-17C.

PUBLIC NOTICE

Rural Municipality of Taché. To Wit:

DUGAS SCHOOL DISTRICT NO. 1412 Under Sections 214 to 236 of the Public School Acts being part XI of the said Act bearing the sub-title "borrowing" and also under Sections 539 to 565 of the Municipal Act, being that part of the said Municipal Act bearing the sub-title "reference to ratepayers". Notice is hereby given that by-law 1-58 of the School District of Dugas No. 1412 will be submitted to a vote of the electors of said School District at the time and place hereinafter described. The purpose of the said by-law is to authorize the trustees of the said School District to create a debenture debt of Thirteen Thousand Dollars (13,000.00) for the purpose of building and equipping a two-room school.

The said debentures shall be so issued that the amount thereby borrowed shall be repayable in 15 equalized consecutive annual instalments of $1,316.74 each including principal and interest at the rate of 5¾% per annum, except that the first instalment shall be $1,566.59 by reason of the time between the date of issue, August the 1st, A.D. 1958 and the date of the first payment, December the 1st, A.D. 1959, exceeding a duration of 1 year.

The time and place for taking the votes of the resident electors for and against the said by-law is Friday the 1st day of August A.D. 1958 at the school house of the School District of Dugas in the Village of Ste. Geneviève Manitoba between the hours of 10:00 o'clock in the forenoon and 7:00 o'clock in the afternoon of the same day, all Central Standard Time.

On Monday the 4th day of August A.D. 1958, the Secretary-Treasurer of the Rural Municipalité of Taché shall, at the Municipal Office, in the Village of Lorette, in the Province of Manitoba, at the hour of 2:00 o'clock in the afternoon sum up the number of votes for and against the said by-law. The time for this function shall be Central Standard Time.

On Friday the 25th day of July A.D. 1958, the Reeve of the said Municipality will attend at the Municipal office, in the Village of Lorette, in the Province of Manitoba, between the hours of 3:00 o'clock in the afternoon and 4:00 o'clock in the afternoon of the same day for the purpose of appointing, if requested, two persons to attend at the polling place and at the final summing up of the votes by the Secretary-Treasurer, one on behalf of persons interested in the rejection of the by-law. The time for this function shall be Central Standard Time. Further take notice that the original by-law is on file at the Municipal Office, Lorette, Manitoba, and may be examined by all interested persons during office hours.

Dated at Lorette, in the Province of Manitoba, this 7th, day of July, A.D. 1958.

J. A. DANSEREAU,
Secretary-Treasurer.

STANMOUNT PIPE LINE COMPANY

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada par Stanmount Pipe Line Company d'accorder, pendant la présente session ou la prochaine ou celle qui suivra, un bill permettant d'amender son Acte d'Incorporation, ledit amendement étant proposé comme suit:

1. Le paragraphe 5 du chapitre 78 des statuts de 1955 est abrogé et remplacé par le texte suivant:

"5. La Compagnie jouira de tous les pouvoirs, privilèges et franchises, et sera soumise à toutes les restrictions, obligations et dispositions prévues par la Loi sur les pipe-lines et par toute autre législation générale édictée par le Parlement sur les pipe-lines pour le transport et l'acheminement de pétrole, de gaz et de tous autres hydrocarbures à l'état liquide ou gazeux."

2. Le paragraphe 6 (a) dudit Acte est abrogé et remplacé par le texte suivant:

"6. En se conformant aux dispositions de toute législation générale adoptée par le Parlement sur les pipe-lines pour le transport et l'acheminement de pétrole, de gaz et autres hydrocarbures liquides ou gazeux, la Compagnie peut:

(a) à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire canadien construire, acheter, louer ou en général acquérir et posséder, étendre, exploiter, entretenir, contrôler, louer, hypothéquer, grever, vendre, transmettre ou, en général, disposer de et tirer profit de tous et chacun desdits pipe-lines interprovinciaux, extraprovinciaux et/ou internationaux ainsi que tous accessoires s'y rapportant pour recueillir, apprêter, traiter, transporter, acheminer, entreposer et livrer du pétrole et du gaz et autres hydrocarbures liquides ou gazeux et leurs produits, y compris: postes de pompage, postes de compression, postes de mesurage, systèmes collecteurs, têtes de ligne, citernes, réservoirs et installations s'y rapportant pour usage en rapport avec lesdits pipe-lines, à condition que le ou les pipe-lines principaux destinés au transport et à l'acheminement de pétrole ou de gaz ou autres hydrocarbures liquides ou gazeux soient entièrement situés au Canada; et d'acheter ou en général acquérir, vendre, distribuer et en général disposer de gaz et autres hydrocarbures gazeux et leurs produits; posséder, louer, exploiter et entretenir des avions et des aérodromes nécessaires à la bonne marche de son entreprise ainsi que toutes les installations requises pour lesdits avions et aérodromes; posséder, louer, exploiter et entretenir des systèmes de communication d'un poste à l'autre par téléphone, télétype et télégraphe et, dans le cadre de la Loi sur la Radio et tout autre statut s'y rapportant, posséder, louer, exploiter et entretenir un service de communications par radio d'un poste à l'autre;"

FAIT à Toronto, Ontario, ce troisième jour de juin 1958.

STANMOUNT PIPE LINE COMPANY
N. A. Bodrug, secrétaire,
111 St-Clair Avenue West,
Toronto, Ontario.

